

Adélard Langevin, Saint-Boniface (1895-1915)  
Un missionnaire catholique face à l'arrivée du libéralisme au Manitoba

Par

Jacqueline Campbell

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
de l'Université du Manitoba  
pour satisfaire partiellement aux exigences du grade de

MAÎTRISE ÈS ARTS

Études canadiennes et interculturelles

Université de Saint-Boniface

Université du Manitoba

Winnipeg, Manitoba

Copyright © 2023 par Jacqueline Campbell

## REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait pas pu être produit sans l'accompagnement des professeurs qui ont encadré ma recherche, les professeurs Phi-Vân Nguyen, Patrick Noël et Yves Frenette, mon directeur de la recherche. Il est donc normal que les premiers remerciements soient à leur intention. Outre sa très grande disponibilité, j'ai découvert chez Yves Frenette quelqu'un de profondément humain et attachant, un érudit faisant montre d'une grande patience envers l'étudiante qui voulait quelquefois en dire trop, quelquefois pas assez, et qui a de la difficulté, toujours, avec la concordance des temps et les virgules !

Je veux aussi remercier tous les professeurs croisés au cours de mes études à l'Université de Saint-Boniface, à l'Université d'Ottawa et à l'Université du Québec en Outaouais ; ils ont apporté une grande contribution à ma compréhension de l'histoire du Canada. Formée dans les couloirs académiques du Québec, je me suis mise, grâce à eux, à explorer les terres de cet Ouest dont on m'avait si peu parlé, et à naviguer dans le monde des idéologies.

Merci à Michel Bock, le premier à avoir cru à mon idée, même si, au moment de notre première rencontre, c'était encore très confus !

Merci à Éléna qui m'a donné confiance pour avancer dans ma recherche et m'a encouragée à faire une autre lecture de l'histoire du Canada.

Merci également à tous mes proches pour leur patience, et un merci tout spécial à Raymond qui a été, et qui est encore, le meilleur chercheur qui soit !

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	II
LISTE DES TABLEAUX .....	V
RÉSUMÉ .....	VI
INTRODUCTION .....	1
<b>Le déploiement du libéralisme au Canada .....</b>	<b>2</b>
<b>La résistance du missionnaire .....</b>	<b>5</b>
<b>Un nouveau rapport de force au Manitoba .....</b>	<b>6</b>
<b>Démarche méthodologique .....</b>	<b>7</b>
<b>1<sup>RE</sup> PARTIE : LES VAGUES IDÉOLOGIQUES AU MANITOBA .....</b>	<b>14</b>
<b>Chapitre 1 — Quand le libéralisme s’invite au Canada .....</b>	<b>15</b>
Y a-t-il plusieurs libéralismes ? .....	17
Ce libéralisme venu d’ailleurs .....	22
Le Canada, un nouvel État libéral .....	34
Un changement de paradigme au Manitoba.....	43
<b>Chapitre 2 — Les Églises chrétiennes à la conquête de nouveaux marchés .....</b>	<b>52</b>
Les nouveaux soldats de Dieu.....	53
Les missionnaires oblats de Marie-Immaculée.....	62

La concurrence entre les Églises chrétiennes .....	75
<b>2<sup>E</sup> PARTIE : ADÉLARD LANGEVIN .....</b>	<b>85</b>
<b>Chapitre 3 — En route vers la consécration (1855-1895).....</b>	<b>86</b>
Une enfance sans histoire (1855-1867) .....	86
L'indécis parcours vers la prêtrise (1867-1882).....	90
Le prédicateur devient professeur d'université (1882-1895).....	93
L'étonnante consécration (1895) .....	102
<b>Chapitre 4 — Prends ta crosse et tape dur ! .....</b>	<b>108</b>
Dans le tourbillon du dossier scolaire (1895-1897) .....	110
Un besoin soutenu de marquer le territoire de la présence franco-catholique (1897-1905) .....	122
L'éprouvant bilan des efforts de colonisation (1906-1911).....	131
Le regard à nouveau tourné vers le Québec (1912-1915).....	146
Quand l'archevêque prend la parole .....	152
<b>CONCLUSION : SAUVER LA FOI PAR LE TRUCHEMENT DE LA LANGUE .....</b>	<b>163</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>176</b>
<b>ANNEXE 1 – LIGNE DU TEMPS .....</b>	<b>190</b>

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : DÉPLOIEMENT DES OBLATS DE MARIE-IMMACULÉE EN AMÉRIQUE DU NORD QUELQUES POINTS DE REPÈRE .....	67
TABLEAU 2 : DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION ÉPISCOPALE À SAINT-BONIFACE, OTTAWA, ET MONTRÉAL (1820-1886) .....	72
TABLEAU 3 : TITULAIRES DES VICARIATS APOSTOLIQUES AU CANADA - 1895 .....	113
TABLEAU 4 : SUFFRAGANTS – ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE - 1895 .....	113
TABLEAU 5 : DÉVELOPPEMENT DU DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE (1895-1901) .....	124
TABLEAU 6 : PERSONNES NÉES EN FRANCE ET QUI SONT RECENSÉES DANS LES PRAIRIES (1881- 1916).....	140
TABLEAU 7 : VENTILATION DES CATHOLIQUES DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE, SELON LA LANGUE (1911).....	143

## RÉSUMÉ

Pendant vingt ans, de 1895 à 1915, un archevêque catholique, Adélard Langevin, se bat pour la *question des écoles*, une cause qui a marqué l'histoire du Manitoba. S'il est vrai que Langevin s'est engagé activement dans ce combat, là ne fut pas son unique bataille. L'archevêque s'est aussi engagé dans une quête sortie tout droit du renouveau missionnaire qui secoue l'Europe occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle. En plus de ses fonctions épiscopales, il va travailler, avec son clergé, à recruter des francophones catholiques. Puis, peu à peu, il va élargir son combat et se retrouver aux côtés d'Henri Bourassa.

Winnipeg vit alors, en accéléré, l'arrivée de l'idéologie libérale portée par un Canada nouvellement formé, et qui poursuit son expansion vers l'Ouest. Adélard Langevin se trouve, alors, dans l'épicentre de cette transformation géopolitique, lui qui s'est juré être le *gardien du dépôt*, de la foi catholique et de la langue française.

La recherche s'intéresse à ce choc des idéologies, libérale et missionnaire, au Manitoba. Elle met en évidence un Langevin, missionnaire oblat, loyal à son Église et à sa foi et porté par le renouveau missionnaire. En concurrence avec les autres Églises chrétiennes dans l'Ouest, l'archevêque va travailler, pendant vingt ans, à maintenir la présence franco-catholique dans l'immense archidiocèse qu'est alors celui de Saint-Boniface.

Ce seront vingt années de luttes constantes. Certains historiens vont le décrire comme un archevêque têtue, ultramontain, voire pugnace. Notre compréhension du combat qu'il a livré repose sur son engagement missionnaire. Cela a fait de lui un archevêque en décalage avec les transformations géopolitiques.

*Franchement j'ai peur de me perdre. À quoi me servirait tout cela si je perds mon âme ?*

Adélard Langevin<sup>1</sup>

## Introduction

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, alors que le Manitoba a acquis son statut de province depuis 1870, voilà que l'archevêque de Saint-Boniface, Adélard Langevin, semble vouloir résister aux changements qui s'opèrent alors au Canada. En effet, sitôt nommé archevêque, Langevin entreprend une croisade qui va durer vingt ans. Cette croisade vise à maintenir la présence de l'enseignement de la religion catholique dans les écoles financées par un État qui, lui, est à se transformer en État de droit, suivant en cela une tendance qui s'impose en Occident.

Les États de droit prônent la séparation de l'Église et de l'État. L'Église catholique est cependant toujours très présente au Manitoba, y compris dans la sphère politique : « [...] "M. Laurier accepte la politique de Greenway, et la politique de Greenway devra satisfaire les partisans des droits des provinces. Il semble que nous sommes sur le point d'avoir un gouvernement des évêques et par les évêques [...] ."<sup>2</sup> »

L'historiographie a surtout retenu le combat de Langevin dans le dossier de la *question des écoles du Manitoba*, un combat entamé par son prédécesseur, M<sup>gr</sup> Alexandre-

---

<sup>1</sup> Extrait d'une lettre d'Adélard Langevin au père Joseph Jodoin, provincial des oblats de Marie-Immaculée au Canada, Winnipeg, 1<sup>er</sup> octobre 1893. Dans Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface* (Saint-Boniface, 1919), 208. On trouvera, en annexe, un tableau de concordances mettant en parallèle les jalons chronologiques dans l'histoire de l'archevêque et des extraits de sa correspondance privée.

<sup>2</sup> Mots attribués au journal *The Globe*, dans *Le Manitoba*, 4 mars 1896.

Antonin Taché. Ce combat visait à maintenir les écoles confessionnelles dans le système public d'éducation.

Langevin n'a que trente-neuf ans lorsqu'il se retrouve à la tête de l'archevêché de Saint-Boniface. Pendant les vingt années que dure son règne épiscopal (1895-1915), il va dénoncer la décision du gouvernement manitobain de priver les écoles catholiques du financement public. La question du pourquoi s'est alors posée : pourquoi Adélard Langevin s'est-il autant engagé dans ce combat, un combat que lui-même voyait comme étant un risque pouvant lui faire perdre son âme ?

Pour répondre à la question, nous avons choisi d'élargir le champ de la recherche pour aller au-delà du dossier des écoles du Manitoba. Ce faisant, il est apparu que ce dossier n'était pas l'unique enjeu auquel Langevin allait avoir à faire face durant son épiscopat. En effet, le Canada, en expansion géographique, avait entamé la conquête de nouveaux territoires, une conquête menée par des choix politiques portés par le libéralisme, mais aussi portée par de nouveaux flux migratoires qui déstabilisaient alors l'Église catholique dans l'Ouest.

### **Le déploiement du libéralisme au Canada**

Le 29 mars 1867, le Parlement britannique vote la loi créant le Dominion du Canada. Le pays se prépare à entamer une nouvelle étape de son histoire, une étape qui affirmera sa marche vers le libéralisme. Il suit en cela la vague libérale qui s'est développée en Europe, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et qui atteint l'Amérique depuis. Dans la foulée des John Locke et Adam Smith, les bourgeoisies prônent maintenant les principes de la

séparation de l'État et de l'Église, de la libre concurrence et de l'accumulation de la richesse, ainsi que le droit à la propriété.

Sur la route de ce déploiement idéologique vers l'ouest du pays, il s'est trouvé un îlot de résistance, Saint-Boniface, une petite communauté fondée en 1818 par des missionnaires catholiques sur les terres de Lord Selkirk. Les historiens ont beaucoup parlé, et avec raison, des résistances dans cette région à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, que ce soit au sujet de la rébellion de la rivière Rouge (1869-1870)<sup>3</sup>, de la crise scolaire du Manitoba (1890-1896) qui a secoué les francophones catholiques et leurs archevêques, ou de la grève générale de Winnipeg en 1919, une crise ouvrière majeure. La crise scolaire a débuté en 1890, avec l'adoption de lois manitobaines abolissant coup sur coup le français comme langue officielle et la confessionnalité dans les écoles publiques de la province. La date de 1896 a été retenue dans le cadre de cette recherche comme date de fin de la crise, et ce en référence à l'accord Laurier-Greenway de cette année-là.

Ces crises successives qu'a connues le Manitoba, de 1867 à l'entre-deux-guerres, pourraient-elles être des moments charnières, révélateurs de la résistance de communautés devant l'arrivée de l'idéologie libérale et de ses valeurs, la manifestation de chocs culturels en quelque sorte ? Ces communautés étaient-elles des obstacles sur le chemin du grand projet libéral pancanadien ? Est-ce le sens à donner à l'expression *clef de voûte* utilisée pour définir le Manitoba, cette pierre d'angle qui assure la cohérence à l'ensemble ?

Pour tenter de jeter de la lumière sur ces questions, nous avons ciblé un des moments forts de l'histoire des résistances du Manitoba, celui de la période 1895-1915,

---

<sup>3</sup> Ce mémoire n'aborde pas la question autochtone ; il ne faut pas y voir, de notre part, un oubli ou un déni. Nous avons plutôt considéré que la question autochtone, en lien avec la présence des Églises chrétiennes au Manitoba, à cette époque, méritait, à elle seule, une recherche qui débordait le cadre de ce mémoire.

une période qui a été marquée par la crise scolaire et le combat de Langevin pour *la survivance de la race canadienne-française* en Amérique<sup>4</sup>. Au cœur de ce concept de *race canadienne-française* se trouve la foi catholique, une foi qui résiste à l'arrivée de la laïcité libérale<sup>5</sup>.

L'interprétation de la crise des écoles du Manitoba, que donnent les analystes, est généralement rattachée à la défense des droits des francophones catholiques du Manitoba à avoir des écoles catholiques publiques, un droit qui était garanti par la Constitution canadienne de 1867, et que l'Assemblée législative de cette province a gommé avec la *Loi sur les écoles* de 1890.

Mais nous pensons que les nombreuses études sur la question scolaire du Manitoba, ainsi que sur celle de l'omniprésence du Saint-Siège dans les affaires canadiennes, ont pu jeter une zone d'ombre sur une autre réalité, celle des changements de paradigmes avec le déploiement du libéralisme au pays, une réalité qui a également pu échapper à Adélard Langevin.

---

<sup>4</sup> Le terme de *survivance* est utilisé dans ce mémoire, car c'est un terme qui est couramment utilisé à l'époque ; il se retrouve, par exemple, dans *Les Cloches de Saint-Boniface*, pour parler des Canadiens français en Amérique, et ce, dès 1910. Le terme a aussi été utilisé par Lionel Groulx tel que rapporté par Damien Claude Bélanger. Dans Damien-Claude Bélanger, « L'abbé Lionel Groulx et la survivance franco-américaine », *Francophonies d'Amérique*, n° 13 (2002) : 91. Le mot se trouve également dans l'appellation du Comité permanent de la survivance française en Amérique, créé en 1937. De la même manière, l'expression *race canadienne-française* est retenue dans cette recherche bien qu'elle soit devenue archaïque. Mais c'est un terme fort du nationalisme canadien-français de l'époque, comme le rapporte Dominique Foisy-Geoffroy dans « "La vocation de la race française en Amérique" de Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet », *Mens* 3, n° 1, p. (2002) : 61.

<sup>5</sup> Robert Choquette, « L'Église québécoise et les Églises de langue française du Canada », *Francophonies d'Amérique*, n° 9 (1999) : 179.

## La résistance du missionnaire

Une question s'est donc posée, celle du *pourquoi*. Pourquoi Adélarde Langevin n'a-t-il pas vu une ouverture vers le compromis ou alors manifesté une certaine résignation ? Était-ce dû à une sorte d'entêtement ? Ou était-ce plutôt dû à sa loyauté vis-à-vis d'Alexandre-Antonin Taché, l'archevêque précédent, missionnaire oblat de Marie-Immaculée tout comme lui, et qui avait engagé le combat ? S'est-il vu comme un acteur de la Providence menant un peuple qui avançait vers l'Ouest, poussé par la vague nationaliste au Québec, ce grand rêve de la *race canadienne-française* en Amérique, une race qui ne sait pas mourir pour citer Corrie Scott<sup>6</sup> ? A-t-il seulement compris les transformations politiques et économiques en cours au Canada, transformations qui allaient opposer des forces inégales, celle de l'idéologie missionnaire catholique et celle de la pensée libérale occidentale ?

Nous pensons que le déploiement d'énergie au combat, qu'a démontré l'archevêque, dépasse la stricte question de l'entêtement. Il faut aussi considérer que Langevin était loyal, à sa foi et à ses pairs, mais aussi à l'idéologie missionnaire. Il a mené le combat dans l'esprit de la propagation de la foi, une idéologie aux racines intemporelles de l'Occident, et qui a été ravivée avec le renouveau missionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Il s'est alors retrouvé dans une sorte de *Gesta Dei per Francos*, comme Guibert de Nogent appelle l'époque des Croisades<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> Carrie Scott, « Une race qui ne sait pas mourir : une analyse de la race dans plusieurs textes littéraires québécois. » (Thèse de doctorat, Université de Toronto, 2017).

<sup>7</sup> De plus, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Église catholique soutient financièrement le travail de la propagation de la foi catholique avec la fondation, en 1822, de l'Œuvre pontificale de la propagation de la foi.

<sup>8</sup> Michel Bock fait référence à cette expression par le biais d'un discours de J.A.S. Plouffe à l'occasion d'un banquet pour l'évêque David Scollard : « L'évêque Scollard et la question canadienne-française. Le diocèse

Ce combat, il va le mener jusqu'à l'épuisement, alors que le libéralisme est à imposer sa démocratie, son parlementarisme, sa laïcité, sa loi et son droit et que, dans l'Occident, à cette époque, les systèmes scolaires publics avaient déjà commencé à s'affranchir de l'Église catholique et des autres Églises chrétiennes.

### **Un nouveau rapport de force au Manitoba**

Cette lecture des événements reste à être analysée et c'est le but de cette recherche, soit celle de comprendre pourquoi Adélard Langevin va opposer vingt ans de résistance aux changements qui s'opèrent alors dans son archidiocèse, sans véritablement offrir d'ouverture au compromis, sans non plus travailler à ajuster son épiscopat aux nouvelles réalités qui s'imposent, une stratégie que son successeur, M<sup>gr</sup> Arthur Béliveau, parviendra à adopter.

L'Occident, avec la naissance des nouveaux États libéraux, en route vers la laïcité, est à se libérer de l'omniprésence de l'Église catholique dans l'éducation publique. Le Manitoba, en devenant une nouvelle province canadienne, est touché par ce courant idéologique. Il entame une croissance démographique nourrie par des flux migratoires importants en provenance de l'Ontario et de l'Europe. L'Église catholique du Canada devient maintenant une Église chrétienne parmi d'autres.

Nous posons l'hypothèse que Langevin ne prenait pas la juste mesure de l'irréversible changement de paradigme qui s'opérait alors, convaincu qu'il était de pouvoir maintenir la présence dominatrice de l'Église catholique dans l'archidiocèse, du moins

---

de Sault-Sainte-Marie au cœur du conflit franco-irlandais (1904-1934)», *Cahiers Charlevoix* 10 (5 avril 2017) : 57.

dans les premières années de son règne épiscopal. Cela ouvre la voie à une interprétation élargie de la question scolaire.

À cela viennent s'ajouter le discours de la survivance de la *race canadienne-française* en Amérique, et l'importance, pour Langevin, de la loyauté à ses origines, à sa congrégation et au Saint-Siège. Ainsi armé idéologiquement, l'archevêque ne pouvait envisager d'autres options que le combat, une sorte de *Don Quichotte à l'assaut de ses rêves*, pour reprendre l'expression de Javier Gomez-Montero<sup>9</sup>. Et dans le combat, l'archevêque s'est révélé être un redoutable adversaire, multipliant les actions sur plusieurs fronts.

C'est ainsi qu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, Saint-Boniface devient le théâtre d'un nouveau rapport de force, celui entre la pensée libérale qui se déploie au Canada à cette époque, et l'action missionnaire de l'archevêque oblat engagé dans le combat pour la foi. L'Église catholique, jusque-là omniprésente dans les Prairies, se fait, malgré tout, de plus en plus vacillante comme institution hégémonique avec l'arrivée du parlementarisme au Canada, bien qu'elle continuera toujours à exercer une influence sur la société et les institutions du Québec, et ce, jusque dans les années 1960.

### **Démarche méthodologique**

Le règne épiscopal d'Adélard Langevin va de 1895 à 1915, et c'est donc la période qui est ciblée ici. Mais, pour mieux comprendre le milieu dans lequel a grandi Langevin, né en 1855, et pour aussi comprendre les idéologies qui se mettent en place en Occident, au XIX<sup>e</sup> siècle, cette plage chronologique a été élargie à tout ce siècle, principalement pour

---

<sup>9</sup> Javier Gomez-Montero, « Don Quichotte à l'assaut de ses rêves », *Passion et sortilèges*, Université de Kiel, 2017 : 239, <https://www.uni-kiel.de/gomez-montero/pdf-Dateien/donquijote.pdf>.

les deux premiers chapitres du mémoire, qui portent sur le libéralisme et l'idéologie missionnaire.

### *La posture de recherche*

Expliquer ou comprendre ? Scientisme ou herméneutique ? Nous avons choisi, comme approche épistémologique, une posture à mi-parcours entre ces deux pôles : « [...] expliquer c'est relier à des causes extérieures, comprendre c'est relier à un sens intérieur<sup>10</sup>. »

De plus, nous avons choisi, pour notre recherche, une perspective macroscopique intégrant les mutations idéologiques qui s'opèrent alors dans l'Occident. Cela nous permet d'élargir le contexte dans lequel se retrouve Adélarde Langevin. Il s'agit d'une analyse qualitative, une interprétation de ce passage de l'histoire du Manitoba sous un angle élargi, tout en gardant en mémoire ces mots de Gérard Noriel en référence à l'*Apologie de l'histoire* de Marc Bloch : « En tant que chercheur, les historiens ne sont au service d'aucune cause en particulier<sup>11</sup>. »

Pour bien comprendre l'homme, nous avons choisi de commencer par bien comprendre la période. C'est pourquoi la première partie de notre mémoire est consacrée aux idéologies qui s'affrontent alors au Canada et qui se rapportent au sujet de la recherche.

Nous abordons, dans le premier chapitre, l'idéologie libérale au XIX<sup>e</sup> siècle, une idéologie qui se transforme avec la consolidation des États de droit et l'expansion des

---

<sup>10</sup> Wilhelm Dilthey dans « Pourquoi devrait-on opposer “expliquer” et “comprendre” ? », France Culture, Radio France, 18 janvier 2023, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-pourquoi-du-comment-philo/pourquoi-devrait-on-opposer-expliquer-et-comprendre-8898941>.

<sup>11</sup> Dans Vincent Duclert, *L'avenir de l'histoire* (Paris : Armand Colin, Édition Kindle, 2010), emplacement 2704.

marchés, et qui va se déployer au Canada après la Confédération. Le second chapitre a pour sujet l'idéologie missionnaire et son renouveau au cours de ce siècle ; ce renouveau touche toutes les Églises chrétiennes et va entraîner une concurrence entre elles. Ces deux idéologies, libérale et missionnaire, convergent vers le Manitoba lorsqu'Adélard Langevin se retrouve à la tête de l'archevêché.

La seconde partie de ce mémoire porte sur la vie d'Adélard Langevin. Elle est composée du chapitre 3, un chapitre qui traite des trente premières années de sa vie, de 1855 à 1895. Ce sont des années passées plus ou moins à l'ombre des clochers de Saint-Isidore, Montréal et Ottawa. Le quatrième chapitre, porte sur les années de son épiscopat à Saint-Boniface, des années qui vont de 1896 jusqu'à son décès fortuit en 1915.

#### *Les sources consultées*

Nous avons donc cherché, dans un premier temps, à comprendre les causes extérieures, le contexte géopolitique et celui des grandes idées en présence pendant la période visée par la recherche, en Occident, et ce, pour mieux rejoindre le sujet à l'étude, Adélard Langevin. Sans négliger les sources primaires, comme les discours de Wilfrid Laurier ou les mandements de Langevin, nous avons été aussi vers les sources secondaires. Elles nous ont permis de nous extraire du piège de la partisanerie et des joutes oratoires qui ne favorisaient pas l'approche macroscopique que nous avons prise.

Pour le libéralisme, et sans négliger les sources canadiennes, nous avons orienté notre recherche vers les sources secondaires américaines et françaises, car elles épousaient à la fois le contexte occidental de la période à l'étude, tout en abordant l'idéologie libérale

de manière générale, une approche que nous avons considérée comme importante pour éviter l'embûche de l'analyse ethnocentriste.

Sur la question du renouveau missionnaire au XIX<sup>e</sup> siècle, nous avons utilisé les sources primaires lorsqu'elles nous permettaient de comprendre l'origine de ce mouvement et la motivation de ces nouveaux missionnaires, comme la sorte d'épiphanie qui frappe Alexandre-Antonin Taché à la vue des oblats, et dont il est question au chapitre 2. Nous avons aussi utilisé les sources secondaires, comme les analyses de Jean Pirotte (1996), Lauric Henneton (2012) et Simon Balloud (2018).

Une fois cette orientation choisie, dans un deuxième temps, nous avons cherché à comprendre Adélarde Langevin tout en reconnaissant les limites d'une telle approche, le sujet étant complexe, comme va le révéler notre recherche. Notre regard s'est alors porté vers les sources primaires principalement. Nous avons donc analysé tous les extraits de sa correspondance et les textes, mandements ou rapports qu'il avait produits et que nous avions à notre disposition. L'envergure de la documentation recueillie ainsi que sa diversité nous ont semblé suffisantes pour le cadre de cette recherche. Nous avons consulté les numéros des journaux qui nous semblaient les mieux correspondre à la période de l'épiscopat Langevin (par exemple, *La Liberté* et l'*Écho du Manitoba*), ainsi que la revue ecclésiastique *Les Cloches de Saint-Boniface*.

Enfin, nous avons profité du nombre important d'extraits de correspondance de Langevin produits dans les biographies (dont celle de Gabriel Morice, 1919<sup>12</sup>) ou les analyses (celles de Lionel Groulx, 1947 et 1948) ainsi que celles produites par les archives

---

<sup>12</sup> Nous savons, par Gabriel Morice, que l'archevêque a écrit un journal puisque ce biographe parle du *journal de l'archevêque*.

en ligne (par exemple, la correspondance de Paul Bruchési avec Adélard Langevin, sur le site de Bibliothèque et Archives nationale du Québec).

Bien que consultées, nous n'avons pas appuyé notre recherche sur les analyses en profondeur de la crise scolaire ou de l'ingérence du Vatican qu'ont réalisées plusieurs historiens de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et qui ont parlé de Langevin. Ces analyses de cette crise nous éloignaient de l'angle macroscopique que nous avons choisi d'adopter. De plus, elles traitent surtout de la crise scolaire et de la manière dont l'archevêque intervient dans cette crise. Ces travaux font ressortir l'imbroglio dans lequel se sont retrouvés les différents paliers de gouvernement et les élites de l'époque, la lutte entre les communautés anglophones et francophones et l'ingérence du Vatican et de l'épiscopat local dans les affaires politiques du Canada. L'approche est généralement microscopique, les auteurs analysant les aspects juridiques ou politiques de la crise, insistant quelquefois sur les manœuvres des anglophones pour s'imposer dans la nouvelle province<sup>13</sup>. En contrepartie, les sources produites du vivant de l'archevêque ou quelques années après son décès, et qui décrivent son action, sont souvent de type hagiographique ou alors elles sont le fait de membres du clergé, ce qui peut poser un problème en regard de leur objectivité.

---

<sup>13</sup> Pour les analyses sur la question produites dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, il y a principalement : Gilbert-Louis Comeault, « The Politics of the Manitoba School Question and its Impact on L.P.A. Langevin's Relations with Manitoba's Catholics Minority Groups. 1895-1915 » (Maîtrise, University of Manitoba, 1977), Gilbert-Louis Comeault, « La question des écoles du Manitoba — un nouvel éclairage », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 33, n° 1 (1979), Paul Crunican, *Priests and Politicians. Manitoba School and the Election of 1896* (Toronto : University of Toronto Press [édition Kindle], 1974), et Roberto Perin, *Rome et le Canada. La bureaucratie vaticane et la question nationale, 1870-1903* (Montréal : Boréal, 1993). Parmi les biographies portant sur Adélard Langevin produites au début du XX<sup>e</sup> siècle, et outre celle de Roberto Perin déjà citée, il faut mentionner : Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 3<sup>e</sup> éd. (Saint-Boniface : à compte d'auteur, 1919), Léonide Primeau, *Mgr Adélard Langevin, O.M.I.* (Montréal : L'Œuvre des Tracts, 1940), et Arthur Savaète, *Vers l'Abîme, Mgr Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Sa vie, ses contrariétés, ses œuvres*. Vol. 11 (Paris : Librairie générale catholique, s. d.).

Ces analyses présentent quelquefois Adélard Langevin comme un archevêque obstiné. Mais Roberto Perin, dans la courte biographie qu'il lui consacre, lève le voile sur un autre aspect de la personnalité d'Adélard Langevin ; il rappelle qu'il a aussi porté le surnom du « grand blessé de l'Ouest » faisant référence aux problèmes dont il a hérité<sup>14</sup>. Il nous a paru être un de ceux qui ont le plus élargi l'analyse de l'homme en abordant, entre autres, l'engagement de l'archevêque dans les dossiers rattachés à l'ensemble de la communauté canadienne-française et non seulement à son engagement dans la crise scolaire<sup>15</sup>.

En terminant, mentionnons que, dans le cadre de notre recherche de sources primaires, nous n'avons pas consulté, sur place, le centre d'archives de la Société historique de Saint-Boniface ni celui des oblats de Marie-Immaculée, situé à Richelieu, au Québec. Cette orientation a été prise principalement du fait de la très grande disponibilité d'archives numériques dont les principaux journaux et revues de l'époque, de l'accès aux archives en ligne des oblats de Marie-Immaculée<sup>16</sup>, ainsi qu'à de nombreuses sources primaires également en ligne provenant, par exemple, du Vatican ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Considérant que ce mémoire est un premier pas dans une réflexion plus large qui pourrait s'inscrire dans l'analyse de la succession de crises, au Manitoba, de

---

<sup>14</sup> Voir Roberto Perin, « Langevin, Adélard », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval/University of Toronto, 1998), 14. L'expression est aussi utilisée dans le *Dictionnaire biographique des oblats de Marie Immaculée au Canada* de Gaston Carrière, Tome II, Ottawa : Éditions de l'Université d'Ottawa, 1977, 246.

<sup>15</sup> Voir Roberto Perin, « Langevin Adélard », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval/University of Toronto, 1998), 14.

<sup>16</sup> OMIWorld, « Archives d'histoire oblate », <https://www.omiworld.org/fr/ressources/bibliotheque/serie-passee/archives-dhistoire-oblate/>.

1870 à 1919, nous avons considéré avoir trouvé suffisamment de sources primaires pour poser notre réflexion.

## **1<sup>RE</sup> PARTIE : LES VAGUES IDÉOLOGIQUES AU MANITOBA**

Deux grands courants idéologiques, venus de l'Europe occidentale, vont secouer le Manitoba à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'idéologie libérale qui, si elle n'est pas nouvelle, s'incarne maintenant dans les systèmes de gouvernance des nouveaux États de droit. La fondation du Canada, en 1867, va s'inscrire dans ce mouvement. Parallèlement, et plus particulièrement au sein de la communauté canadienne-française, l'idéologie missionnaire va se redéfinir et profiter d'un nouvel élan ; elle va partir, elle aussi, à la conquête de nouveaux territoires. Ces deux idéologies vont s'affronter au Manitoba alors que l'archevêque Adélard Langevin prend ses marques.

## **Chapitre 1 — Quand le libéralisme s'invite au Canada**

L'Amérique du Nord britannique prend une nouvelle identité en 1867 avec la fondation du Canada. Le nouveau pays entre dans l'arène des pays qui s'émancipent des anciennes monarchies de droit divin pour se convertir en États de droit, alors que le libéralisme s'incarne de plus en plus dans la gouvernance de ces États.

Mais de quel libéralisme est-il question ? Il apparaît d'entrée de jeu important de tracer les limites conceptuelles de ce libéralisme. Cette question est traitée dans la première section de ce chapitre. Puis, dans la deuxième section, nous portons notre attention sur les foyers d'influence politique pour le Canada. Nous en avons identifié trois : l'Angleterre, la France et les États-Unis. Le Saint-Siège a été ajouté à cette liste, bien que le Vatican soit à

la recherche de son identité politique à cette époque<sup>17</sup>. Néanmoins, l'institution millénaire exerce toujours une influence incontestable sur le Canada français.

Une fois posé le cadre de référence de l'idéologie libérale dans les États d'influence et au Saint-Siège, nous avons cherché à comprendre, dans la troisième section, si *la première fondation du Canada*, pour reprendre les termes d'Éric Bédard, est un geste libéral dans le sens de l'idéologie libérale et, si c'est le cas, quel fut le chemin parcouru depuis 1867<sup>18</sup>? Une attention toute spéciale est portée à Wilfrid Laurier, un Canadien français, chef du Parti libéral, qui accède en 1896 à la plus haute fonction politique du pays, alors qu'Adélard Langevin vient d'accéder, l'année précédente, à la plus haute fonction épiscopale dans l'Ouest canadien.

Enfin, toujours en resserrant davantage l'analyse, la dernière section vient clore ce chapitre et déplace l'attention sur la nouvelle province du Manitoba et l'arrivée du libéralisme sur ce territoire par le biais des marqueurs identitaires.

---

<sup>17</sup> Dans le cadre de cette recherche, l'expression *Saint-Siège* désigne le pouvoir central détenu par le pape, alors que le Vatican se rapporte à l'organisation de ce pouvoir. Les traces historiographiques révèlent que les termes *Rome* ou *Vatican* ou alors, plus simplement, *clergé*, ont été souvent utilisés pour désigner l'institution qu'est l'Église catholique. Pourtant, le Vatican n'est pas le Saint-Siège, bien qu'ils aient tous les deux le Souverain Pontife comme chef. Il s'agit de deux entités organisationnelles différentes au sein d'une même institution. Le pouvoir temporel et politique est administré par le Vatican et le pouvoir spirituel par le Saint-Siège. Les encycliques, les lettres papales, les discours ou les sermons sont sous la responsabilité du Saint-Siège. La Curie romaine est l'organisation administrative de l'Église et est rattachée au Saint-Siège. Sous sa responsabilité se trouve, entre autres, la congrégation des Évêques et donc, indirectement, Adélard Langevin. Enfin, notons que, maintenant, le Vatican est soumis au droit international, alors que le Saint-Siège repose sur le droit canonique ou ecclésiastique. L'existence du droit canonique est une variable qui nous semble négligée dans les interprétations données sur l'action de l'Église ; nous n'en avons pas tenu compte dans cette recherche.

<sup>18</sup> Éric Bédard, « 1867, la première fondation du Canada », *Histoire, économie et société*, 36, n° 4 (2017) : 8.

## Y a-t-il plusieurs libéralismes ?

Par exemple, y a-t-il deux libéralismes, l'un politique et l'autre économique ? Le fait que nous soyons d'appartenance partisane libérale fait-il de nous automatiquement des porteurs du libéralisme ? Le Parti conservateur et l'Église catholique doivent-ils être nécessairement considérés comme étant traditionalistes ? L'histoire doit-elle fatalement se décliner en termes de *héros et de vilains*, pour reprendre l'expression qu'Yves Gingras utilisait dans son compte rendu du livre qu'Yvan Lamonde publiait en 2000, *Histoire sociale des idées du Québec*, les premiers étant souvent associés au concept de la liberté des personnes et les deuxièmes, à la liberté des marchés<sup>19</sup> ?

Conservateurs ou traditionalistes, la nuance n'est pas toujours clairement établie dans l'historiographie et le sens des étiquettes est variable selon les époques et les lieux. Par exemple, Foisy-Geoffroy, dans son analyse du Rapport de la Commission Tremblay, ce qu'il appelle *le testament politique de la pensée traditionaliste canadienne-française*, précise : « “Traditionaliste” fait ici référence à l'idéologie antimoderne née en réaction à la Révolution française [...]. Il est dans notre esprit synonyme de “conservateur” (au sens idéologique) et de “clérico-nationaliste”, concept propre au Québec que nous dépouillons cependant de son sens péjoratif originel<sup>20</sup>. »

S'il est un point sur lequel les historiens s'entendent au sujet du libéralisme, c'est qu'il vient d'Angleterre, au XVII<sup>e</sup> siècle, une Angleterre qui peine alors à s'extraire des

---

<sup>19</sup> Dans Yves Gingras, « Histoire sociale des idées au Québec, Vol 1 (1760-1896) », *Canadian Historical Review* 85, n° 4 (2004) : 845.

<sup>20</sup> Dans Foisy-Geoffroy, « “La vocation de la race française en Amérique”, de Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet », 257.

guerres de religion<sup>21</sup>. Ces guerres civiles secouent le monde de la chrétienté depuis la Réforme protestante qui prit naissance au cœur du Saint-Empire romain germanique. Celle-ci génère alors une nouvelle conception de la relation de l'homme avec son Dieu, une idée qui se diffuse rapidement dans plusieurs pays d'Europe. La chrétienté, ainsi divisée, se mobilise en deux camps qui s'opposent, les catholiques d'un côté et les protestants de l'autre.

C'est alors qu'Henri VIII d'Angleterre vient compliquer le tout, en rompant ses liens avec l'Église catholique, sans pour autant épouser le protestantisme. En 1534, sont ainsi promulgués, en Angleterre, les *Acts of Supremacy*, créant une nouvelle Église chrétienne, l'Église anglicane, aussi appelée l'Église d'Angleterre<sup>22</sup>. Le coup d'envoi est donné pour l'ouverture des Guerres de religion. C'est dans ce contexte que John Locke commence à exprimer ses premières réflexions sur la liberté de culte avec *Essai sur la tolérance* en 1667 puis, en 1686, avec *Lettre sur la tolérance*<sup>23</sup>.

L'Angleterre et l'Écosse<sup>24</sup> venaient ainsi de poser, en Occident, les bases du libéralisme, une idéologie qui allait déferler et se décliner en plusieurs versions : libéralisme classique, politique, économique, catholique, ou même radical pour ne nommer que quelques-unes des appellations accolées au concept. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, l'idéologie libérale se déplace de la sphère théorique qui avait été occupée avec les Locke,

---

<sup>21</sup> Le mot *libéral* commence à être utilisé, comme qualificatif, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ; puis, peu à peu, l'adjectif donne naissance au mot libéralisme. Dans Alain Rey, *Dictionnaire historique de la Langue Française*, (Le Robert, 1998), 1893.

<sup>22</sup> Dans le cadre de cette recherche, nous considérons que l'Église catholique s'est retrouvée fragmentée au XVI<sup>e</sup> siècle : outre l'Église catholique romaine sont apparues les Églises protestantes (de culte luthérien, calviniste, baptiste, méthodiste, presbytérienne, etc.) et l'Église anglicane aussi appelée l'Église d'Angleterre dans ce pays. Nous établissons donc une distinction entre les Églises protestantes et l'Église anglicane.

<sup>23</sup> Voir John Locke, *Lettre sur la tolérance*, trad. Jean Le Clerc (Paris : Garnier-Flammarion (1992), 1686). Cette édition contient également *Essai sur la tolérance*.

<sup>24</sup> John Locke et Thomas Hobbes sont anglais, alors qu'Adam Smith est Écossais.

Smith et Montesquieu, pour pénétrer de plus en plus dans la sphère sociopolitique occupée par les élites politiques, les bourgeoisies et les parlementaires des pays occidentaux.

Il n'est donc pas étonnant que les hommes politiques de l'Occident, au XIX<sup>e</sup> siècle, se réclament de ce qui pouvait être considéré, à l'époque, comme une nouvelle manière de penser l'organisation politique et qui permettait de s'affranchir de l'Église et des monarchies. Cette manière de penser permettait aussi aux bourgeoisies de s'émanciper et de s'enrichir. La doctrine libérale allait ainsi s'articuler autour de ces paramètres, celui des droits et des libertés, dont celle de commercer, celui de la distinction entre le pouvoir spirituel et le pouvoir terrestre, mais aussi celui du droit à la propriété et à l'accumulation de la richesse.

Au Québec, le libéralisme est vu comme un concept complexe, voire évasif. Nous pensons ici, plus particulièrement, à Fernand Dumont (1969), Jean-Paul Bernard (1970), Denis Monière (1977), Fernande Roy (1993) et Yvan Lamonde (2000 et 2004)<sup>25</sup>. En effet, les auteurs peinent à cristalliser leur pensée autour d'une définition unique du libéralisme et choisissent plutôt de le décliner de différentes manières selon les groupes, les partis, les individus et les événements. Le libéralisme devient ainsi un concept poreux et pratiquement indéfinissable.

Nous pourrions alors parler de l'insaisissable libéralisme, tant il est vrai que le concept se décline selon les appartenances, les préférences et les moments de l'histoire où

---

<sup>25</sup> Fernand Dumont, « Idéologies au Canada français, 1850-1900 : quelques réflexions d'ensemble », *Recherches sociographiques* 10, n° 2-3 (1969). Jean-Paul Bernard, *Les rouges, libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle* (Montréal : Presses de l'Université du Québec, 1971). Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec : Des origines à nos jours*. (Montréal : Editions Québec/Amérique, 1978). Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles* (Montréal : Boréal, 1993). Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec. 1760—1896* (Montréal : Fides, 2000). Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec. 1896—1929* (Montréal : Fides, 2004).

il s'affirme davantage. Nous cherchons à le cerner, le définir, alors qu'il est en mouvement d'autant qu'il repose sur la notion de liberté. Ainsi, il semble que, dans l'ensemble, les auteurs québécois se soient plutôt orientés sur les déclinaisons à donner au mot, au fil du temps, sans jamais véritablement aboutir à un concept intégrateur<sup>26</sup>.

André Vachet explique que cette difficulté à définir le libéralisme, au Québec, résulte du besoin qu'a eu la bourgeoisie, au XIX<sup>e</sup> siècle, de s'affirmer face au clergé catholique. Cela l'a forcée à développer sa propre argumentation sur la question du libéralisme qui, tout en s'inspirant du libéralisme européen, n'en était pas moins éloignée. Ce faisant, les points d'ancrage permettant d'arriver à une définition sont difficiles à trouver :

C'est ainsi que la réclamation de la séparation de l'Église et de l'État, réclamation qui, malgré l'anticléricisme, cesse dès que le principe national est en jeu, est probablement plus marquée par les exigences tactiques de la lutte que par la logique de l'idéologie libérale [...] il faudrait se demander si le développement idéologique du Québec n'a pas souffert de cette absence d'une véritable idéologie libérale<sup>27</sup>.

C'est pourquoi nous avons dû nous tourner vers la littérature produite hors du Québec pour affiner notre réflexion. Nous avons choisi de porter notre regard vers Catherine Audard, Ludwig von Mises, Georges Burdeau et Ralph Raico, des auteurs qui traitent du libéralisme de manière générale, comme étant une idéologie applicable à l'ensemble de l'Occident et en dehors des frontières partisans.

---

<sup>26</sup> Il faut également noter que les auteurs québécois se cantonnent généralement dans l'histoire des idéologies du Québec, une historiographie qui nous semble ethnocentriste si l'on considère que le Québec fait, à partir de 1867, partie d'un pays qui commence à gagner des territoires vers l'Ouest et que les idéologies sont des concepts qui, généralement, dépassent les frontières.

<sup>27</sup> André Vachet, « L'idéologie libérale et la pensée sociale au Québec », dans *Philosophie au Québec*, dir. Claude Panaccio et Paul-André Quintin (Montréal : Bellarmin, 1976), 15-16.

Pour Catherine Audard, il y a bien deux volets au libéralisme<sup>28</sup>. Il y a le volet *normatif*, soit le libéralisme politique, celui qui traite de la question de la liberté de la personne et qui *légitime le pouvoir politique*. Puis, il y a sa contrepartie, le libéralisme qui *repose sur la science de la richesse*, c'est le libéralisme économique. Mais selon elle, le libéralisme politique n'existe pas sans le libéralisme économique et l'un et l'autre s'équilibrent ainsi.

Ludwig von Mises avait déjà posé ces deux repères conceptuels dans son livre sur le libéralisme, deux repères qui se traduisent par des politiques concourantes<sup>29</sup>. L'une de ces politiques est axée sur les valeurs sociales de la tolérance, de la propriété, de la liberté et de la paix, et l'autre est axée sur l'économie et le rôle de l'État comme régulateur de cette économie.

Le spécialiste du droit qu'est Georges Burdeau va plus loin lorsqu'il dit que le libéralisme politique agit dans les esprits, comme une sorte d'arc-boutant nécessaire à la consolidation du libéralisme économique. Il parle alors *d'artifice* lorsqu'il est question de distinguer les libéralismes économique et politique, une sorte de piège de la pensée :

S'ils peuvent être intellectuellement séparés, historiquement, ils sont indissociables, car le second ne s'est imposé que pour garantir le premier. Il s'ensuit que le libéralisme politique c'est le contrôle du pouvoir par les gouvernés, ce contrôle est établi essentiellement en faveur de la propriété<sup>30</sup>.

Alors que penser ? Y a-t-il un ou plusieurs libéralismes ? Change-t-il selon les intentions, les discours, les périodes de l'histoire ou même les théoriciens et les historiens ? C'est peut-être Ralph Raico qui a la clé de l'énigme, si tant est qu'il en faille une, du moins

---

<sup>28</sup> Catherine Audard, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société* (Paris : Gallimard, 2009).

<sup>29</sup> Ludwig von Mises, *Liberalism : The Classical Tradition* (Indianapolis : Liberty Fund, 2005).

<sup>30</sup> Georges Burdeau, *Le libéralisme* (Paris : Éditions du Seuil, 1979).

pour la période visée par la recherche, puisqu'il écrit qu'il n'y a eu qu'un seul libéralisme jusqu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle : « Le "libéralisme classique" désigne la doctrine qui défend la propriété privée, une économie de marché non entravée, l'État de droit, les garanties constitutionnelles de liberté religieuse et de liberté de presse, et des relations internationales pacifiées par le libre-échange. Jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, on parlait simplement de "libéralisme" pour nommer cette doctrine<sup>31</sup>. »

C'est donc l'orientation que nous avons retenue pour la recherche, soit celle de ne considérer qu'un seul libéralisme, une idéologie qui prône les libertés, celle des individus, mais aussi celle des marchés, et qui encourage l'accession à la propriété et l'accumulation de la richesse. Ce libéralisme profite, à cette époque, aux bourgeoisies qui s'imposent dans la gouvernance des sociétés occidentales par le biais du parlementarisme. Les monarchies se transforment alors en États de droit qui prônent la séparation des pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire, soit, mais aussi entre les Églises et les États. Mais au XIX<sup>e</sup> siècle, tous les pays n'avancent pas à la même vitesse.

### Ce libéralisme venu d'ailleurs

Le Canada, dans sa transformation de colonie à État, va subir les influences venant de France et d'Angleterre, mais aussi des États-Unis et du Saint-Siège, des influences qui ne sont pas toujours concordantes.

---

<sup>31</sup> Ralph Raico, « Qu'est-ce que le libéralisme classique ? », *Contrepoints*, 2010.  
<https://www.contrepoints.org/2010/10/30/5735-quest-ce-que-le-liberalisme-classique>.

*Le Royaume-Uni : une monarchie constitutionnelle libérale et anglicane*

Au cours de la période sur laquelle porte la recherche, le Royaume-Uni est, tour à tour, dirigé par les conservateurs et les libéraux. Mais tout n'est pas aussi simple, car les partis sont à se redéfinir. Le Conservative Party, issu de la tradition tory, a vu le jour en 1834 et le Liberal Party, issu de la tradition whig, en 1858. L'un et l'autre de ces partis, en dépit de leur nom, sont porteurs de l'idéologie libérale. Ils participent à un système parlementaire qui est associé au régime politique d'une monarchie constitutionnelle, une formule hybride qui fait se côtoyer l'État, la monarchie et l'Église anglicane. Nous avons là toute la complexité des entrelacs idéologiques.

Le Royaume-Uni est à redistribuer les cartes du grand jeu économique mondial. Les anciennes colonies, la Nouvelle-Zélande (autonomie partielle en 1852, puis Dominion en 1907), le Canada (Dominion en 1867) et l'Australie (Dominion en 1901) s'émancipent tour à tour, fût-ce partiellement, gardant toujours un lien avec le Royaume-Uni.

Car l'Empire britannique n'est pas pour autant prêt à laisser tomber son contrôle économique sur les marchés internationaux. Au contraire, il renforce son emprise sur l'Inde, il se tourne vers l'Afrique du Sud en 1806, puis vers Hong Kong en 1841, des territoires qu'il occupera jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Il signe aussi des accords partageant les zones d'influence avec la Chine, le Japon et la Perse. Ces repères sont des signes de l'expansion d'une économie libérale, une économie de marché. Il s'agit d'un tournant dans l'histoire économique occidentale, les métropoles délaissant peu à peu l'économie mercantiliste pour le capitalisme et les échanges commerciaux.

Sur le plan religieux, le Royaume-Uni a maintenant atteint un certain niveau de maturité sur la tolérance avec, en 1829, le Roman Catholic Relief Act<sup>32</sup>. Puis, en 1870, l'année même de la fondation du Manitoba, le parlement britannique vote le Elementary Education Act visant à donner accès à l'école publique à tous les enfants âgés de cinq à treize ans. Mais la loi impose aussi la non-confessionnalité du système scolaire public, un indice incontournable du changement des mentalités dans le processus d'émancipation des nouveaux États vis-à-vis des anciennes monarchies de droit divin.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, nous assistons donc, au Royaume-Uni, au renforcement d'au moins deux paramètres de l'idéologie libérale, le premier étant l'économie de marché avec, si possible, aucune entrave à son libre exercice, et le second la non-confessionnalité du système d'éducation public, un aspect de la laïcité dans les États libéraux. Cette émancipation des écoles vers la non-confessionnalité est une question qui va frapper de plein fouet le Manitoba en 1890 alors que les Canadiens français et les Français d'origine établie au Canada ont le regard principalement tourné vers la France.

### *La France : Empire ou République ?*

Pendant ce temps, en France, l'histoire se joue, sur le territoire, de manière plus explosive avec la guerre franco-prussienne de 1870, une guerre dont le pays va sortir meurtri. Pourtant, l'ancien royaume a été aux premières loges pour reprendre, du moins philosophiquement, les idées du libéralisme britannique et les faire siennes. Mais la mise en œuvre d'un État libéral est laborieuse pour les Français.

---

<sup>32</sup> Cette loi redonne, aux catholiques de l'Empire, leurs droits civiques.

Ils hésitent sur le régime politique à adopter et le pays entame la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par un coup d'État, celui de Napoléon III, en 1851. C'est le retour à l'Empire qui, en 1860, devient ce que les historiens vont appeler, un Empire libéral. Un Empire libéral, soit, mais aussi un empire colonial, car, tout comme l'Angleterre, la France se déploie sur d'autres continents comme en Cochinchine avec la campagne de 1858-1862.

Puis, arrive en 1870 une séquence d'événements qui se télescopent et qui vont secouer la France. Il y a d'abord la chute du Second Empire, au début de la guerre franco-prussienne (1870-1871). Le 16 septembre 1870, soit à peine quelques semaines après la chute de l'Empire, c'est le Sièges de Paris, un siège qui dure jusqu'au début de l'année 1871. L'agitation sociale n'est pas terminée pour autant, puisque la France vit un autre événement marquant, la Commune de Paris, de mars à mai 1871. Pendant près d'un an, le pays est donc secoué par des épisodes de violence et de confrontation, et l'Assemblée nationale peine à s'imposer.

Puis, peu à peu, la III<sup>e</sup> République s'organise. La situation n'est pas sans rappeler les troubles que John Locke a vécus et qui l'ont conduit à l'idée de tolérance. Le même genre d'appel au secours est lancé, en France, en 1889, par le Comité de l'union libérale : « Tous les hommes d'ordre, tous les conservateurs sincères, tous les républicains clairvoyans [sic] sont alarmés de la situation où se trouve le pays. [...] ils n'aperçoivent qu'un moyen d'épargner à la France une révolution nouvelle [...] c'est de revenir aux idées de modération, de tolérance et de libéralisme vrai depuis trop longtemps abandonnées [...] <sup>33</sup> »

---

<sup>33</sup> Voir Comité de l'union libérale, *Journal des débats politiques et littéraires*, 16 mars 1889.

Un autre événement secoue la France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et plonge le pays au cœur d'une crise à la fois juridique, politique, intellectuelle et sociale : l'Affaire Dreyfus (1894-1899), une crise que Nicola Tenzer juge être en relation avec la question libérale, du moins en ce qui a trait à la liberté d'expression et à l'engagement des citoyens à défendre ce droit : « Le libéralisme politique ne signifie pas dépolitisation, apathie, absence de contrôle, mais bien engagement, comme l'affaire Dreyfus l'a montré, mais la question est celle de sa poursuite dans la durée et de l'acclimatation dans un pays de l'esprit de liberté<sup>34</sup>. » Vue sous cet angle, l'Affaire Dreyfus nous semble un bon exemple du déplacement de l'agitation sociale, depuis la rue vers les tribunaux et les journaux, un déplacement révélateur d'une transformation du pouvoir politique en France. Adélard Langevin suivra, comme nous le verrons, cette tendance d'aller vers les journaux pour défendre son point de vue.

Au chapitre de la séparation des pouvoirs entre les Églises et l'État, la France, pourtant révolutionnaire dès 1789, celle-là même qui transforma la cathédrale Notre-Dame de Paris en Temple de la Raison, attendra plus d'un siècle avant de promulguer de façon définitive cette séparation, les essais précédents ayant fait l'objet de constants allers-retours. En effet, c'est en 1905 que la France, pourtant républicaine, vote sa Loi sur la neutralité de l'État vis-à-vis de l'ensemble des religions<sup>35</sup>. Ce n'est cependant pas son premier essai pour tenter d'encadrer cette Église catholique omniprésente sur le sol

---

<sup>34</sup> Voir Nicolas Tenzer, « Le libéralisme », dans *L'affaire Dreyfus. Les éléments fondateurs*, dir. Vincent Duclerc et Perrine Simon-Nahum (Paris, Armand Colin, 2009), 15.

<sup>35</sup> Il y est d'ailleurs rappelé que cette loi « [...] est considéré comme le texte fondateur de la laïcité en France. » Dans « L'essentiel de la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État », Vie publique, République française, 2022. <https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-letat#:~:text=L'essentiel,-Bien%20qu'elle&amp;text=le%20respect%20de%20toutes%20les,et%20de%20salarariat%20du%20clergé.>

français : «La séparation des Églises et de l'État date d'un siècle, mais elle avait auparavant, et pendant plus d'un siècle, fait l'objet de propositions et de revendications contradictoires, les unes inspirées par le vœu d'accroître la liberté des cultes, les autres par la volonté de hâter leur disparition<sup>36</sup>. »

Peut-on trouver, dans ces hésitations de la France, une des causes expliquant les nombreuses querelles chez les élites canadiennes-françaises quant au sens à donner au libéralisme à cette époque ? La question semble, effectivement, revenir dans les débats sans qu'il n'y ait de consensus autour de la réponse. Il faudra attendre Wilfrid Laurier pour clarifier la direction à donner au libéralisme canadien ; nous y reviendrons.

Dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle, l'élite canadienne-française est toujours rattachée intellectuellement à la France, ne fût-ce que par son éducation, en grande partie soutenue par un clergé y ayant conservé des liens. Comprendre cette France-là, son instabilité dans ses choix politiques, permet de mieux comprendre pourquoi cette difficulté, au sein des élites canadiennes-françaises, laïques ou catholiques, à clarifier ce qu'est le libéralisme au risque de fractionner l'idéologie en de nombreuses variantes. La France, à cette époque, offrait des repères bien fragiles qui se composaient et se décomposaient au rythme des bouleversements politiques.

Au sud-ouest, du côté de l'Ontario, l'orientation libérale était déjà acquise, les Canadiens anglais ayant comme modèle le Royaume-Uni qui se déploie de manière impériale<sup>37</sup>. Restait le sud avec les États-Unis et la menace de conquête.

---

<sup>36</sup> Jean-François Chanet et Denis Pelletier, «La laïcité à l'épreuve de la sécularisation 1905-2005 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 87, n° 3 (2005) : 7.

<sup>37</sup> Il faut aussi mentionner qu'au sein des Églises protestantes, l'enseignement religieux se fait souvent dans les Sunday School à l'extérieur de la structure scolaire. James Taylor rappelle que le mouvement des Sunday School s'est répandu au XIX<sup>e</sup> siècle. Voir James Taylor, « Écoles du dimanche », dans *L'Encyclopédie canadienne* (Historica Canada, 2006).

*Les États-Unis d'Amérique : In God We Trust*

La guerre de Sécession, qui se termine en 1865, confirme la victoire des États du Nord sur ceux du Sud. C'est une victoire contre l'esclavagisme, mais c'est aussi la victoire de l'économie des États du Nord sur celle du Sud. C'est la victoire d'une économie qui participe à l'essor industriel, avec ses manufactures et ses travailleurs spécialisés, contre une économie mercantiliste avec ses plantations, ses esclaves polyvalents et ses acheminements de ressources vers la métropole, pour y être transformées.

Un des impacts de cette mutation de l'économie américaine, pour le Canada, est démographique, une partie de la population du Québec migrant vers le sud : « Dans la décennie 1860-70, à la suite des effets déséquilibrants de la guerre civile américaine, environ 20 % de la population québécoise a pu traverser la frontière pour trouver de l'emploi dans la production industrielle. Entre 1880 et 1900, une nouvelle vague d'égale proportion a quitté le territoire du Québec<sup>38</sup>. » Ce flux migratoire aura un impact majeur sur la mission que s'est donnée Adélard Langevin d'attirer, vers les Prairies, les Canadiens français, y compris ceux ayant émigré aux États-Unis.

La fin de la guerre de Sécession a également pour conséquence l'accélération de la conquête de l'Ouest et le renforcement de la *Manifest Destiny*. Cette conquête est d'ailleurs déjà bien engagée, car en 1862, en pleine guerre civile, le président Abraham Lincoln signait un *Homestead Act*<sup>39</sup>. La même année, les États-Unis votent le *Pacific Railway Act*, une loi qui entraîne la création de l'Union Pacific Railroad, une compagnie vouée à la

---

<sup>38</sup> Voir Pierre Anctil, « La Franco-américaine ou le Québec d'en bas », *Cahiers de géographie du Québec* 23, n° 58 (2005) : 41.

<sup>39</sup> Cette loi permet l'acquisition de terres par les colons américains migrant vers l'Ouest. Cette formule sera également utilisée par le Canada au Manitoba.

création d'un chemin de fer transcontinental. Cet élan expansionniste chez le voisin du Sud va entraîner le Canada, à son tour, dans la construction de son propre transcontinental.

Sur le plan politique, les États-Unis connaissent une période reposant sur la stabilité républicaine, de 1890 à 1913, avec les présidents William McKinley (1897 à 1901), Theodore Roosevelt (1901 à 1909) et William Taft (1909 à 1913). Le pays traverse alors une période de questionnement avec la prise de conscience de la pauvreté et de la condition sociale d'une partie de la population. À titre d'exemple, mentionnons Jacob Riis qui publie en 1890, « *How the Other Half Lives* », un livre qui ouvre la voie au journalisme social en dénonçant la pauvreté, et Walter Rauschenbusch, un pasteur baptiste, qui publie, en 1907, « *Christianity and the Social Crisis* ».

Il faut également mentionner Richard Ely, un économiste, enseignant à l'université, et qui sera l'un des fondateurs de l'American Economic Association (1885). Ely est fortement influencé par le *Social Gospel*, un mouvement des Églises chrétiennes. Il propose des réformes économiques en lien avec la charité chrétienne : « It was Ely who took the lead among American economists in assailing the premises and principles of classical economics and in substituting for the philosophy of laissez faire the opposing philosophy of the general-welfare state. In this way Ely brought 'science to the aid of Christianity' [...]»<sup>40</sup> »

Les États-Unis, sans renoncer à l'expansion des marchés, au progrès et à l'industrialisation, prennent conscience de l'effet pervers de l'industrialisation sur la classe ouvrière. Le président Roosevelt sera influencé par certains aspects de la pensée d'Ely :

---

<sup>40</sup> Sidney Fine, « Richard T. Ely, Forerunner of Progressivism, 1880-1901 », *Mississippi Valley Historical Review* 37, n° 4 (mars 1951) : 604.

« And Theodore Roosevelt once declared that Ely “first introduced me to radicalism in economics and then made me sane in my radicalism”<sup>41</sup>. » Comme pour le Royaume-Uni, force est de constater qu’à cette époque, aux États-Unis, l’esprit des Églises chrétiennes n’est jamais trop loin du pouvoir politique.

L’influence des Églises chrétiennes sur la politique interne, aux États-Unis, a pu être un facteur déstabilisant chez Adélarde Langevin qui y aurait vu une potentielle concurrence de ces Églises, en sol canadien, des concurrents qu’il faut combattre, et qui seraient responsables, du moins en partie, de la déconfessionnalisation de l’école publique<sup>42</sup>.

Néanmoins, les États-Unis sont toujours engagés dans l’idéologie libérale, celle des libertés ainsi que dans celle du progrès. S’ils se sont affranchis politiquement de la Grande-Bretagne, ils ne se sont pas affranchis, pour autant, de cette idéologie ni de son potentiel économique. Le pays est à la recherche de nouveaux marchés qu’il souhaite à l’intérieur de ses frontières pour éviter les barrières tarifaires ; cela ne peut se faire que par l’annexion de territoires. C’est ainsi qu’il repousse constamment la frontière de l’Ouest. Peu à peu, les territoires conquis se transforment en nouveaux États de l’Union, un processus de conquêtes que le Canada entame, à son tour, en 1870.

Et alors que les nouveaux États libéraux de l’Amérique du Nord partent à la conquête de territoires, le Saint-Siège, lui, voit les siens disparaître avec le Risorgimento.

---

<sup>41</sup> Voir Murray N. Rothbard, « Richard T. Ely : Paladin of the Welfare-Warfare State », *Independent Review* 6, n° 4 (2002) : 586.

<sup>42</sup> Sur la non-confessionnalité des écoles publiques, Isabelle Richet rappelle que la question est toujours débattue aux États-Unis. Voir Isabelle Richet, « Les “guerres scolaires” américaines : les Églises, la Cour suprême et la religion dans les écoles », *Revue française d’études américaines* 2, n° 96 (2003).

### *Le Saint-Siège : Perdre Rome et gagner la planète*

Parler du Saint-Siège dans le chapitre sur le libéralisme peut surprendre, mais celui-ci exerce une influence idéologique sur le Canada français. Lorsqu'Adélard Langevin prend la tête de l'archevêché de Saint-Boniface, c'est Léon XIII qui est le chef de l'Église catholique. Les États pontificaux terminent leur long processus d'effritement et Pie IX, le pape qui précède Léon XIII, s'est réfugié dans son palais pontifical. L'Église catholique, régnante spirituellement, est à la recherche de son identité temporelle, une identité qu'elle ne retrouvera qu'après la Grande Guerre et limitée à un territoire minuscule, celui de l'État de la Cité du Vatican.

Depuis 1870, il n'y a plus d'États pontificaux. Les unions stratégiques entre les monarchies, les princes d'Italie et les princes de l'Église sont terminées. L'Italie est en marche vers son unité civile et s'affranchit de l'autorité ecclésiastique. Le coup de grâce a été donné le 11 septembre 1870 : Rome, jusqu'alors pontificale, passe au royaume d'Italie. À la négociation offerte à Pie IX, ce dernier préfère le silence et se replie dans le palais apostolique, le Pallatium Apostolicum ou palais pontifical, un palais avec fortifications. Il s'agit d'un repli politique, du repli d'une Église-État, mais il ne s'agit pas d'un repli hors de la sphère spirituelle.

Commencent alors des années où, une nouvelle fois, l'Église catholique doit s'ajuster au monde temporel pour assurer sa survie. Cinq papes sont touchés par ce repli qui dure presque soixante ans<sup>43</sup>. Pour les besoins de l'analyse, nous retiendrons plus

---

<sup>43</sup> Il y a d'abord Pie IX (1846 à 1878), puis Léon XIII (1878 à 1903), Pie X (1903 à 1914), Benoît XV (1914-1922) et enfin Pie XI (1922-1939).

spécialement Léon XIII, le pape qui a produit l'encyclique *Affari Vos*, une encyclique rattachée à la crise scolaire du Manitoba.

Il succède à Pie IX, un pape qualifié de *zelanti*, c'est-à-dire un pape qui favorise l'approche dogmatique, un pape fidèle aux traditions. Léon XIII est un *politicanti*, un pape plus ouvert sur le monde et conscient des changements qui s'opèrent. Il est né à Carpineto Romano, près de Rome, alors que la région appartenait à l'Empire français. Il a été nonce apostolique en Belgique, de 1843 à 1846, à une époque où Marx y séjournait. C'est un pape au long règne, vingt-cinq années, et qui, pourrions-nous le dire ainsi, transcende d'une certaine façon le libéralisme de l'époque, un libéralisme qui repose principalement sur les libertés défendues par les bourgeoisies occidentales qui se mettent en place. En effet, Léon XIII est aussi préoccupé par les droits, mais ce sont ceux des ouvriers exploités, ce qui n'est pas sans rappeler le mouvement des Églises chrétiennes aux États-Unis.

Cela le mènera à produire l'Encyclique *Rerum Novarum* avec, comme première phrase, cet avertissement au monde libéral bourgeois : « La soif d'innovations qui depuis longtemps s'est emparée des sociétés et les tient dans une agitation fiévreuse devait, tôt ou tard, passer des régions de la politique dans la sphère voisine de l'économie sociale<sup>44</sup>. »

Est-ce que cela en fait un pape libéral ? Rien n'indique, dans l'état de la recherche, qu'il dénonçait le libéralisme, rien ne nous indique non plus qu'il y était ouvert. C'est un observateur prudent, préoccupé par la question sociale. C'est aussi un fin stratège qui ménage ses alliés, la bourgeoisie libérale capitaliste, car c'est d'elle que dépend, en dernière instance, le sort de l'Église à Rome. Mais nous avons, avec l'encyclique *Affari Vos*, des indications laissant entendre qu'il distinguait l'existence de deux pouvoirs, celui des

---

<sup>44</sup> Léon XIII, « *Rerum Novarum* », *Encyclique papale*, 1891.

Églises et celui de l'État : « Let them [les catholiques engagés dans l'action publique] religiously and courageously defend what is true and right, the interests of the Church and of the State<sup>45</sup>. » Il est remarquable de voir de quelle manière Léon XIII parvient à dénoncer tout en ne dénonçant pas : il parle de l'inconséquence du législateur, une étourderie en quelque sorte, puis du *faux principe de la séparation*, pour ensuite encourager à la tolérance, une tolérance vis-à-vis d'un *état de choses*, dit-il, *qui n'est pas le pire de tous* ! Nous interprétons ces mots de Léon XIII comme des mots de prudence : sans renoncer aux positions de l'Église, le Saint-Siège doit assurer sa survie politique.

Léon XIII s'était déjà prononcé plus explicitement sur la séparation des pouvoirs en s'adressant, cette fois-ci aux Français, les invitant à se rallier à la République :

C'est une manière d'être [la République] qui, si elle a ses nombreux et graves inconvénients, offre aussi quelques avantages, surtout quand le législateur, par une heureuse inconséquence, ne laisse pas que de s'inspirer des principes chrétiens ; et ces avantages, bien qu'ils ne puissent justifier le faux principe de la séparation, ni autoriser à le défendre, rendent cependant digne de tolérance un état de choses qui, pratiquement, n'est pas le pire de tous<sup>46</sup>.

Cette reconnaissance du pouvoir politique est néanmoins ambiguë puisque Léon XIII précise aussi dans cette encyclique que l'Église catholique est toujours supranationale : « Inutile de rappeler que tous les individus sont tenus d'accepter ces gouvernements et de ne rien tenter pour les renverser ou pour en changer la forme. De là vient que l'Église, gardienne de la plus vraie et la plus haute notion sur la souveraineté

---

<sup>45</sup> Léon XIII, « Affari Vos », *Encyclique papale*, Vatican, 1897.

<sup>46</sup> Léon XIII, « Au milieu des sollicitudes », *Encyclique papale*, Vatican, 1892.

politique, puisqu'elle la fait dériver de Dieu, a toujours réprouvé les doctrines et toujours condamné les hommes rebelles à l'autorité légitime<sup>47</sup>. »

Pour conclure cette section sur le libéralisme venu d'ailleurs, il apparaît que le Canada est à s'organiser politiquement et à se transformer en État de droit à une époque où l'idéologie libérale est à s'incarner dans les nouveaux États libéraux. Le nouveau pays reste aussi en lien avec le Saint-Siège. Celui-ci exerce toujours, malgré sa précarité temporelle, une influence suffisamment grande pour que les élites canadiennes-françaises y aient recours, y compris Wilfrid Laurier<sup>48</sup>.

### Le Canada, un nouvel État libéral

La naissance des États libéraux en Occident s'accompagne de l'arrivée d'une période que certains historiens et philosophes appellent *la modernité*. Nous avons retenu la définition que donne Michel Bock de la modernité parce que nous pensons qu'elle cerne bien la complexité de cette transition entre les valeurs traditionnelles et les valeurs actuelles, un passage qui va transformer les sociétés occidentales, principalement sur leur façon de penser, de s'enrichir et de s'organiser politiquement. De plus, Michel Bock prend en compte un phénomène non négligeable dans cette transformation, l'arrivée des médias :

Définissons-le [le concept de la modernité] tout simplement comme l'ensemble des phénomènes économiques, politiques, culturels et intellectuels qui accompagnent le passage de la société « traditionnelle » (c'est-à-dire, pour l'essentiel, rurale et agricole) à l'ère de l'urbanisation et de l'industrialisation. Cette

---

<sup>47</sup> Léon XIII, « Au milieu des sollicitudes », *Encyclique papale*, Vatican, 1892.

<sup>48</sup> Wilfrid Laurier fera appel au Saint-Siège pour avoir un observateur dans la question des écoles du Manitoba : « [...] au moment où tout semblait désespéré pour les libéraux, Laurier obtenait l'envoi d'un délégué apostolique chargé de faire rapport au pape sur la situation religieuse au Canada et sur la question des écoles du Manitoba. Mgr Del Val fut chargé de cette importante mission. ». L. O. David, *Laurier et son temps* (Montréal : « La Patrie », 1905), 135.

transition progressive a pour conséquence de contribuer à l'effritement des anciennes solidarités communautaires de la société traditionnelle et de redéfinir certaines de ses relations sociales à l'intérieur d'un système d'institutions intermédiaires et homogénéisant, dont les plus importantes sont sans doute l'État bureaucratique et les médias de masse<sup>49</sup>.

On assiste alors, au XIX<sup>e</sup> siècle, à la transformation de l'Amérique du Nord en États libéraux avec la fondation du Canada et son expansion vers l'Ouest, parallèlement au mouvement entrepris par les États-Unis. Le Mexique s'était, lui, émancipé de l'Espagne en 1821.

#### *La Confédération canadienne : une union libérale expansionniste*

Lorsque certaines colonies de l'Amérique du Nord britannique se réunissent pour développer une union fédérale, le modèle d'un État de droit libéral s'impose, d'autant plus que la Grande-Bretagne a déjà implanté son modèle parlementaire dans ses colonies. La naissance de cet État de droit sera confirmée par la Loi constitutionnelle de 1867.

Le Canada s'apprête alors à repousser ses frontières. Les premières années seront cruciales et l'acquisition de la terre de Rupert est un passage obligé pour donner, au nouvel État, la force économique qui lui permettra de grandir comme État libéral. Il y a déjà un point d'ancrage en Colombie-Britannique avec Armor de Cosmos, un partisan du libéralisme qui est installé dans cette colonie depuis 1858, et qui souhaite voir se réaliser ce rêve d'un Canada allant d'un océan à l'autre. Si l'Est du nouveau pays prend forme, il faut maintenant combler l'écart géospatial entre l'Ontario et cette colonie.

---

<sup>49</sup> Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx* (Montréal : Hurtubise, 2004), 91.

L'intention de créer un État, d'est en ouest, bordant la frontière américaine, est donc bien présente dans la vision des Pères de la Confédération, d'autant plus qu'au printemps 1867, les États-Unis scellent une entente avec la Russie confirmant l'acquisition de l'Alaska. Certaines élites canadiennes de l'époque vont y voir un danger. Eric Bédard parle de cette présence hégémonique menaçante qui apparaît dès 1823, avec le président Monroe<sup>50</sup>. D'ailleurs, l'homme politique D'Arcy McGee avait déjà exprimé cette crainte : « Ils [les États-Unis] ont voulu la Floride, ils s'en sont emparés ; ils ont voulu la Louisiane, ils l'ont achetée ; ils ont voulu le Texas, ils l'ont volé [...]. La conquête du Canada a été la première ambition de la Confédération canadienne, et elle n'a jamais cessé de l'être<sup>51</sup>. » Cette pression américaine a pu accélérer le besoin pour les colonies britanniques de s'unir<sup>52</sup>.

Si cette crainte de l'envahisseur revient dans l'historiographie traitant de la fondation du Canada, il est pourtant difficile de dire s'il s'agissait là d'une intention importante chez les Pères de la Confédération, du moins pour le Bas-Canada : « Il demeure cependant qu'il s'agit là de l'une des grandes lacunes de notre histoire. Nous ne saurons jamais quel était vraiment le sentiment des Canadiens français du Bas-Canada sur la Confédération<sup>53</sup>. »

Peter Smith, dans un article sur les origines de la Confédération, y voit, la recherche de la richesse au même titre que celle de la vertu : « I will argue that the debate between wealth and virtue, which reached its height in the writings of the Scottish Enlightenment,

---

<sup>50</sup> Éric Bédard, « 1867, la première fondation du Canada », *Histoire, économie et société* 36, n° 4 (2017) : 9.

<sup>51</sup> D'Arcy McGee cité dans Éléna Choquette, « L'autre fracture : Les peuples autochtones et l'Union fédérale de 1867 », *Cap-aux-Diamants*, n° 129 (2017) : 22.

<sup>52</sup> John Douglas Belshaw, *Canadian History : Pre-Confederation* (OpenEd, 2015), 17-18.

<sup>53</sup> Gil Rémillard, « Les intentions des Pères de la Confédération », *Les Cahiers de droit* 20, n° 4 (1979) : 828.

is critical to comprehending the clash between Reformer and Tory in nineteenth-century Canada<sup>54</sup>. »

Le projet confédératif pouvait séduire les bourgeoisies, marchande et professionnelle, l'une et l'autre pouvant tirer avantage à la fois de l'ouverture de nouveaux marchés et du parlementarisme. Enfin, il faut aussi citer Dean Louder et Éric Waddell qui parlent d'un projet d'État moderne capitaliste et qui n'hésitent pas à intégrer le volet économique à la réforme constitutionnelle de 1867, avant même la *Politique nationale* : « Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on prévoyait l'intégration totale de l'Ouest à l'intérieur de l'État moderne et du système capitaliste<sup>55</sup>. »

La Confédération repose-t-elle sur un plan libéral ? Cela n'est pas très éloigné de la pensée d'Ian McKay : « [...] Confederation – interpreted more broadly and comprehensively than the political reorganization of 1864-67 to include the subsequent elaboration and stabilization of a federal system down to 1896 – could be seen not so much as the 'Birth of a Nation' as a 'Consolidation of a General Liberal State Program' [...]»<sup>56</sup> » McKay rappelle alors que l'arrivée de cette idéologie, à la colonie de la rivière Rouge, contrastait avec l'approche paternaliste de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Nous pourrions ajouter avec celle tout aussi paternaliste de l'Église catholique.

Sur certains aspects, la Loi constitutionnelle de 1867 donne une piste sur l'intention du projet de Confédération. Dans son préambule, il est question d'une nouvelle *Puissance* ; il est aussi question de s'allier à la Grande-Bretagne : « [...] de développer la prospérité

---

<sup>54</sup> Peter J. Smith, « The Ideological Origins of Canadian Confederation », *Canadian Journal of Political Science* 20, n° 1 (mars 1987) : 5.

<sup>55</sup> Éric Waddell, Dean R. Louder et C. Morissonneau, « Du continent perdu à l'archipel retrouvé : Le Québec et l'Amérique française », *Cahiers de géographie du Québec* 23, n° 58 (s. d.) : 6.

<sup>56</sup> Voir Ian McKay, « The Liberal Order Framework : A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *Canadian Historical Review*, n° 81 (2000) : 633.

des provinces et de favoriser les intérêts de l'Empire britannique<sup>57</sup>. » Et les intérêts de la Grande-Bretagne sont, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'expansion des marchés.

Le modèle de gouvernance adopté lors de la fondation du Canada est le modèle britannique. Si bien des aspects sont à considérer dans cet événement, par exemple la question d'un parlement responsable et les questions de langue et de foi, le texte constitutionnel est clair : il y est question de prospérité, donc de richesse, et de servir les intérêts de l'ancienne métropole, des intérêts qui sont politiques, mais aussi économiques. Par ailleurs, il faut noter, dans ce projet de Confédération, l'absence de référence à une vision de société comme vont le faire les Américains avec la Déclaration d'Indépendance, ou la France avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, des documents concomitants avec leur émancipation politique.

Impossible également de ne pas remarquer, dans ce même préambule de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, une référence à l'annexion d'autres territoires : « [...] qu'il importe de prévoir l'adhésion éventuelle à l'Union d'autres territoires de l'Amérique du Nord britannique<sup>58</sup>. » De plus, la séparation des pouvoirs entre l'Église et l'État n'est pas tout à fait réalisée, car nous pouvons lire, toujours dans ce préambule, que la loi est édictée *avec le consentement des lords temporels et spirituels*.

Les Pères de la Confédération avaient gagné sur le temps en faisant du Canada la première colonie britannique à accéder au rang de Dominion. Il leur restait maintenant à gagner sur l'espace et sur les nouveaux marchés, de nouveaux marchés trouvés, d'abord, à l'exemple des États-Unis, en gagnant sur l'espace continental. C'est alors qu'arrive la

---

<sup>57</sup> Voir Parlement britannique. *Loi de 1867 sur l'Amérique du Nord Britannique*, Loi constitutionnelle, promulguée le 29 mars 1867.

<sup>58</sup> *Loi de 1867 sur l'Amérique du Nord Britannique*.

Politique nationale mise de l'avant par le gouvernement conservateur de John A. Macdonald.

### *La Politique nationale ou la conquête de l'Ouest*

Macdonald va travailler à l'expansion des marchés intérieurs. L'acquisition de la Terre de Rupert réalisée, il convient maintenant de voir à sa rentabilité. Le développement du chemin de fer, une promesse faite à la Colombie-Britannique qui s'est jointe à la Confédération en 1871, et la croissance démographique, par le biais de l'immigration, sont des projets mis de l'avant : « Immigration was a key element of industrial growth [...]. Immigration policy was therefore almost exclusively directed at promoting immigration, and in particular towards facilitating the settlement of immigrants in Canadian West<sup>59</sup>. » Le chemin de fer est à ce point important qu'il fait partie de la Loi constitutionnelle de 1867 (Art. 145), mais il est alors question d'un chemin de fer allant vers l'Est, jusqu'à Halifax. Le projet de construction du chemin de fer vers l'Ouest est, lui, dans le programme de la Politique nationale.

Cette politique repose sur une stratégie protectionniste ; le Canada, tout comme les États-Unis, va chercher à développer d'abord ses marchés intérieurs et à les protéger contre l'arrivée de produits concurrentiels à meilleurs prix. Pour y arriver, il faut mobiliser les ressources internes, développer les nouveaux territoires et surtout attirer des immigrants pour développer ces marchés, en termes de production et de consommation. Cette stratégie s'explique par le fait que, pour ces nouveaux pays que sont le Canada et les États-Unis, leur faiblesse démographique constitue un enjeu s'ils veulent aller sur les marchés

---

<sup>59</sup> Ninette Kelley et Michael Trebilcock, *Making of the Mosaic : A History of Canadian Immigration Policy* (University of Toronto Press, 1998), 62.

internationaux. Et c'est ainsi que le Canada, tout comme les États-Unis, est un pays qui passe de colonisé à colonisateur, et qui va s'attaquer d'abord à la conquête de nouveaux marchés intérieurs, en s'appropriant l'Ouest.

Tous ces nouveaux paramètres, juridico-constitutionnels, religieux, économiques, sociaux et territoriaux, viennent percuter la colonie de la rivière Rouge lors de sa transformation en cinquième province. Cela a pu rendre difficile, pour le clergé missionnaire en place dans l'Ouest, de comprendre la portée des tendances lourdes qui s'installent. Cela peut également expliquer le fait que certaines élites parlementaires et intellectuelles canadiennes-françaises se soient enlisées dans des débats oratoires sur le sens à donner au libéralisme, ouvrant ainsi le passage, peut-être à leur insu, à un leader plus perspicace, Wilfrid Laurier.

#### *Wilfrid Laurier et la voie ensoleillée*

Wilfrid Laurier est un libéral. Il s'identifie au libéralisme qui se met en place en Grande-Bretagne, évitant ainsi de tomber dans le piège du flou de la définition du libéralisme français du XIX<sup>e</sup> siècle : « Les libéraux parmi les Canadiens français ne sont pas comme les libéraux de France et d'autres pays européens [...]. Nous ressemblons plutôt aux libéraux d'Angleterre, qui depuis tant d'années ont travaillé à introduire les réformes en se servant de moyens constitutionnels<sup>60</sup>. » John A. Macdonald aussi, sans grande surprise compte tenu de ses origines écossaises, se disait être fidèle à la Grande-Bretagne : « It has been a truly Conservative course in the higher patriotic sense, Conservative in

---

<sup>60</sup> Cité dans Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier : Quand la politique devient passion* (Presses de l'Université Laval, 2007), 86.

thought, Conservative in feeling, Conservative in advocating the connection with the mother country – that grand old country from which we hail<sup>61</sup>. » Le Canada, par le biais de certaines de ses élites politiques, anglophones et francophones, est donc en lien idéologique avec la Grande-Bretagne libérale.

Laurier donne, en 1877, une conférence sur la question libérale devant le Club canadien, à Québec. Cette conférence est un repère historique important dans l’histoire des idées politiques du Québec et du Canada ; il s’agit d’un exposé sur sa conception du libéralisme. Le politicien transcende, par ce discours, les querelles partisanses, les chicanes de clochers, et il transporte son auditoire dans une sphère conceptuelle, peut-être plus abstraite, mais assurément plus porteuse d’avenir dans un Occident libéral qui se met en place :

Depuis de longues, oui, de bien longues années, nous avons perdu l’habitude d’entendre un homme public parler d’autres choses que de ses adversaires, des mérites de son parti, des crimes de ceux qui lui font opposition, des mille petites chicanes qui sont la monnaie courante des discoureurs. Il nous manquait la théorie, le sens des principes constitutionnels, la thèse qui établit, qui démontre et qui élucide<sup>62</sup>.

En outre, Laurier parle d’un principe cher au libéralisme, celui de la liberté. Mais il ne s’agit pas de la liberté individuelle ; c’est plutôt celui d’une liberté collective, la liberté d’expression d’un peuple qui a obtenu un gouvernement responsable. Il s’agit donc d’une liberté d’État, une liberté d’État de droit, un État qui, et cela peut surprendre, serait prêt à tolérer que l’Église se mêle de faire de la politique : « Je dis qu’il n’y a pas un seul libéral

---

<sup>61</sup> John A. Macdonald, cité dans C. H. MacKintosh, « Liberal Conservative Hand-Book », 1876.

<sup>62</sup> Texte d’introduction au discours de Wilfrid Laurier, auteur inconnu. Dans Wilfrid Laurier, *Wilfrid Laurier à la tribune, 1871-1890. Recueil des principaux discours prononcés au Parlement ou devant le peuple, depuis son entrée en politique active en 1871* (Québec : Turcotte et Ménard, 1890), 53.

canadien qui veuille empêcher le clergé de prendre part aux affaires politiques, si le clergé veut prendre part aux affaires politiques. [...] Non, que le prêtre parle et prêche comme il l'entend, c'est son droit<sup>63</sup>. »

S'il est étonnant de constater que, dans ce discours, la question économique n'est pas davantage développée, c'est que quelques années plus tôt, en 1871, Laurier avait fait un discours tout aussi percutant sur l'économie libérale à l'Assemblée nationale, alors qu'il en était membre. Il parle dans ce discours d'un côté très sombre de la situation économique : « C'est un fait humiliant à avouer qu'après trois siècles d'existence ce pays ne peut pas encore se suffire à lui-même, et que, quand la nature lui a prodigué tous les dons pour en faire un pays industriel, il soit encore obligé de se fournir sur les marchés étrangers<sup>64</sup>. » Les interventions de Laurier et la popularité qui accompagnera l'homme politique révèlent que le besoin, en cette dernière période du XIX<sup>e</sup> siècle, est de mettre fin aux querelles entre les élites canadiennes-françaises sur la question du libéralisme qui ont cours depuis l'affaire Guibord et d'aller vers le progrès porté par le libéralisme. Dans sa thèse sur l'affaire Guibord, Alexandre Camiré explique :

L'idéologie libérale doit alors se trouver une nouvelle voie [pour enterrer l'affaire Guibord]. Une minorité reste fidèle aux principes des Rouges, mais le Parti libéral se prépare à une transformation d'envergure, voulant devenir un parti moderne et une solution politique valable. C'est en 1877 que Wilfrid Laurier, ancien membre de l'Institut, fait son fameux discours pour la distinction entre le libéralisme catholique et le libéralisme politique<sup>65</sup>.

---

<sup>63</sup> Dans Wilfrid Laurier, *Wilfrid Laurier à la tribune, 1871-1890*, 81.

<sup>64</sup> Dans Wilfrid Laurier, *Wilfrid Laurier à la tribune, 1871-1890*, 4.

<sup>65</sup> Alexandre Camiré, « Confrontations et excommunication : l'impact de l'affaire Guibord, au Canada et ailleurs » (Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 2011), 96.

Industrialisation, État libéral, le libéralisme canadien sous Laurier est entre bonnes mains, d'autant plus que l'homme a la souplesse du roseau pour traverser les crises politiques. Il expose lui-même sa stratégie, celle de la voie ensoleillée, telle qu'il la nomme dans un autre discours phare, en anglais cette fois et en Ontario. L'entrée en matière du discours est fracassante pour l'épiscopat et Saint-Boniface, car Laurier commence en se référant à la question scolaire. En bon stratège, il choisit une audience anglophone pour s'exprimer sur la question et utilise une métaphore tirée d'un échange entre le soleil et le sable qui n'est pas sans rappeler l'allégorie de la caverne de Platon. Il trace la voie du compromis pour aller vers Greenway, le premier ministre du Manitoba, en lui demandant d'être généreux : « But if you go and appeal to your neighbour and say, 'We have a difference, and must settle it,' he will say, 'I will meet you half way.'<sup>66</sup> » Cette stratégie mènera au compromis Laurier-Greenway sur la crise scolaire du Manitoba, en 1896.

### Un changement de paradigme au Manitoba

Pour achever le projet libéral, le Canada doit donc, maintenant, gagner les terres au-delà du lac Nipigon. Sur la route vers l'Ouest, la colonie de la rivière Rouge devient, dès lors, un passage obligé, un point d'ancrage qui offre plusieurs garanties, un relais assuré avant de poursuivre la route. C'est historiquement le point d'ancrage des Voyageurs, ce sera désormais celui du libéralisme. Plusieurs marqueurs identitaires sont là pour l'attester.

Les nouveaux arrivants peuvent y trouver une colonie structurée, socialement et politiquement, bilingue de surcroît. Ils trouvent aussi des institutions, la présence des Églises chrétiennes et, particulièrement pour les catholiques, un réseau de paroisses

---

<sup>66</sup> Dans Wilfrid Laurier, « Wilfrid Laurier : "The Sunny Way" Speech, 1895 », dans *L'Encyclopédie canadienne* (Historica Canada, 2017).

organisées le long des rivières. Gilles Martel a souligné les limites de ce type d'occupation du sol qui fragilisera les efforts des archevêques dans leurs efforts de colonisation : « Ce mode d'occupation des terres offre l'avantage d'éviter l'isolement. On n'est jamais très éloigné d'un voisin. Par contre, cette répartition étale la population sur de très grandes distances et favorise le développement de l'esprit de clan, ou plus précisément dans le cas actuel, de l'esprit de clocher, puisque les habitants sont encadrés par paroisses ou par missions à faible densité de population<sup>67</sup>. »

Au moment de la fondation du Manitoba, les communautés locales vivent autour de leurs paroisses et alimentent un système économique basé sur le mercantilisme.

#### *À l'origine, le mercantilisme et la religion*

À l'origine, la colonie s'adonne principalement au commerce des fourrures et à l'agriculture, des activités s'inscrivant dans une économie mercantiliste. L'organisation de la colonie était, d'ailleurs, jusqu'à la fondation du Manitoba, plus ou moins laissée à l'initiative des Églises chrétiennes et du Conseil d'Assiniboia, créé en 1821 par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Des représentants des Églises chrétiennes étaient aussi membres du Conseil d'Assiniboia. Celui-ci a beaucoup évolué au cours des ans, mais au départ, sa principale fonction était d'encadrer le commerce des fourrures et d'assurer la paix dans la colonie pour ne pas gêner le commerce : « The Council of Assiniboia was indeed a somewhat rudimentary state but it played a compelling role in shaping the colony, in great part through the actions of the settlers<sup>68</sup>. »

---

<sup>67</sup> Gilles Martel, « Quand une majorité devient une minorité : Les Métis francophones de l'Ouest canadien », *Cahiers de géographie du Québec* 23, n° 58 (12 avril 2005) : 79.

<sup>68</sup> Nelly Laudicina, « The Rules of Red River : The Council of Assiniboia and its Impact on the Colony, 1820-1869 », *Past Imperfect* 15 (2009) : 38.

L'Église catholique, grâce entre autres à ses chefs épiscopaux, Joseph-Norbert Provencher (1818-1853), puis Alexandre-Antonin Taché (1853-1894), s'y est implantée solidement et a marqué le territoire avec un nombre important de paroisses, particulièrement le long des rivières Rouge et Assiniboine. Les colons sont maintenant sédentaires, sauf exception lors des migrations pendulaires vers Pembina, au sud, lorsque, par exemple, les terres sont inondées. Et, à leur façon, les Métis se sédentarisent, mais cette sédentarisation est fragile et ne résistera pas au choc de l'entrée du Manitoba dans la Confédération.

Les paramètres de cette transition, de l'économie mercantiliste à l'économie capitaliste, et donc à l'économie de marché, se mettent en place très lentement. Gerhard Ens qualifie cette période de *proto-industrialiste*, soit ni tout à fait industrielle, ni non plus, complètement rurale<sup>69</sup>.

Mais la production agricole parvient difficilement à être écoulee, faute de marchés et de moyens de transport. L'économie reste donc principalement locale. Il s'agit toujours, malgré les efforts, d'une économie principalement de type domestique<sup>70</sup>. En effet, les efforts pour générer une production agricole dépassant les besoins domestiques sont, la plupart du temps, voués à l'échec, soit parce qu'ils ne correspondent pas au mode de vie des occupants de la colonie, soit faute de débouchés pour écouler la production, soit à cause d'inondations ou de problèmes de sécheresse. Mais peu à peu, soutenue par la Politique nationale et le développement du réseau ferroviaire, l'agriculture devient une production

---

<sup>69</sup> Gerhard J. Ens, *Homeland to Hinterland : The Changing World of the Red River Metis in the Nineteenth Century* (University of Toronto Press, 1996), 93.

<sup>70</sup> Alan F. J. Artibise, *Winnipeg : A Social History of Urban Growth 1875-1914* (University of Toronto Press, 1975), 6.

qui peut être dirigée vers les marchés extérieurs, permettant ainsi aux habitants de s'enrichir. Ce sont sur ces fondations que la province du Manitoba naissante va prendre son essor.

### *Une nouvelle vision : le Manitoba et les nouveaux marqueurs identitaires*

Sur son passage vers l'Ouest, l'État libéral laisse, à Winnipeg, des marqueurs identitaires, dans les discours avec l'expression *keystone*, donnée à la province, mais aussi dans les repères visuels dans la ville, avec le *Golden Boy*, tout en haut du Palais législatif du Manitoba.

L'expression *keystone* pour désigner le Manitoba remonte à 1869, alors que le journal *Nor'Wester* utilisait l'expression pour décrire la position géographique de la province, à mi-parcours entre les Provinces maritimes, les plus à l'est, et la Colombie britannique : « [...] this vast country of lawn and meadows, of forest and plain, is the completely [sic] of the advantages enjoyed by the people of Canada, as it is physically, the keystone of the Dominion arch to the Pacific<sup>71</sup>. »

L'expression sera reprise par Lord Dufferin, gouverneur général du Canada de 1872 à 1878, dans un discours où il vante la générosité de la terre et la beauté de l'Ouest et conclut que l'arrivée d'un chemin de fer sera, en quelque sorte, une bénédiction, puisqu'il permettra d'écouler la production agricole. Nous y voyons là une allusion directe à l'économie de marché, un potentiel économique important que Dufferin pressent et qui, nous dit Carolyn Harris, voue une admiration au premier ministre John A. Macdonald<sup>72</sup>. Dufferin s'exprime en ces termes pour décrire sa vision du Manitoba, une vision sans la

---

<sup>71</sup> Dans « What Can This Country Offers to the Immigrants of 1869 », *Nor'Wester*, 22 janvier 1869.

<sup>72</sup> Carolyn Harris, « Lord Dufferin », dans *L'Encyclopédie canadienne* (Historica Canada, 2008).

présence des Églises chrétiennes et des villages réunis autour des paroisses. C'est plutôt une vision à couleur économique, axée sur l'exploitation des ressources naturelles à écouler vers de nouveaux marchés, c'est du moins l'interprétation que nous lui donnons :

From its geographical position and its peculiar characteristics, Manitoba may be regarded as the keystone of that mighty arch of sister provinces [...] You have been blessed with an abundant harvest, and soon, I trust, will a railway come to carry to those who need it the surplus of your produce, now, as my own eyes have witnessed, imprisoned in your storehouses for want of the means of transport. May the expanding finances of the country soon place the Government in a position to gratify your just and natural expectations<sup>73</sup>.

Lord Dufferin était quelqu'un dont le regard était tourné vers le futur comme le rappelle Nicholas Roquet : « As Buies envisioned it, Lord Dufferin's project for the city [cette fois-ci Québec] was not so much a practicable plan as a utopian representation of its possible future : a city that would one day be filled with new and magnificent monuments, released from the confines of its walls, irrigated by new roads, and opened onto a grandiose and landscape. » Roquet dit qu'il s'agissait d'un rêve dans la continuation de celui de Pierre-François-Xavier de Charlevoix qui voyait la ville de Québec, un jour, éclipser Paris<sup>74</sup>.

Le Manitoba, dans cette vision, devient la clé permettant le passage vers l'Ouest, mais aussi ouvrant sur l'expansion des marchés. Sa jeune capitale, Winnipeg, avec le réseau ferroviaire qui est à se déployer, devient à son tour un relais pour faire transiter la production agricole vers ces nouveaux marchés.

---

<sup>73</sup> Dans « Manitoba Pageant : Lord Dufferin's Speech in Winnipeg, 1877 », Manitoba Historical Society, 1877.

<sup>74</sup> Nicholas Roquet, « A Liberal and Literary Gothic : Arthur Buies's Vision of Québec », *JSSAC/JSEAC* 37, n° 2 (2012) : 36.

Si nous dépassons, mais de peu, l'espace d'un instant, la plage chronologique de la recherche, nous trouvons un autre indice de cette vision libérale au Manitoba. En effet, le *Golden Boy*, une sorte de statue de la liberté en miniature, a été érigé en 1919 sur la rotonde du Palais législatif de la province. Il représente, selon le gouvernement du Manitoba, l'éternelle jeunesse et l'esprit d'entreprise<sup>75</sup>.

Le sculpteur français Georges Gardet, nous dit le gouvernement du Manitoba, s'est inspiré du dieu Mercure, le dieu du commerce. Il tient dans la main droite, le bras levé au-dessus de la tête, une torche qui éclaire le monde et qui n'est pas sans rappeler la célèbre torche de *La Liberté éclairant le monde* dans le port de New York, un marqueur identitaire du Siècle des Lumières et du libéralisme. Dans l'autre main, il porte une gerbe de blé, symbole des Prairies, mais aussi du commerce sur les marchés et de la nouvelle richesse. Le *Golden Boy* représente des valeurs libérales, celle de la lumière ouvrant les esprits vers la liberté et celle de l'accumulation de la richesse par le commerce. Que la province du Manitoba y voit un symbole de l'éternelle jeunesse en ce monde est un indice du changement des mentalités, alors que l'Église catholique croit plutôt à la vie éternelle dans l'autre monde.

Au cœur de ces valeurs libérales, il y a celle du droit à la propriété. Le marquage du territoire de la nouvelle province du Manitoba par les arpenteurs est maintenant chose acquise lorsqu'arrive Adélard Langevin. Un an après le décès de l'archevêque, soit en 1916, les femmes de la province acquièrent le droit de vote au niveau municipal. Alan Artibise rappelle qu'au-delà du fait qu'elles aient été les premières à obtenir un droit de vote au Canada, il ne faut pas oublier qu'il s'agissait d'une mesure pour renforcer l'emprise

---

<sup>75</sup> « Golden Boy », Province of Manitoba. <https://www.gov.mb.ca/finance/legtour/golden.html>.

des propriétaires, et donc des bourgeoisies, sur les décisions politiques, puisqu'il s'agissait des épouses des propriétaires fonciers : « The aim of these qualifications was to represent property, not people<sup>76</sup>. »

Ainsi, l'histoire laisse, sur le passage du libéralisme, des marqueurs identitaires dans les textes, mais aussi dans l'espace. Et au début du XX<sup>e</sup> siècle, les marqueurs identitaires, de l'Église catholique et du libéralisme, se font face, de part et d'autre de la rivière Rouge : d'un côté, les clochers de la nouvelle cathédrale de Saint-Boniface (1906) affirmant la présence de l'Église catholique, et de l'autre, le Golden Boy (1919) marquant la présence du parlementarisme et de l'État de droit.

#### *De nouveaux flux migratoires qui déstabilisent*

Avec l'expansion du Canada vers l'Ouest allaient inévitablement arriver, à Winnipeg, de nouveaux immigrants, ouvriers et travailleurs dans le secteur des services, pour alimenter ce mouvement vers le progrès. Il va aussi arriver une nouvelle élite bourgeoise composée de politiciens, bureaucrates, journalistes, professionnels et commerçants : « The men who directed Winnipeg's growth in the years 1874-1914 held in common a certain set of values. Accepting the challenge of a vast, underdeveloped domain they saw themselves as agents of improvement. They were practical men, businessmen who were convinced of the desirability of material progress<sup>77</sup>. » Ces nouveaux travailleurs, aux origines ethnolinguistiques et confessionnelles diversifiées, vont mettre à rude épreuve l'Église catholique canadienne-française.

---

<sup>76</sup> Alan F. J. Artibise, *Winnipeg : A Social History of Urban Growth 1875-1914* (University of Toronto Press, 1975), 39.

<sup>77</sup> Alan F. J. Artibise, *Winnipeg : A Social History of Urban Growth 1875-1914* (Univ of Toronto Pr, 1975), 170.

Ils arrivent, pour la plupart, à Winnipeg, une fois la colonie de la rivière Rouge transformée en province du Manitoba<sup>78</sup>. La ville est incorporée en 1873. Cette prise de possession du sol par le Canada à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'apparente au colonialisme libéral, un colonialisme que Barbara Arneil appelle le colonialisme domestique. C'est un colonialisme qui entraîne une forme de ségrégation, le nouvel occupant voulant transformer le territoire approprié à son image ; ce processus est généralement associé à une forme d'acculturation :

Thus, colonization is not only an external process by which non Western peoples are subjected to the colonial power of a foreign power (Britain) within America, Africa and/or Asia, it is also the internal processes by which certain kinds of British citizens (poor, 'idle', mentally disabled and ill) are forcibly segregated in domestic colonies at the turn of the twentieth century within Britain itself as well as in British settler states like Canada and America<sup>79</sup>.

Ce type de colonialisme fait concurrence à la colonisation entreprise par les missionnaires catholiques et surtout par les oblats de Marie Immaculée, eux qui étaient formés pour l'évangélisation apostolique, une autre forme d'acculturation. Cette forme de colonisation promettait le bonheur dans l'au-delà, un écart important avec la promesse du bonheur ici-bas de la pensée libérale.

En conclusion, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et de manière générale, nous observons que le Canada agit par mimétisme, empruntant les coutumes et comportements de la Grande-Bretagne ; celle-ci ayant épousé l'idéologie libérale, le Canada se retrouve, à la fin du

---

<sup>78</sup> Alan F. J. Artibise, *Winnipeg : A Social History of Urban Growth 1875-1914* (Univ of Toronto Pr, 1975), 12.

<sup>79</sup> Barbara Arneil, « Liberal Colonialism, Domestic Colonies and Citizenship », *History of Political Thought* 33, n° 3 (2012) : 492.

XIX<sup>e</sup> siècle, au rang des États libéraux. Sa conquête de territoires dans l'Ouest est congruente avec cette nouvelle identité. Et la province du Manitoba, à son tour, va épouser l'idéologie libérale, puisqu'elle est un produit de l'État fédéral. Mais cette idéologie allait rencontrer une autre idéologie qui avait pris racine dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, sur les terres de Lord Selkirk, l'idéologie missionnaire.

## Chapitre 2 — Les Églises chrétiennes à la conquête de nouveaux marchés

Le XIX<sup>e</sup> siècle est ce siècle que Marcel Launay appelle *le grand siècle missionnaire*. C'est un siècle marqué par une nouvelle vague de conquêtes chrétiennes en Occident. L'idéologie missionnaire catholique de ce siècle diffère de celle qui a marqué l'époque des grandes explorations et qui accompagnait les monarchies de droit divin<sup>80</sup>. Le Canada français a été, dès l'origine, fortement marqué par cette première vague idéologique : « Avant d'être un pays de colonisation, au sens de prise et de culture du sol, le Canada, il est juste de le noter, fut un pays d'évangélisation<sup>81</sup>. » Le renouveau missionnaire va, à nouveau, marquer le territoire de sa présence et cette fois-ci, dans l'Ouest du moins, nous assistons à la concurrence entre les Églises chrétiennes.

Le libéralisme qui s'incarne, au XIX<sup>e</sup> siècle, dans les nouveaux États de droit de l'Occident, se retrouve confronté à une idéologie missionnaire qui est à se renouveler. Si le libéralisme se présente comme une vision du monde politique et économique qui s'adapte et se transforme, l'idéologie missionnaire catholique s'apparente davantage à une doctrine, à une croyance immuable, celle d'un au-delà dans un système monothéiste. Contrairement à l'idéologie libérale, l'idéologie missionnaire prend la forme d'une conception inaltérable du monde. Cette croyance peut affecter la lecture des événements, car les partisans de cette idéologie sont persuadés d'obtenir une récompense dans une vie éternelle, après la mort.

---

<sup>80</sup> Marcel Launay, « Stratégie missionnaire et obstacles à l'évangélisation pendant le grand siècle missionnaire (XIX<sup>e</sup> siècle) », *Histoire monde et missions chrétiennes* 7, n° 3 (2008) : 59.

<sup>81</sup> Lionel Groulx, *Le Canada français missionnaire ; une autre grande aventure* (Montréal : Fides, 1962), 13.

Ce chapitre est divisé en trois sections. Une première section traite du renouveau missionnaire qui frappe l'Occident au XIX<sup>e</sup> siècle. Nous enchaînons avec une deuxième section ciblant une congrégation qui a vu le jour au cours de ce siècle, la congrégation des missionnaires oblats de Marie-Immaculée. Il nous a paru important de nous poser sur l'histoire de cette congrégation puisque Adélard Langevin, ainsi que son prédécesseur, appartiennent à cette congrégation qui a joué un rôle déterminant dans l'histoire du Manitoba. Puis, avant de clore le chapitre, nous nous tournons, dans une dernière section, sur l'action missionnaire des autres Églises chrétiennes ; cela nous permettra de prendre la mesure de la concurrence entre les Églises, une concurrence qui a, d'une certaine façon, nourri la vitalité de l'élan missionnaire catholique au Canada français et plus particulièrement au Manitoba.

### Les nouveaux soldats de Dieu

Les historiens s'entendent pour dire que le XIX<sup>e</sup> siècle est un siècle marqué par un renouveau missionnaire en Occident, une action missionnaire revisitée qui va, par la suite, se déployer sur tous les continents : « Le XIX<sup>e</sup> siècle inaugure une période d'accélération de l'activité missionnaire dans le monde<sup>82</sup>. » C'est un renouveau missionnaire qui touche toutes les Églises chrétiennes. Cet apostolat est, chez les catholiques, bien différent de celui du temps des monarchies de droit divin des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, alors que la foi était portée sous le drapeau des monarques et parfois, jusqu'au martyre. Mais ces nouveaux missionnaires se sont affranchis, malgré eux, des pouvoirs monarchiques, ce qui les a forcés

---

<sup>82</sup> Simon Balloud citant Ballantyne et Burton. Simon Balloud, « Les hommes d'Église français dans la migration vers le Canada, 1842-1914 » (thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal et Université de La Rochelle, 2018) : 67.

à s'organiser avec l'aide du Saint-Siège. S'ils ont continué à déployer leur action dans les villes, ils ont aussi travaillé à gagner des fidèles sur les terres que les États de droit s'apprêtaient à conquérir.

Le goût pour l'aventure ainsi que l'engagement dans l'apostolat et la foi restent des valeurs toujours profondément ancrées dans l'action des missionnaires. Mais ils ne sont plus prêts à mourir pour Dieu. Plus pragmatiques, nous dit Jean Pirotte, ils voient leur mission avec un certain romantisme, ce qui les rend généreux et intrépides<sup>83</sup>. De son côté, Arlette Michel voit l'idéal romantique comme étant imbriqué dans l'élan missionnaire, un idéal inspiré par *Le génie du christianisme* de Chateaubriand : « À une France qui “sortait du chaos révolutionnaire”, qui “avait alors un besoin de foi, une avidité de consolation religieuse”, Chateaubriand proposait une apologie du christianisme [...] L'ouvrage fit événement<sup>84</sup>. »

Le Saint-Siège peut donc maintenant tirer profit d'une armée de soldats de Dieu qui, s'il est trop tard pour penser reprendre possession des États pontificaux, peut du moins envisager d'étendre sa présence sur de nouvelles terres et, ainsi, devenir une Église internationale. Des institutions et sociétés se mettent en place, comme l'Association de la propagation de la foi, une société qui vise à apporter l'aide, surtout financière, pour soutenir cette nouvelle entreprise de conquêtes spirituelles. L'Association a été fondée en 1822 à Lyon par Pauline Marie Jaricot. D'autres associations semblables vont alors se développer. Un siècle plus tard, Pie XI, par la lettre apostolique *Motu Proprio Romanorum Pontificum*

---

<sup>83</sup> Jean Pirotte, « Les stratégies missionnaires du XIX<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle. Une mise en perspective générale de l'intérêt pour les missions du Grand Nord canadien », *Études d'histoire religieuse* 62 (1996) : 11.

<sup>84</sup> Arlette Michel, « Chateaubriand publie le Génie du christianisme », France Archives, 2002. [https://francearchives.gouv.fr/fr/pages\\_histoire/39807#:~:text=C'est%20une%20religion%20sensible,arts%20que%20développe%20le%20christianisme.](https://francearchives.gouv.fr/fr/pages_histoire/39807#:~:text=C'est%20une%20religion%20sensible,arts%20que%20développe%20le%20christianisme.)

(3 mai 1922), va réunir ces associations dans une seule œuvre, celle de la Propagation de la Foi pontificale. Il est important de mentionner que la mesure de cet élan porté par les nouveaux missionnaires peut être sous-estimée. Ainsi, France Archives mentionne que : « Les rares dossiers personnels, évidemment incomplets, et les pièces concernant l'action apostolique des pères sont pratiquement absents de ces documents qui semblent avoir échappé avec peine à la dispersion qui suivit les lois de 1882 [loi de Jules Ferry sur les écoles] et de 1905 [loi sur la séparation des Églises et de l'État]<sup>85</sup>. »

Ce renouveau missionnaire va avoir un impact sur l'action de l'Église catholique au Canada. Robert Choquette l'associe au mouvement ultramontain : « [...] the revival of nineteenth-century Catholicism became the foremost objective of the ultramontane movement <sup>86</sup>. » Ce lien de causalité, cette parenté entre l'ultramontanisme et les missionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle ne nous convainc pas, car il nous semble réducteur. En effet, les motivations des missionnaires ne sont pas toujours homogènes, si l'on exclut le fait qu'elles puissent être portées par cet élan missionnaire romantique du XIX<sup>e</sup> siècle. Cet élan entraîne la création de nombreuses congrégations aux missions et motivations diverses. Comme le dit Simon Balloud pour les missionnaires français allant au Canada, « [...] les Français sont guidés par des desseins distincts, contingentés par de multiples facteurs [...] Le projet migratoire émane d'un contexte particulier, pour l'homme qui l'élabore comme pour l'institution à laquelle il appartient<sup>87</sup>. »

---

<sup>85</sup> Dans « Fonds du père Jean-Baptiste Rauzan, des missionnaires de France et de la congrégation de la miséricorde (1705-1971) », France Archives.

<sup>86</sup> Robert Choquette. *Canada's Religion : An Historical Introduction*. University of Ottawa Press, 2004, 173.

<sup>87</sup> Simon Balloud, « Les hommes d'Église français dans la migration vers le Canada, 1842-1914 » : 300.

Un facteur qui a pu contribuer à dynamiser cet élan missionnaire est la première encyclique de Léon XIII. *Inscrutabili Dei Consilio* (1878) dénonce la société qui se transforme, et encourage le clergé au combat : « It is your duty, venerable brothers, sedulously to strive that the seed of heavenly doctrine be sown broadcast in the field of God, and that the teachings of the Catholic faith may be implanted early in the souls of the faithful, may strike deep root in them, and be kept free from the ruinous blight of error<sup>88</sup>. »

La complexité de la pensée de Léon XIII a déjà été abordée dans le chapitre 1. En regard avec cette encyclique, qui date du 21 avril 1878, il faut rappeler que Léon XIII a été élu quelques semaines plus tôt, soit le 3 mars. Des questions se posent alors : le texte est-il collégial ? Léon XIII a-t-il été influencé par un Vatican qui voulait rassurer ceux qui auraient pu voir en ce pape, un *politician* ? Dénonçait-il, plus particulièrement, le progrès et l'exploitation du travailleur qui en découlait ? Quoi qu'il en soit, l'encyclique invite à la mobilisation du clergé dans l'action de conversion.

Le renouveau missionnaire avait commencé avant ces paroles de Léon XIII, sous l'impulsion, entre autres, des jésuites et des sulpiciens. Par exemple, Mgr Bruté de Rémur, sulpicien, va arriver aux États-Unis en 1810. Il n'est pas le seul : « En Amérique, les principaux réorganiseurs de l'Église catholique furent Mgr Carroll, un jésuite de l'ancienne Compagnie, et des sulpiciens comme Mgr Flaget, Mgr David, Mgr Bruté de Rémur. Or, dans tout le passé des missions, nul n'avait compris mieux que ces prélats que

---

<sup>88</sup> Léon XIII, « *Inscrutabili Dei Consilio* », Vatican, 1978. Nous citons le texte en anglais pour nous conformer à la version du Vatican qui n'a pas mis en ligne de version française.

le devoir essentiel du missionnaire est de planter l'Église là où elle n'est pas encore et, pour cela, de créer des séminaires indigènes<sup>89</sup>. »

Benoît-Joseph Flaget a été évêque au Kentucky (1808-1850) et Simon Bruté de Rémur a été évêque de Vincennes en Indiana (1834-1839)<sup>90</sup>. Ces évêques, Français d'origine, ont, tout comme Adélarde Langevin le fera quelques décennies plus tard, recruté un clergé français pour leur diocèse. Cet aspect du déploiement missionnaire en Amérique montre que l'action de l'Église catholique de langue française ne se cantonnait pas uniquement à l'intérieur des frontières du Canada.

Il faut aussi mentionner Joseph Cretin qui devient le premier évêque de Saint-Paul au Minnesota en 1851. Le diocèse de Saint-Paul inclut alors Pembina, une région pourtant dans le rayon d'action du diocèse de Saint-Boniface :

Pembina, en revanche, ne sera jamais visité [par Mgr Cretin], alors que s'y trouvait en 1851 la plus importante concentration de catholiques du diocèse. Mais le village était trop lointain et trop loin des préoccupations de Cretin pour qui l'important était de construire un diocèse autour de Saint-Paul quand Pembina se rattachait culturellement et géographiquement à l'univers métis de la rivière Rouge, dominé par Saint-Boniface. Georges Belcourt, le prêtre de Pembina, vint à plusieurs reprises à Saint-Paul se rappeler au bon souvenir de son évêque, mais en vain. Il finit par affirmer que « tous les secours que [Cretin] recevait de la Propagation de la Foi, se trouvaient absorbés avant d'arriver jusqu'à [lui] ». Ce ne fut qu'avec Thomas Grace, devenu évêque de Saint-Paul en 1859, que Pembina fut visité, mais pour en tirer la conclusion qu'il fallait effectivement rendre la mission aux Oblats, donc au Canada<sup>91</sup>.

---

<sup>89</sup> Joseph Michel et Jacques Gadille, « Chapitre IV. L'idée missionnaire dans l'art et la littérature », dans *Missionnaires bretons d'outre-mer* (Presses universitaires de Rennes, 1997), paragraphe 19. Mgr John Carroll a été le premier évêque de Baltimore en 1789.

<sup>90</sup> Ce diocèse est maintenant l'archidiocèse d'Indianapolis.

<sup>91</sup> Tangi Villerbu, *Les missions du Minnesota. Catholicisme et colonisation de l'Ouest américain, 1830-1860* (Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2017), paragraphe 56.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, alors que le Saint-Siège est de plus en plus menacé géographiquement et que les papes, à tour de rôle, se confinent dans le Palais du Vatican, nous observons que se met alors en place une nouvelle structure administrative et hiérarchique au sein de l'Église catholique. Conscient qu'il ne peut plus, dorénavant, compter sur les monarchies de droit divin pour assurer sa mission spirituelle sur les territoires conquis par ces monarchies, voilà que le Saint-Siège se restructure de manière à conquérir lui-même de nouveaux territoires, du moins spirituellement.

Dans cette réorganisation qui le prépare à sa future identité étatique, le Saint-Siège procède à un plan de restructuration administrative rationalisant son action et, de ce fait, rendant à Dieu ce qui appartient à Dieu et à César ce qui appartient à César. Ainsi, en 1903, Mgr Albert Battandier écrit, en parlant de cette réorganisation administrative au Saint-Siège : « [...] on a voulu scinder l'administration temporelle de l'administration spirituelle pour que le Cardinal Préfet fût entièrement occupé à sa sublime mission du développement de la foi dans les nations infidèles, sans en être détourné par de vulgaires questions d'intérêts matériels ou de pure comptabilité<sup>92</sup>. » L'Église semble avoir compris que les États occidentaux travaillaient à la séparation des pouvoirs et que celle-ci était là pour durer. Elle se réorganise maintenant en conséquence.

En plus de l'Œuvre de la propagation de la foi, déjà citée, mentionnons l'Œuvre de la Sainte-Enfance (1843). De nouveaux ordres religieux font également leur apparition, des

---

<sup>92</sup> Albert Battandier cité dans Claude Prudhomme, « Stratégie missionnaire du Saint-Siège sous Léon XIII (1878-1903) », *Publication de l'École française de Rome*, n° 186 (1994) : 67. Claude Prudhomme précise que cette réorganisation s'inscrit dans le repositionnement que l'Église catholique, dans son volet administratif, fait depuis Grégoire XVI. Il ajoute : « Cette expansion, lente, mais indiscutable, corrige l'image d'un catholicisme sur la défensive, à l'exemple d'un pape prisonnier solitaire à l'intérieur du Vatican. » Claude Prudhomme, « Stratégie missionnaire du Saint-Siège sous Léon XIII (1878-1903) », *Publication de l'École française de Rome*, n° 186 (1994) : 2.

ordres voués principalement à la mission évangélique et à l'enseignement. Parmi ces congrégations, se trouvent, entre autres, la Société de Marie ou les marianistes (1822), celle de la congrégation des missionnaires oblats de Marie-Immaculée (1826), et la congrégation de Sainte-Croix (1857). Les nouvelles congrégations, originaires de France principalement, vont s'articuler autour de missions différentes comme l'action missionnaire de conversion, l'éducation, la création de paroisses en milieu rural et le développement de paroisses en milieu urbain et la prédication, des missionnaires des villes et des missionnaires des champs en quelque sorte<sup>93</sup>.

Si l'action missionnaire de la Propagation de la foi se déroule principalement en territoire non encore conquis par l'Église catholique, celle-ci ne baisse pas pour autant la garde en territoire conquis : le XIX<sup>e</sup> siècle devient le siècle des prédications dans les paroisses déjà établies.

Parmi les prédicateurs français qui dynamisent l'engagement du clergé et des fidèles dans leur foi, au Canada français, il faut mentionner Charles de Forbin-Janson, un évêque français issu de la noblesse. Il est l'évêque de Nancy, mais la monarchie de Juillet a raison de son diocèse ; il quitte alors la France pour l'Amérique. Son premier arrêt est aux États-Unis, répondant ainsi aux invitations venant des missionnaires et évêques francophones qui y sont établis. Il vient par la suite au Québec pour prêcher des retraites en 1840 et en 1841<sup>94</sup>.

---

<sup>93</sup> Nous faisons référence ici aux congrégations masculines. Chez les femmes, il faut également considérer la mission hospitalière.

<sup>94</sup> Philippe Sylvain, « Forbin-Janson, Charles-Auguste-Marie-Joseph de », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval/University of Toronto, 1988), 7.

C'est plus d'une décennie avant la naissance d'Adélarde Langevin, mais cela donne une bonne indication du style d'action missionnaire qui s'implante au Québec, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et particulièrement dans la grande région de Montréal. Le clergé canadien-français prend alors conscience qu'au-delà de l'appel missionnaire dans les régions éloignées, il y a un travail à faire en région urbaine également : « Ce passage de Monseigneur de Forbin-Janson est une des causes du renouvellement spirituel des années 1840 qui a changé le visage religieux du Canada français<sup>95</sup>. »

L'Église catholique a donc deux modes parallèles d'opération en place au Canada. Il y a les missions, là où elle est à la recherche de nouvelles âmes à convertir dans de nouveaux territoires, puis il y a le service en paroisse déjà établies avec les prédications. Elle va également développer un autre mode d'intervention visant à consolider le territoire acquis ; elle le fera par le biais des sociétés de colonisation, là où il faut attirer les catholiques, de préférence francophones, et ce, entre autres, pour faire barrage à l'action des autres Églises chrétiennes.

C'est dans la région d'Ottawa que prennent naissance les premières sociétés de colonisation mises de l'avant par le clergé catholique. Joseph-Eugène-Bruneau Guigues, un oblat français, arrive au Québec en 1844. Il devient quelques années plus tard évêque à Bytown (Ottawa). Il fonde, en 1849, la première société de colonisation de ce nouveau diocèse. Vont suivre, dans la région, en 1882 et en 1884, deux autres sociétés qui sont l'œuvre de son successeur, Mgr Duhamel.

---

<sup>95</sup> Nive Voisine, « Jubilés, missions paroissiales et prédication au XIX<sup>e</sup> siècle », *Recherches sociographiques* 23, n° 1-2 (1982) : 131.

Les évêques et leur clergé collaborent alors entre eux pour assurer l'arrivée de catholiques francophones : « Nous savons, par exemple, que le 31 [sic] septembre 1878, Mgr Duhamel écrivait au curé Labelle : “[...] Je vous autorise à prendre des lots au nom de la Corporation Épiscopale d’Ottawa, dans tous les cantons où vous le jugerez utile [...]”<sup>96</sup> »

Pendant ce temps, beaucoup plus à l'ouest, à Saint-Boniface, Mgr Taché participe à la fondation d'une société de colonisation en 1874. Cette période est particulièrement riche en bouleversements démographiques, notamment l'émigration aux États-Unis qui inquiète les membres de l'élite politique au Québec en raison de la baisse du poids démographique des Canadiens français.

Tout comme le Saint-Siège à Rome, l'Église catholique canadienne est à se réorganiser au Canada pendant cette période ; ainsi, plusieurs diocèses voient le jour au cours de la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1887, *Le Canada ecclésiastique* avoue ne plus être en mesure, du moins pour cette année-là, de suivre la réorganisation ecclésiastique au Canada. Il publie la note suivante dans la section sur le clergé du Canada, un texte qui illustre bien la rapidité des changements dus à l'expansion de l'Église sur le territoire : « Par suite des récents changements opérés dans cette province par le Saint-Siège, il nous est impossible d'en donner maintenant les divisions et les limites exactes<sup>97</sup>. »

---

<sup>96</sup> Gilbert Cholette, *...Mission de la Nativité-de-Marie, Labelle* (Labelle : La Société d'histoire de Chuteaux-Iroquois, 2008), 67. Cette référence montre également que les évêques étaient titulaires de titres, selon le droit canon, permettant de délimiter les paroisses ou autres, et de transférer des lots entre diocèses puisque le curé Labelle relevait du diocèse de Montréal alors que Mgr Duhamel était au diocèse d'Ottawa.

<sup>97</sup> *Le Canada ecclésiastique : Almanach-annuaire du clergé canadien* (Cadieux et Derome, 1887), 31. Le 10 mai 1887, Léon XIII modifiait la structure ecclésiastique du Canada en créant trois nouvelles provinces ecclésiastiques distinctes, Québec, Montréal et Ottawa. Ces provinces venaient grossir les rangs de celles d'Halifax, de Toronto et de Saint-Boniface. L'archidiocèse de Québec était ainsi amputé d'un territoire important.

Établissement de missions dans des régions isolées, arrivée de nouvelles congrégations, création de diocèses, développement d'institutions de charité et d'enseignement, montée de la ferveur religieuse encouragée par les prédications, croissance de l'épiscopat canadien, *production massive* de prêtres, pour reprendre l'expression de Louis-Edmond Hamelin<sup>98</sup>, voilà le bilan de l'action de l'Église catholique canadienne-française au XIX<sup>e</sup> siècle. Ceci est sans compter les prises de position de certains évêques et archevêques dans les journaux, prises de position en regard de choix politiques. Et au cœur de ce tourbillon d'activités, une congrégation s'impose, les missionnaires oblats de Marie-Immaculée.

#### Les missionnaires oblats de Marie-Immaculée

Cette congrégation joue un rôle important dans l'histoire du Canada français. Les oblats sont à l'origine de l'archidiocèse d'Ottawa et ils ont contribué au développement de la présence francophone dans cette région. Ils ont aussi, incontestablement, joué un rôle majeur dans la présence franco-catholique dans l'ouest du pays.

C'est Léon XII qui approuva la fondation de la congrégation des missionnaires oblats de Marie-Immaculée, le 17 février 1826<sup>99</sup>. L'initiateur de ce mouvement est Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, un Français issu de la petite noblesse, mais dont la famille a dû s'exiler en Italie à la suite de la Révolution française. Mazenod retourne en France à

---

<sup>98</sup> Louis-Hémond Hamelin dans Nive Voisine et Philippe Sylvain, *Histoire du catholicisme québécois — Réveil et consolidation (1840-1898)* (Boréal, 1991), 268.

<sup>99</sup> Hervé Aubin apporte cette précision sur la date de fondation et sur son nom à l'origine : « L'annonce de la fondation de la Société des Missionnaires de Provence (premier nom de la Congrégation) fut faite le 2 octobre 1815, mais ce n'est que le 25 janvier 1816 que les abbés de Mazenod, Tempier et probablement Icard se trouvèrent réunis dans l'ancien monastère du Carmel d'Aix-en-Provence pour y entreprendre la vie commune. » Hervé Aubin, « Qui sommes nous ? », Missionnaires oblats de Marie-Immaculée. La congrégation prendra, plus tard, le nom de missionnaire oblats de Marie-Immaculée.

l'âge de vingt ans, en 1802. C'est alors qu'il décide de se consacrer à la prêtrise et de faire connaître la parole de Dieu. Il exerça son ministère dans le sud de la France et son zèle attira l'attention d'autres hommes de foi catholique qui s'associèrent à lui. Cette petite communauté, qui finit par prendre le nom des Missionnaires de Provence, grandit et se transforma en une congrégation missionnaire exerçant dans plusieurs pays. C'est une communauté vouée à l'apostolat missionnaire, mais non dénuée d'ambition : « Bien qu'il ait fondé les Oblats de Marie Immaculée pour apporter d'abord les services de la foi aux pauvres des campagnes de France, le zèle d'Eugène pour le Royaume de Dieu et son amour pour l'Église amenèrent les Oblats à la pointe de l'apostolat missionnaire<sup>100</sup>. »

C'est donc une communauté assez jeune qui répond à l'appel de l'évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget. Il s'agit, de plus, d'une rencontre non planifiée, nous dit Léon Pouliot<sup>101</sup>. En quittant la France et en route pour l'Italie, Mgr Bourget fait un arrêt à Marseille. Comme c'est un dimanche, il s'adresse à la cathédrale pour célébrer une messe ; il parle alors de ses déboires à l'évêque, Mgr François de Paule Henry Tempier, qui est le vicaire général de Marseille, un ami de Mazonod et un collaborateur important dans la fondation des oblats<sup>102</sup>. Bourget lui fait part des difficultés qu'il rencontre dans le recrutement de membres du clergé pour son diocèse sans, semble-t-il, savoir qu'il est au cœur même de la congrégation des oblats de Marie-Immaculée<sup>103</sup>.

---

<sup>100</sup> « Eugène de Mazonod (1782-1861) — biographie », Vatican.

[https://www.vatican.va/news\\_services/liturgy/saints/ns\\_lit\\_doc\\_19951203\\_de-mazonod\\_fr.html](https://www.vatican.va/news_services/liturgy/saints/ns_lit_doc_19951203_de-mazonod_fr.html).

<sup>101</sup> Léon Pouliot, « Mgr de Mazonod et Mgr Bourget », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 15, n° 1 (1961) : 21.

<sup>102</sup> Yvon Beaudoin, « Tempier, François de Paule, Henry », OMI World.

<sup>103</sup> Léon Pouliot, « Mgr de Mazonod et Mgr Bourget », 8.

C'est ainsi qu'Ignace Bourget, au cours de sa mission en 1841, parvient à recruter des missionnaires pour son diocèse. Sa rencontre avec Mgr Tempier allait changer le cours de l'histoire du Canada français. De plus, la réponse de Tempier a de quoi étonner puisque, toujours selon Léon Pouliot, les oblats, en 1841, ne comptaient qu'une quarantaine de membres ; donc, en répondant à la demande de Mgr Bourget et en envoyant six oblats, ils amputaient la communauté d'environ quinze pour cent de ses effectifs<sup>104</sup>.

Les premiers missionnaires oblats arrivent à Montréal le 2 décembre 1841. Ils s'installent à Saint-Hilaire de Rouville, sur la rive sud de Montréal. Saint-Hilaire n'est pas très loin de Saint-Isidore-de-Laprairie, là où Adélarde Langevin va passer les premières années de sa vie, de 1855 à 1867. Nous pouvons faire l'hypothèse que les oblats ont, dans les décennies qui ont suivi leur arrivée, laissé quelques traces dans la tradition orale du village et de la famille Langevin ; de là à dire qu'ils ont exercé une influence sur Langevin à cette époque, nous n'avons pas de sources le confirmant<sup>105</sup>.

Quelques années plus tard, en 1845, les oblats commencent leurs premières missions dans l'Ouest ; deux ans plus tard, ils sont en Oregon. Peut-être Mgr Mazenod avait-il vu l'occasion qui se présentait à lui, avec l'invitation de Mgr Bourget, celle de

---

<sup>104</sup> Léon Pouliot, « Mgr de Mazenod et Mgr Bourget », 21. Les six premiers oblats sont Jean-Baptiste Honorat, qui sera le supérieur de cette petite communauté immigrante, Adrien Telmon, Jean Baudrand, Lucien Lagier, Basile Fastray et Louis Roux. Les deux derniers sont des frères. Normand Martel, « Saint-Hilaire, Québec, Canada », OMI World.

<sup>105</sup> Le maître d'école de Langevin est un laïc venant de France, comme nous le verrons plus loin. A-t-il été recruté par les oblats ou s'agit-il d'une coïncidence ? Les sources consultées ne nous ont pas permis de le clarifier. Jules Romme, *Saint-Isidore. Deux siècles d'histoire* (Saint-Isidore-de-Laprairie : Municipalité de Saint-Isidore-de-Laprairie, 1993).

s'implanter dans les nouveaux territoires de l'ouest de l'Amérique du Nord et de faire barrage aux sulpiciens et aux jésuites qui s'étaient installés aux États-Unis<sup>106</sup>.

Puis, en 1848, ils s'installent dans la paroisse Saint-Pierre-Apôtre, dans le sud-est de Montréal, un quartier connu alors sous le nom de Faubourg Québec<sup>107</sup>. La paroisse n'est alors qu'une desserte, un point d'ancrage dans ce quartier ouvrier de la ville. Une quinzaine d'années plus tard, ils sont déjà bien installés à Ottawa et dans l'ouest du Canada : « Les Missions de la Province du Canada comprennent [en 1862] six maisons et trois résidences. Dieu répand ses bénédictions sur les travaux de nos Pères qui ne se refusent à aucune fatigue, à aucune privation<sup>108</sup>. »

Il semble donc y avoir une certaine ardeur dans l'action des oblats au cours de cette période de renouveau missionnaire<sup>109</sup>. Une fois installés dans un lieu, ils se mettent à la recherche de candidats pour propulser leur action. Pour le recrutement au Canada, une de leur façon de faire est de tisser des liens avec des prêtres déjà en mission et qui connaissent bien à la fois le milieu ciblé et le clergé canadien. Ce sera le cas avec George-Antoine Belcourt, un missionnaire auprès des Saulteux. Raymond Huel rapporte que, de retour de mission à la colonie de la rivière Rouge, Belcourt travaille à recueillir des fonds pour les

---

<sup>106</sup> Les dates d'établissement sont extraites d'un document de recherche produit par la congrégation des missionnaires oblats. Élane Sirois, « Codex Historicus des oblats de Marie-Immaculée. Guide de recherche », OMI, 2016.

<sup>107</sup> Mgr Bourget souhaitait avoir les oblats à Montréal dès leur arrivée, mais les sulpiciens s'y sont opposés. À leur arrivée, les oblats se sont donc installés à Saint-Hilaire, puis ils ont rapidement déménagé à Longueuil.

<sup>108</sup> *Missions 1862 — tome 1* (Montolivet : Oblats de Marie-Immaculée, 1862), 62. Montolivet est maintenant un arrondissement de la ville de Marseille. Le rapport est présenté par le supérieur général de la congrégation de cette époque, le père Joseph Fabre.

<sup>109</sup> Voir le tableau 1 pour des repères quant à leur déploiement en Amérique du Nord.

missions, et à recruter des missionnaires pour les oblats ; c'est lui qui va encourager Albert Lacombe à se faire missionnaire oblat<sup>110</sup>.

C'est en 1845 qu'arrivent, à la colonie de la rivière Rouge, les premiers oblats, Pierre Aubert, un prêtre, et Alexandre-Antonin Taché, un frère scolastique. Ces oblats sont la solution trouvée par Mgr Mazenod pour répondre à la demande de Mgr Provencher, évêque de Saint-Boniface<sup>111</sup>. C'est une demande qui a transité par Mgr Guigues d'Ottawa. Les oblats révèlent ainsi leur stratégie d'expansion : en réponse à une demande, ils envoient quelques missionnaires, prêtres et frères, qui ont le mandat de s'ancrer dans le nouveau territoire et de faire venir, par la suite, d'autres oblats. C'est du moins le *modus operandi* que nous observons à Montréal, à Ottawa et à Saint-Boniface (voir le tableau 1 pour un aperçu chronologique de l'expansion des oblats en Amérique).

Les oblats, encore une jeune congrégation, montrent donc une grande efficacité à recruter des membres, un recrutement qui, semble-t-il, repose sur leur capacité à attirer les jeunes vers le missionnariat. Il se peut également qu'il y ait un réel engouement, dans l'Occident catholique francophone, pour l'action missionnaire ; cet engouement pourrait alors être porté par le renouveau du XIX<sup>e</sup> siècle dont il a été question. Leur action comme recruteurs a pu, alors, être portée par cette vague. Nous n'avons pas de sources le confirmant, mais nous pouvons noter la coïncidence.

---

<sup>110</sup> Raymond Huel, « Lacombe, Albert », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval/University of Toronto, 1998), 14.

<sup>111</sup> C'est par l'entremise de Mgr Bourget que la demande a été acheminée à Mgr Mazenod « [...] malgré les réticences de Mgr Guigues. » dans « Saint-Boniface, Manitoba, Canada », OMI World.

TABLEAU 1 : DÉPLOIEMENT DES OBLATS DE MARIE-IMMACULÉE EN AMÉRIQUE DU NORD  
QUELQUES POINTS DE REPÈRE<sup>112</sup>

<i>Événements préalables à leur arrivée</i>	
1815	Fondation des Missionnaires de Provence en France
1826	Approbation de la congrégation des Oblats de Marie immaculée par Léon XII
1841	Invitation de Mgr Bourget à venir à Montréal Arrivée de six Oblats en décembre au Canada (4 prêtres, 2 frères) Les Oblats s’implantent également en Angleterre
1842	Installation à Longueuil Début des prédications sur la rive sud de Montréal
<i>Déploiement</i>	
1844	Arrivée des Oblats au Témiscamingue et à Bytown <sup>113</sup>
1845	Arrivée des Oblats en Oregon Arrivée de Pierre Aubert et d’Alexandre-Antonin Taché à Saint-Boniface
1848	Les Oblats s’installent à Montréal et prennent en charge la paroisse Saint-Pierre Apôtre <sup>114</sup>
1851	Prise de possession d’un séminaire à Buffalo, New York
1853	Prise de possession des paroisses américaines de Plattsburgh et Détroit
1854	Les Oblats s’installent à Burlington, Vermont
1856	Arrivée des Oblats à Fort Résolution dans le nord-ouest du Canada Fondation de la mission à Kahnawake, sur la rive sud de Montréal Arrivée à Galveston, Texas
1868	Fondation d’une paroisse à Lowell, Massachusetts <sup>115</sup>

Taché n’est pas encore ordonné prêtre lorsqu’il arrive à Saint-Boniface. Il est entré au Grand Séminaire de Montréal en 1841. Son premier contact avec les oblats semble purement accidentel. Yvon Beaudoin nous dit que le jeune étudiant du Grand Séminaire de Montréal se rend à la messe à la cathédrale de Montréal, le vendredi 3 décembre de cette

<sup>112</sup> *Chronologie historique. OMI World*. Sauf indication contraire, les repères chronologiques sont tirés de cette source.

<sup>113</sup> C’est le père Pierre-Antoine-Adrien Telmon qui est le premier Oblat à Bytown (Ottawa). Il sera suivi l’année suivante par le père Damase Dandurand. Yvon Beaudoin, « Telmon, Pierre Antoine Adrien », OMI World.

<sup>114</sup> Le document officiel est signé par Mgr Guigues alors en visite d’Ottawa.

<sup>115</sup> « Lowell Celebrates 150 Years of Oblate Presence », OMI Lacombe.

année-là, pour une célébration en l'honneur de Saint François-Xavier. Les six oblats, arrivés la veille de France, assistent également à la célébration ; Taché aurait alors écrit par la suite ces mots : « Il est des regards qui ont une influence marquée sur toute une existence ; celui que j'arrêtai alors sur les pères Honorat et Telmon n'a pas peu contribué à toute la direction de ma vie<sup>116</sup>. » Taché, ajoute Beaudoin, remarque aussi qu'il est frappé par la croix que les oblats portent. Ceux-ci, en effet, portent une croix d'assez grande dimension, avec un Christ souffrant, dont la pointe inférieure est généralement insérée dans leur ceinture. Mazenod y voyait un symbole de leur mission et un encouragement à l'humilité en pensant à la vie de Jésus. Il s'agit aussi d'un symbolisme qui a pu jouer sur l'imaginaire des futures recrues.

L'année suivante, les oblats ouvrent leur noviciat à Longueuil. Alexandre Taché y fait son entrée en 1844. C'est donc un jeune aspirant oblat qui arrive à Saint-Boniface en 1845 ; il y sera ordonné prêtre l'année suivante par Mgr Provencher. Il y a maintenant deux prêtres oblats installés dans la région ; leur nombre allait croître jusqu'à former ce que Lacombe et Huel ont appelé *une phalange de missionnaires*. En effet, moins de vingt ans plus tard, en 1861, il y a trente oblats dans le vicariat apostolique et, de ce nombre, deux sont évêques, Mgr Taché et Mgr Grandin<sup>117</sup>.

Ces missionnaires, tout comme le clergé catholique qui se retrouvait dans des paroisses rurales et dans des projets de colonisation, ailleurs au Canada, ne sont pas que des hommes de foi. Ils apprennent les langues locales, peuvent se transformer en ouvriers,

---

<sup>116</sup> Yvon Beaudoin, « Taché, Mgr Alexandre », Omi World.

<sup>117</sup> Guy Lacombe et Raymond Huel, « L'épopée des Oblats dans l'Ouest canadien », *Francophonies d'Amérique*, n° 1 (1991) : 100.

construire des églises, enseigner, rédiger des livres ou des dictionnaires, ou devenir agents recruteurs pour favoriser l'immigration franco-catholique.

Ils ont aussi donné le goût de l'aventure et du dépassement aux générations montantes et ils ont aussi créé du rêve, celui de la *cabane* qui se transforme en cathédrale. Nous retrouvons là l'élan romantique. C'est du moins ce que nous observons, lorsque nous lisons le discours élogieux que Julien Guihot, un sulpicien, fait à Montréal, en 1891, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des oblats à Montréal, un événement auquel assistaient d'ailleurs, les oblats Taché et Duhamel.

Qu'on s'appelle Monseigneur Taché ou Monseigneur Grandin, Monseigneur Faraud ou Monseigneur Clut, Monseigneur d'Herbomez ou Monseigneur Durieu, un jour ou l'autre on aura eu pour palais épiscopal une cabane de vingt pieds de long, vingt pieds de large et sept pieds de haut ; quand encore ce palais n'aura pas été une simple tente de toile au milieu de la neige, ou une hutte faite de troncs d'arbres informes, ayant pour vitres de grossiers morceaux de parchemin, pour parquet le sol glacé, pour fauteuil une bûche, pour nourriture habituelle des aliments que le dernier des serviteurs eût rejeté avec mépris<sup>118</sup>.

Cette citation nous paraît importante, car elle montre la vision que les oblats avaient d'eux-mêmes ou celle qu'ils projetaient. Ces mots décrivent un mode de vie qui a pu, au XIX<sup>e</sup> siècle, marquer l'esprit des jeunes hommes par son côté romantique et son esprit d'aventure. C'est une vision bien romantique du travail du missionnaire dans l'Ouest ; mais c'est une vision qui a pu exercer un certain attrait sur la jeunesse, surtout celle qui étudie dans les séminaires. Porter la foi en région éloignée pouvait dès lors représenter un projet

---

<sup>118</sup> Julien Guihot, « Discours prononcé par l'abbé Jul. Guihot prêtre de St. Sulpice à l'occasion du cinquantenaire des Oblats à Montréal le 8 décembre 1891 », 1891.

de vie pour les jeunes séminaristes. Mais justement, quel était cet idéal missionnaire pour les oblats ?

Nous avons déjà dit qu'Eugène de Mazenod avait vécu sa jeunesse en exil à la suite des troubles révolutionnaires en France ; son père occupait des fonctions importantes dans l'Ancien Régime. De retour en France, il a cherché sa voie et la trouvée dans le sud, en Provence : il s'est alors consacré à l'évangélisation des pauvres de la région. Avant de mourir, Mazenod aurait prononcé ces mots : « Pratiquez bien parmi vous la charité, la charité, la charité, et au-dehors, le zèle pour le salut des âmes<sup>119</sup>. »

Yvon Beaudoin, en rapportant ces mots, parle du *testament spirituel* de Mazenod, une coutume chez les Oblats au moment de mourir, une sorte de message à laisser derrière soi. Plusieurs années auparavant, Mazenod avait aussi laissé en héritage un sermon qu'il avait prononcé en provençal à l'église de La Madeleine, à Aix-en-Provence en 1813. Ce sermon donne l'orientation missionnaire de la congrégation ; nous en reproduisons ici un extrait en anglais, n'ayant pas pu trouver de traduction en français : « However the Gospel must be taught to all and it must be taught in such a way as to be understood. The poor, a precious portion of the Christian family, cannot be abandoned to their ignorance<sup>120</sup>. »

Il s'agit, selon cette orientation exprimée par Mazenod, d'une congrégation en mission d'évangélisation, soit le salut des âmes, et d'aide, avec la charité<sup>121</sup>. Vue sous cet angle, la demande de Mgr Provencher était tout à fait cohérente pour Saint-Boniface alors

---

<sup>119</sup> Yvon Beaudoin, « Testament spirituel d'Eugène de Mazenod », OMI World.

<sup>120</sup> Dans Eugène Mazenod, de, « The Poor are Being Evangelized, Pauperes Evangelizantur », St Eugene Speaks, 1813. L'utilisation de la langue locale par le fondateur de la congrégation pourrait expliquer l'énergie que les premiers Oblats dans l'Ouest canadien vont déployer pour apprendre les langues des autochtones.

<sup>121</sup> Robert Choquette relève cet aspect de la mission oblate : « Oblate moral theology was inspired by Alphonsus Liguori, a teaching that was more merciful and kind than traditional Gallican theology; it made more allowance for human weakness. » Robert Choquette, *Canada's Religion: An Historical Introduction* (Ottawa : University of Ottawa Press, 2004), 194.

que l'évêque n'avait rien d'autre à offrir véritablement, à cette époque, que des âmes à conquérir et de la charité à donner.

Le diocèse, cependant, va se transformer rapidement. Juste un peu moins de quatre-vingts années séparent l'arrivée de Joseph-Norbert Provencher à la colonie de la rivière Rouge, en 1818, et celle de la consécration d'Adélard Langevin au titre d'archevêque de Saint-Boniface, en 1895 <sup>122</sup>. En moins de cent ans, la petite mission s'est transformée en archidiocèse au territoire immense qu'elle a marqué de la présence catholique avant même que le Canada ne commence à se l'approprier en 1867.

Deux ans après l'arrivée de Provencher, le district ecclésiastique de la rivière Rouge est créé ; il relève alors du diocèse de Québec. Puis, la mission de Saint-Boniface va se transformer en diocèse en une trentaine d'années et mettra vingt-cinq autres années pour se transformer en archidiocèse. La transformation semble longue, mais, lorsque nous comparons l'évolution de la structure ecclésiastique de Saint-Boniface avec celle d'Ottawa et de Montréal, la progression a de quoi surprendre : en effet, le district épiscopal de Saint-Boniface devient archidiocèse quinze années plus tôt que celui de Montréal ou celui d'Ottawa (Tableau 2).

---

<sup>122</sup> Selon Alan Artibise, les colons s'installent dans la région dès 1812. Alan F. J. Artibise, *Winnipeg : A Social History of Urban Growth 1875-1914* (Univ of Toronto Press, 1975), 7.

TABLEAU 2 : DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION ÉPISCOPALE À SAINT-BONIFACE, OTTAWA, ET MONTRÉAL (1820-1886)<sup>123</sup>

	<b>Saint-Boniface</b>	<b>Ottawa</b>	<b>Montréal</b>
District ecclésiastique	1820		1820
Vicariat apostolique	1844		
Diocèse	1847	1847	1836
<b>Archidiocèse</b>	<b>1871</b>	<b>1886</b>	<b>1886</b>

Pour soutenir un tel développement, le Saint-Siège doit compter sur un clergé nombreux et, au sein de ce clergé, se trouvent des oblats qui exercent leur ministère, souvent chacun à leur façon. Nous pensons plus spécialement à Albert Lacombe qui fut l'un des premiers missionnaires oblats à arriver à la colonie de la rivière Rouge après un parcours détourné vers le Dakota du Nord. Il exerça son missionnariat, surtout en Alberta. Il publie, en 1872, le *Nouveau Testament en langue crise d'après les 4 évangélistes*, un livre de près de cinq cents pages<sup>124</sup>. Cette traduction de l'Évangile s'inscrit dans l'orientation qu'a donnée Mazenod, celle de parler, dans leur langue, aux âmes à convertir.

Le clergé oblat va rapidement s'ancrer dans l'Ouest et, par le fait même, contribuer à l'enracinement de l'Église catholique dans cette région. La présence oblate est déjà bien en place sur le territoire de l'archidiocèse lorsqu'arrive Adélarde Langevin; plusieurs de ces oblats viennent de France. Il y a, par exemple, Vital-Justin Grandin et Henri Faraud. Le premier vient de la région de la Loire et le second du Vaucluse. Avec Albert Lacombe, originaire du Québec, ils sont de véritables missionnaires oblats en ce qu'ils se déplacent

<sup>123</sup> L'établissement de districts, de diocèses ou autres relève du droit canonique. Le district ecclésiastique précède création du diocèse. Lorsque Joseph Norbert Provencher devient évêque, il n'a pas de diocèse, mais un district ecclésiastique. Il porte alors le titre d'*évêque de Juliopolis*, un titre qui le rattache à la structure hiérarchique ecclésiastique et le désigne évêque sur un territoire sans diocèse.

<sup>124</sup> Albert Lacombe, *Le Nouveau Testament en langue crise d'après les quatre évangélistes* (Montréal : Imprimerie de l'Asile de la Providence, 1872).

sur le territoire, ouvrent de nouvelles missions, fondent des paroisses, et prennent des initiatives et des responsabilités administratives rattachées au déploiement de l'Église catholique, de sa structure, mais aussi de sa culture. Ils consolident ainsi sa présence sur les territoires conquis. Ces oblats vivent plutôt en périphérie du centre de décision qu'est Saint-Boniface ; ils sont, en quelque sorte, les têtes chercheuses d'âmes à convertir et de paroisses à fonder ou à consolider.

Il faut aussi mentionner un autre oblat, Adrien Gabriel Maurice, né près de Mayenne, en France. S'il est missionnaire par son rattachement à la congrégation des oblats, il est surtout celui qui écrit, car il est aussi historien et biographe. Il a écrit une biographie d'Adélard Langevin<sup>125</sup> ainsi que le *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest* (1908). En 1910, il devient rédacteur en chef du journal *Le patriote de l'Ouest*, en Saskatchewan, un journal dont la devise est « Notre foi... notre langue ». Ce journal est voué à rappeler l'importance de la présence des Canadiens français dans l'Ouest<sup>126</sup>. C'est aussi un journal porteur du message catholique et qui exprime, sans ambages, son attachement à la langue française : « Notre journal sera avant tout une feuille catholique, indépendant de tout parti politique, ami de la vérité sans imprudences et ennemi de tout ce qu'un chrétien doit éviter. [...] Avant tout, nous nous attacherons à contribuer de tout notre pouvoir à la conservation de leur belle langue [le français], à laquelle les traités les plus solennels ont assuré la même légalité qu'à la langue anglaise<sup>127</sup>. »

---

<sup>125</sup> Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*.

<sup>126</sup> David Mulhall, « Morice, Adrien-Gabriel », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval/University of Toronto, 2015), 16.

<sup>127</sup> « Pourquoi ce nouveau journal », *Le patriote de l'Ouest*, 22 août 1910.

Parmi les membres du clergé qui laissent leur marque dans l'Ouest canadien, et qui ne sont pas missionnaires oblats, il faut nommer Paul Benoît, également originaire de France. Benoît sera une figure missionnaire importante durant les années Langevin. Il est membre de la congrégation des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception, une communauté catholique de facture traditionnelle et ultramontaine.

À ce sujet, voici ce que dit l'historienne, Camille Rouxpetel, de *L'Église et sa divine constitution*, de dom Adrien Gréa et publié en 1885 :

Œuvre d'un prêtre chartiste, ultramontain infaillibiliste et restaurateur monastique, le traité constitue un prisme particulièrement intéressant pour capter l'enjeu auquel toute institution est confrontée [...] L'étude du traité gréatien permet de saisir sur le vif le contexte politico-religieux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À travers les éléments doctrinaux, la forme rhétorique adoptée et les thèmes théologiques issus de la Tradition mobilisés, le discours gréatien cristallise la stratégie idéologique avancée par l'institution ecclésiale pour surmonter une situation hostile, marquée par la montée du libéralisme, le progrès de la sécularisation et la concurrence des États-nations en voie de formation<sup>128</sup>.

La présence de ces missionnaires fortement engagés dans l'Ouest peut donc expliquer, du moins en partie, l'importance que prit l'archidiocèse de Saint-Boniface. Dans son archevêché, l'archevêque Taché pouvait alors se concentrer sur les questions administratives et politiques, des domaines où il excellait.

Le leadership que vont prendre les oblats sur le territoire de l'archevêché entraînera une certaine rivalité avec le clergé séculier. Certains d'entre eux d'ailleurs tenteront de faire barrage à la nomination d'un oblat comme successeur de Taché. Dans sa notice biographique sur Adélarde Langevin, Roberto Perin relève ce climat de tension qui prévalait

---

<sup>128</sup> Camille Rouxpetel, « Un type de discours sur l'institution : l'ecclésiologie. L'exemple du traité *L'Église et sa divine constitution* (1885) de dom Adrien Gréa (1828-1917) », *Hypothèses*, 2018.

quelque temps avant sa nomination comme archevêque : « Les prêtres séculiers, qui formaient près de la moitié du groupe, réclamaient un successeur [à Mgr Taché] issu de leurs rangs, car Saint-Boniface n'était plus un territoire de mission<sup>129</sup>. »

Pour conclure cette section, précisons que l'archidiocèse, au temps de Mgr Provencher et pour une bonne partie de la durée de l'épiscopat de Mgr Taché est isolé géographiquement de l'est du Canada. Il jouit ainsi d'une certaine autonomie en regard des autres diocèses et archidiocèses plus à l'est, dans des régions qui s'urbanisent. Si la distance présente certains désavantages, elle donne aussi une certaine autonomie et la composition multiethnique de sa population lui donne une personnalité distincte. Il faut aussi mentionner sa proximité avec les États-Unis, ce qui permet d'avoir des échanges avec un clergé oblat qui n'est pas dans la sphère de l'épiscopat de l'est du Canada. C'est aussi un territoire qui doit composer avec la concurrence des autres Églises chrétiennes, elles aussi stimulées par le renouveau missionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle.

### La concurrence entre les Églises chrétiennes

Outre la France et la Belgique, d'autres pays occidentaux comme l'Angleterre, la Suisse et les États-Unis, exercent aussi une influence sur le Canada missionnaire. Ces pays connaissent également une revitalisation de l'esprit missionnaire chrétien. Les Églises, stimulées par le colonialisme de l'époque, partent à la conquête de nouveaux territoires. Cependant, contrairement à l'Église catholique qui présente une action plutôt homogène et dont le pouvoir décisionnel est centralisé au Saint-Siège, les autres Églises chrétiennes ont une action fragmentée, ce qui stimule la concurrence, entre elles d'abord, puis avec l'Église

---

<sup>129</sup> Roberto Perin, « Langevin, Adélar », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval/University of Toronto, 1998).

catholique. Nous verrons plus loin qu'il existe aussi des dissensions au sein de l'Église catholique, dans l'archidiocèse de Saint-Boniface, soit à cause des rites, soit à cause de la langue ; mais ces différences ne sont pas le signe d'une Église éclatée comme le sont les Églises issues de la Réforme protestante qui, à partir du libre arbitre, interprètent les Écritures saintes quelquefois de manière différente.

Les causes de cet élan missionnaire dans ces Églises chrétiennes sont matière à débat. Parmi les hypothèses, il y a celle voulant qu'elles aient voulu profiter de l'élan donné par le colonialisme pour porter leur quête d'évangélisation. Il y a aussi celle d'une prise de conscience, mais, cette fois-ci, à caractère social, soit l'obligation morale de s'engager dans un combat contre une industrialisation qui exploite les travailleurs. L'historien Lauric Henneon y voit même, pour l'Amérique chrétienne protestante, l'existence d'un *mouvement antipapiste identitaire* : « Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'antipapisme fut notamment fonction des vagues migratoires irlandaises et allemandes. Il posait la question de l'allégeance des catholiques au pape : pouvait-on servir deux maîtres<sup>130</sup> ? »

Lauric Henneon fait référence au devoir de servir l'Amérique. Il explique davantage ce dilemme plus loin, dans son livre, en faisant référence à l'importance des flux migratoires irlandais catholiques :

L'afflux inédit et sans cesse croissant de catholiques allemands, mais surtout irlandais — de surcroît très pauvres — entre 1847 et 1854 suscita une profonde inquiétude quant à la santé morale du pays, d'autant que l'Union semblait alors menacée par l'impasse au sujet de l'esclavage. Pendant ces années de pic, trois millions d'immigrants entrèrent aux États-Unis, soit une moyenne de 900 par jour. Les effectifs

---

<sup>130</sup> Lauric Henneon, *Histoire religieuse des États-Unis* (Flammarion [Édition Kindle], 2012), Prologue.

catholiques aux États-Unis, d'abord négligeables, se trouvaient considérablement renforcés<sup>131</sup>. »

Jean Pirotte explique les différences de discours entre les chrétiens par le fait que le XIX<sup>e</sup> siècle est un siècle d'agitation sociale, du moins en Occident<sup>132</sup>. Martha Gilson rappelle que Jean Baubérot, un historien français qui s'est spécialisé dans l'histoire du christianisme, s'interroge sur l'origine de ce second souffle des Églises chrétiennes, principalement les Églises protestantes en France, au XIX<sup>e</sup> siècle : pour lui, nous dit-elle, les nouvelles sociétés évangéliques protestantes qui apparaissent sont en réaction aux avancées de l'Église catholique dans le domaine de l'évangélisation : « Selon Jean Baubérot, la multiplication d'œuvres protestantes au début du XIX<sup>e</sup> siècle serait l'expression du principe protestant de lien entre relation et responsabilité, expression motivée par la volonté de réagir face à l'hégémonie catholique et dans le contexte de possibilités nouvelles d'évangélisation<sup>133</sup>. »

En Angleterre, le mouvement missionnaire prend de l'ampleur à la fin de ce siècle. Ce mouvement n'est pas sans rappeler l'élan missionnaire de l'Église catholique, en France, et son caractère héroïque et romantique :

The years between 1890 and 1914 were the high point of the British overseas mission movement. Despite the waning social and political influence of the British churches at home, large numbers of British Christians thrilled, as perhaps never before, to the work of spreading Christianity to the larger world, and especially to that part coloured an imperial red on the maps. It was a time when church hall presentations about missionaries and missions, often illustrated by projected photographic slides

---

<sup>131</sup> Lauric Henneton, *Histoire religieuse des États-Unis* (Flammarion [Édition Kindle], 2012), chapitre *La crise de croissance des États-Unis (1800-1860)*.

<sup>132</sup> Jean Pirotte, « Les stratégies missionnaires du XIX<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle : Une mise en perspective générale de l'intérêt pour les missions du Grand Nord canadien », 20.

<sup>133</sup> Dans Martha Gilson, « Une minorité en action : La charité protestante en France, XIX<sup>e</sup> — XX<sup>e</sup> siècles », *Le mouvement social* 234, n<sup>o</sup> 1 (2011), 65.

on screens, 'became the rage'. Missionary exploits and heroism were also recounted in religious magazines, biographies, reports, Sunday school textbooks, and storybooks<sup>134</sup>.

Si le renouveau missionnaire, en Angleterre, se manifeste fortement vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ses premières assises remontent à 1698 avec la naissance de la Society for Promoting Christian Knowledge, une sorte de contrepartie à la Société de la propagation de la foi, et dont la mission est de répandre la foi chrétienne<sup>135</sup>. Quelques années plus tard, en 1701, une autre société de l'Église anglicane et à vocation missionnaire voit le jour en Angleterre, la Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts, une société, nous dit Travis Glasson, dont le but est de s'établir dans l'Amérique britannique<sup>136</sup>.

Yves Krumenacker fait remarquer que cet élan missionnaire de l'Église anglicane, au XVIII<sup>e</sup> siècle, se produit alors qu'il y a un essoufflement au sein de l'Église catholique : « Elle [la Propagande] s'appuie en partie sur la France, mais cet État, qui domine l'Europe dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, perd la maîtrise des mers au siècle suivant ainsi que nombre de ses colonies<sup>137</sup>. » Ce faisant, elle perd aussi de nombreux territoires où déployer le message de la foi.

---

<sup>134</sup> Stewart J. Brown, *Providence and Empire : Religion, Politics and Society in the United Kingdom, 1815-1914* (Londres : Routledge, 2008), 432.

<sup>135</sup> Cette *Society* est issue de la branche anglicane des églises chrétiennes. Rattachée, de ce fait, à l'Église d'Angleterre, elle se retrouve sous l'aile de la reine Victoria au XIX<sup>e</sup> siècle. Voilà encore un des paradoxes de l'histoire : alors que l'Europe, et particulièrement l'Angleterre, se tourne vers la modernité, une modernité qui repose sur le libéralisme et la séparation des Églises et de l'État, la Couronne britannique s'associe au mouvement missionnaire chrétien.

<sup>136</sup> Travis Glasson, « The Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts », Oxford Bibliographies, 2017.

<sup>137</sup> Yves Krumenacker, « Le XVIII<sup>e</sup> siècle : Éveil protestant et déclin catholique ? », *Cahiers d'études du religieux : Recherches interdisciplinaires* 1 (2008). <https://journals.openedition.org/cerri/242#quotation>.

Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sont donc des siècles d'alternance entre les Églises chrétiennes, en fonction des guerres et des idéologies qui s'imposent. Mais au XIX<sup>e</sup> siècle, nous assistons à une action, à la fois concourant et concurrente, de toutes les Églises chrétiennes.

Ce sont donc plusieurs Églises qui s'engagent dans une concurrence pour gagner des âmes. Des Églises qui, aussi, accompagnent le pouvoir politique libéral dans son expansion territoriale. Cette hyperactivité de l'action missionnaire se retrouve, comme on peut s'y attendre, sur le territoire de l'archidiocèse de Saint-Boniface. Nous pouvons alors y voir une explication additionnelle à l'engagement des archevêques Taché et Langevin à assurer la présence de l'Église catholique sur leur territoire, soit celle de contrer l'avancée des autres Églises chrétiennes.

La question scolaire qui a opposé ces archevêques au gouvernement manitobain a peut-être créé une distorsion dans la lecture des événements et dans l'interprétation à leur donner. Elle a pu donner à penser que le combat reposait principalement sur une lutte culturelle, un combat pour contrer l'assaut de la population anglophone voulant écraser la présence canadienne-française<sup>138</sup>. Cela n'est pas faux, mais la mission de ces archevêques était d'abord spirituelle. De plus, la question nationaliste canadienne-française va prendre de l'importance avec les années, particulièrement sous l'épiscopat d'Adélarde Langevin. Mais, au début de la crise scolaire, la question religieuse était un point épineux pour l'épiscopat. Nous y reviendrons.

---

<sup>138</sup> Nous avons remarqué que, quelquefois, les francophones sont associés au catholicisme et les anglophones aux autres églises chrétiennes, anglicane ou protestantes. Or, pour ce qui est de la communauté anglophone, le nombre d'Irlandais catholiques qui s'installent au Canada rend l'interprétation de l'équation plus délicate.

Sans exclure l'existence de cette lutte entre deux cultures, cette interprétation fait aussi abstraction d'un autre facteur important qui menaçait alors l'Église catholique : l'action missionnaire des autres Églises chrétiennes engagées dans la course aux âmes. Adélard Langevin va devoir livrer bataille sur plusieurs fronts comme nous le verrons, mais l'importance qu'a prise la question scolaire, vue sous l'angle d'un combat entre francophones et anglophones, peut donner l'impression qu'il s'agissait là de son seul combat.

D'ailleurs, dans cette concurrence entre les Églises chrétiennes, le Canada n'était pas en reste. Déjà, en 1839, s'organisait, à Montréal, la French Canadian Missionary Society, une société qui avait pour mission la conversion des Canadiens français au protestantisme. Dans son rapport annuel de 1865, la Société décrit ainsi l'aide venue d'Europe, en rappelant les premières années de son existence : « The assistance of European Protestants was asked and obtained. From Britain we got money, and from France and Switzerland, men. The Society's great aim was, to make known a pure gospel to the people. This, they hoped to do by circulating the Word of God and religious books, and by teaching and preaching the Truth, as opportunity offered<sup>139</sup>. »

L'action de ces Églises avait d'ailleurs déjà commencé au XIX<sup>e</sup> siècle au Manitoba. En 1849, l'Église anglicane envoie son premier évêque, David Anderson, à la colonie de la rivière Rouge. Il porte le titre d'évêque de la Rupert's Land. Mais il faut remonter encore davantage le fil du temps pour découvrir que, vingt-neuf années plus tôt, en 1820, un missionnaire anglican, John West, arrivait à la Terre de Rupert et s'installait au cœur de la colonie de la rivière Rouge. Deux ans plus tard, en 1822, l'église de la mission anglicane

---

<sup>139</sup> *Twenty-sixth Annual Report of the French Canadian Missionary Society* (Montréal, 1865), 5.

était en place, une mission qui prit le nom de St-John's et qui jetait les bases du diocèse anglican de la Rupert' Land. Il faut se rappeler que ce n'est que quelques années plus tôt, en 1818, qu'était arrivé Joseph Norbert Provencher.

La course pour le salut des âmes était alors engagée : « They [Protestants] did so beginning in 1820 when the first Church of England minister set foot in Red River. In a century-long head-to-head competition with the Catholics, especially the Oblates, these Protestant evangelizers sought to win over the Amerindian people to their version of Christianity<sup>140</sup>. »

Nous avançons l'hypothèse qu'en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle commençait, dans la région, un conflit larvé entre les églises chrétiennes, un conflit dont allaient hériter d'abord Mgr Taché, puis Mgr Langevin. Voici à cet égard un extrait d'une lettre de Mgr Grandin, en date du 22 janvier 1877, et qu'il adressait aux missions de la congrégation des oblats de Marie-Immaculée : « Il vous a paru, me dites-vous, que la propagande protestante est un des plus terribles ennemis qui se rencontrent sur nos pas ; c'est la réalité et bien que, dans le diocèse de Saint-Albert comme dans le Nord-Ouest, les catholiques l'emportent en nombre sur les protestants, on peut cependant dire que ces derniers sont pour nous des ennemis vraiment redoutables<sup>141</sup>. » Cette lettre donne à entendre qu'effectivement, les Églises étaient en concurrence dans la conquête des âmes et que les évêques, du moins certains d'entre eux, étaient au combat.

Pour compliquer encore davantage la situation, l'entrée du Manitoba dans la Confédération va accélérer l'arrivée de nouveaux flux migratoires. Peter Bush souligne

---

<sup>140</sup> Robert Choquette, *Canada's Religion : An Historical Introduction*, 189.

<sup>141</sup> Vital Justin Grandin, *Rapport de mission 58* (Saint-Albert : Oblats de Marie-Immaculée, 1877).

qu'avec les programmes de Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Laurier, et visant à favoriser l'immigration, on assiste à l'arrivée d'un monde chrétien polycentrique au Manitoba<sup>142</sup>. L'entrée d'un nouveau territoire dans la Confédération canadienne et les politiques d'immigration favorisent alors l'arrivée d'immigrants venant de nouveaux foyers européens. Outre la question de la diversité linguistique, cela élargit le spectre des rites et des croyances religieuses. Winnipeg se retrouve, en quelque sorte, comme un microcosme de la société chrétienne européenne de l'époque, un portrait bien différent d'un Québec encore sous l'emprise du nationalisme canadien-français et de l'Église catholique<sup>143</sup>.

Et c'est ainsi qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'arrivée d'immigrants encore fortement attachés à leur Église, le Manitoba n'est plus divisé entre catholiques ou anglicans. Les pratiques religieuses se fragmentent et la province devient multiconfessionnelle, les immigrants transportant un de leurs principaux repères culturels dans leur bagage, leur Église. Langevin va le constater : il y a, sur le territoire de son archevêché, l'Église anglicane qui consolide sa présence, mais aussi l'Église mennonite et diverses Églises protestantes ; il y a aussi la pression des Irlandais pour une Église catholique anglophone et celle des Ruthènes pour une Église en accord avec le rite religieux qu'ils pratiquent.

---

<sup>142</sup> Peter Bush, « Polycentric World Christianity Comes to Winnipeg, Manitoba. The Responses of Euro-Canadian Congregations. », dans *World Christianity, Urbanization and Identity*, dir. Moses O. Biney, Kenneth N. Ngwa et Raimundo C. Barretto Jr (Minneapolis : Augsburg Fortress Publishers, 2021) : 165

<sup>143</sup> Royden Loewen et Gerald Friesen soulignent également que, pour ces communautés immigrantes, leur religion, portée par une Église qui s'incarnait dans un bâtiment, devenait un marqueur identitaire important et un repère culturel : « But it was the very familiarity of church, synagogue, and other buildings of worship and religious life that attracted the immigrants. » Royden Loewen et Gerald Friesen, *Immigrants in Prairies Cities : Ethnic Diversity in Twentieth-Century Canada* (Toronto : University of Toronto Press, 2009), 25. Ces nouveaux repères identitaires avec ceux des Églises chrétiennes diluaient peu à peu la présence de l'Église catholique dans le paysage urbain.

Selon Lawrence Klippenstein, le Manitoba a accueilli, dans les années 1870, 7 000 Russes mennonites, donc de religion protestante ; il ajoute que ce fût, pour cette période, le plus important contingent d'immigrants<sup>144</sup>. Pour sa part, Roberto Perin rapporte que, cette année-là, si les catholiques constituaient la majorité des chrétiens, il s'agit d'une majorité bien fragile : il avance le chiffre de 53 % ; il parle d'une baisse importante qui montre l'érosion de la présence de l'Église catholique sur le territoire<sup>145</sup>. Une première fracture va se faire, en 1912, dans la structure de l'archidiocèse de Saint-Boniface, au cœur même de Winnipeg, avec la nomination de Mgr Nicétas Budka qui devient l'évêque diocésain de l'archéparchie catholique ukrainienne de Winnipeg.

Cette concurrence entre les Églises chrétiennes et l'arrivée de flux migratoires catholiques, de rites distincts, a pu entraîner Adélard Langevin dans un double combat porteur de l'identité canadienne-française, celui de la langue et celui de la religion. C'est un combat auquel le missionnaire oblat, loyal à ses prédécesseurs, pouvait difficilement échapper. Le Manitoba est, à cette époque, dans une sorte de surchauffe idéologique religieuse qui, sans entraîner le pays dans les guerres de religion des siècles passés, en Europe, a sans doute monopolisé une grande partie de l'énergie d'Adélard Langevin. Cette surchauffe touche peu le Québec à cette époque à cause de l'omniprésence de l'Église catholique.

---

<sup>144</sup> Lawrence Klippenstein, « Manitoba Pageant : Manitoba Settlement and the Mennonite West Reserve (1875-1876) », Manitoba Historical Society, 1975.

<http://www.mhs.mb.ca/docs/pageant/21/mennonitewestreserve.shtml>.

<sup>145</sup> Roberto Perin, « Saint-Boniface au cœur d'un Catholicisme continental et pluraliste », 30.

Ce chapitre était consacré à l'idéologie missionnaire. Tout comme pour l'idéologie libérale, dont il a été question au chapitre précédent, nous assistons au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant, à une mise en place de l'idéologie missionnaire renouvelée. Si l'idéologie libérale est à se transformer par le biais de la naissance des États de droit, l'idéologie missionnaire n'a de nouveau que l'apport d'un nouveau souffle ; il s'agit toujours d'une quête pour le salut d'âmes. Ce renouveau repose sur la rivalité entre les Églises chrétiennes qui se lancent à la conquête de nouveaux territoires alors que le Saint-Siège est à se réorganiser politiquement.

Dans l'Ouest, ces deux idéologies convergent au XIX<sup>e</sup> siècle vers un territoire qui est à se définir, Saint-Boniface devenant la tête de pont pour la grande conquête de l'Ouest. L'engagement des Églises dans la quête des âmes et le mélange de l'ecclésiastique et du politique dans les discours et les médias ont pu donner à Langevin l'impression d'être le gardien désigné d'une mission incontournable. Cela a pu, également, jeter dans une zone d'ombre la tendance lourde qui s'installait : l'arrivée d'un monde libéral qui allait s'affranchir des Églises.

## **2<sup>E</sup> PARTIE : ADÉLARD LANGEVIN**

Il est temps maintenant d'aller vers Adélard Langevin. Dans cette seconde partie, nous retracerons les principales étapes de la vie de l'archevêque en suivant la chronologie des événements. Nous abordons, dans le chapitre 3, la vie de Langevin, depuis son enfance à Saint-Isidore-de-Laprairie jusqu'à son départ d'Ottawa pour Saint-Boniface. Puis, dans le chapitre suivant, nous nous pencherons sur l'action de l'archevêque qui se fera patriote.

### **Chapitre 3 — En route vers la consécration (1855-1895)**

Ce chapitre est divisé en quatre sections. Dans la première, nous verrons que, déjà au collège, Langevin démontrait des qualités de leader. Puis nous suivrons, dans la seconde section, son parcours vers la prêtrise, un parcours marqué par des hésitations et des pauses. La troisième section portera sur ses premières années comme prêtre oblat, un parcours qui le mènera rapidement de prédicateur de retraites à professeur d'université. Enfin, la dernière section sera consacrée à sa consécration comme archevêque de Saint-Boniface.

#### Une enfance sans histoire (1855-1867)

Comprendre les années de l'ombre, les premières années de la vie de l'archevêque, nous a paru être un incontournable pour bien appréhender les années qui vont suivre. Adélard Langevin était-il de ceux que l'on disait avoir la vocation missionnaire, une vocation portée par le désir de propager la foi catholique ? Ou alors, était-il quelqu'un porté par l'engagement nationaliste canadien-français ? Au-delà des événements anecdotiques dans la vie d'Adélard Langevin, comprendre ces années permet de nous plonger dans les enjeux de l'époque, de cerner le milieu dans lequel le futur archevêque prend ses marques,

et de tenter de voir s'il a pu, au cours de ces années, tisser des liens avec de possibles alliés pour l'avenir.

Adélarde Langevin est né en 1855, à Saint-Isidore-de-Laprairie, une localité agricole située au sud-est de l'île de Montréal. La région a connu l'agitation des rébellions des Patriotes à la fin des années 1830. C'est aussi une région voisine de Châteauguay où, en 1813, a eu lieu une bataille qui, dit Renée Lafferty, est « [...] l'une des plus importantes pour ce qui est de la naissance du nationalisme canadien<sup>146</sup>. »

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, venant des régions voisines, des colons s'installent le long de la côte Saint-Régis, un rang bordant des terres à cultiver dans la tradition du régime seigneurial<sup>147</sup>. Ces colons sont principalement des agriculteurs canadiens-français. Ils font, en 1822, une première demande pour une paroisse, mais ils devront répéter leur requête plusieurs fois avant d'obtenir gain de cause, les colons de Saint-Constant, une paroisse voisine, faisant obstruction<sup>148</sup>. Les colons de Saint-Isidore-de-Laprairie obtiennent finalement leur paroisse en 1833<sup>149</sup>. La paroisse relève du diocèse de Montréal qui est alors sous l'autorité de l'archidiocèse de Québec. Langevin naît donc au sein d'une communauté catholique assez jeune.

Jules Romme brosse un portrait très diversifié de la composition sociodémographique du village. De 1833 à 1850, de manière concomitante ou successive,

---

<sup>146</sup> Renée Lafferty, *Bataille de Châteauguay* (Encyclopédie canadienne, Historica Canada, 2015).

<sup>147</sup> Jules Romme, *Saint-Isidore. Deux siècles d'histoire*, 9-22.

<sup>148</sup> Monique Bellemare a répertorié, dans les années 2010, trois croix du chemin, à Saint-Isidore, et qui sont toujours en place. Nous pouvons faire l'hypothèse que ces croix jouaient un rôle important pour les colons qui ne pouvaient se déplacer à la paroisse voisine pour marquer leur attachement au rite catholique. Monique Bellemare, « Le retour de la croix no 2 de Saint-Isidore-de-Laprairie », *Les croix de chemin au Québec*, 2019. Bellemare a recensé trois croix du chemin à Saint-Isidore.

<sup>149</sup> Hormisdas Magnan, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses* (Arthabasca imprimeur, 1925), 446.

la référence étant imprécise à cet égard, et outre les agriculteurs, il y a eu, nous dit-il, six aubergistes, trois notaires, une douzaine de menuisiers et presque autant de cordonniers, des forgerons, des écuyers, des maçons et autres travailleurs<sup>150</sup>. Ce sont là des indications d'un village prospère et la présence d'aubergistes porte à croire qu'il jouait un rôle dans la circulation des biens et des personnes. Cette prospérité est d'ailleurs confirmée par le mandat que les paroissiens donnent à un architecte pour la construction de leur église en remplacement de la chapelle : c'est Victor Bourgeau qui obtient ce mandat en 1875. Il est alors un architecte très en vue dont les services sont retenus par Mgr Bourget ; il a terminé, quelques années auparavant, l'église Saint-Pierre-Apôtre (1851-1853), la paroisse oblate de Montréal.

Mais lorsque Langevin grandit, l'église de Bourgeau n'est pas encore construite. Ce n'est donc qu'une petite chapelle qu'Adélarde Langevin, enfant, connaît comme lieu de culte. Car la famille est assurément chrétienne : par la mère d'abord, Marie-Paméla Racicot, du Sault-au-Récollet, une paroisse au nord de l'île de Montréal, puis par le frère de Paméla, Zotique Racicot, qui se destine à la prêtrise, et enfin, par le père, François-Théophile Langevin, un notaire qui est le premier secrétaire de la fabrique de la paroisse<sup>151</sup>. François-Théophile vient de Varennes et a étudié au Séminaire de Saint-Hyacinthe où il a eu, comme camarade de classe, Alexandre-Antonin Taché<sup>152</sup>. S'il n'y a pas d'indications voulant qu'il s'agisse d'une famille particulièrement dévote, il y en a plusieurs qui pointent vers une famille de la petite bourgeoisie évoluant dans un environnement où l'identité au

---

<sup>150</sup> Jules Romme, *Saint-Isidore. Deux siècles d'histoire*, 46-47.

<sup>151</sup> Seulement dix ans séparent les deux naissances, celles de Zotique Racicot (1845) et celle d'Adélarde Langevin (1855). Racicot sera ordonné prêtre en 1870 alors qu'Adélarde est encore au Petit Séminaire.

<sup>152</sup> Paul Benoît, *Vie de Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface* (Beauchemin, 1904), 18.

milieu catholique est importante : par le village et les villageois qui insistent pour avoir leur paroisse, par les croix du chemin, par le travail du père à la fabrique paroissiale et par l'oncle Zotique.

La fratrie est nombreuse, seize enfants, mais il y a plusieurs décès en bas âge. C'est avec Hermas, un cadet né en 1862, qu'Adélarde tisse les liens les plus constants, les échanges entre les deux frères sont là pour l'attester<sup>153</sup>. Hermas suivra les traces de son frère et se consacrera à la prêtrise ; il sera prêtre séculier et deviendra curé de la paroisse de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge, de 1905 à 1921. La paroisse, située sur l'île de Montréal, est à cette époque dans la ville de Maisonneuve (1883-1918), une ville où s'installe la bourgeoisie d'affaires canadienne-française ainsi que de nombreux ouvriers qui travaillent dans les industries qui se développent sur ce territoire<sup>154</sup>.

Le jeune Adélarde a comme maître d'école, Pierre Victor Maucotel, un Français qui vient de la Lorraine. Son épouse est aussi institutrice. Pendant 40 ans, la paroisse est sous la direction du curé Joseph Jean Narcisse Trudel qui a, auparavant, été missionnaire au Cap-Breton<sup>155</sup>. La région vouée principalement à l'agriculture, le maître d'école de France, le curé qui a été missionnaire, un père gestionnaire de la fabrique paroissiale et camarade de classe d'Alexandre-Antonin Taché, un oncle qui se prépare à la prêtrise, voilà le milieu dans lequel Langevin grandit. Cependant, rien ne permet de dire que la voie était tracée pour lancer un Adélarde Langevin au combat missionnaire. Au contraire, nous avons plutôt

---

<sup>153</sup> La biographie de Gabriel Morice fait référence à de très nombreux extraits de lettres qu'Adélarde écrivait à Hermas, des lettres où il joue le rôle d'aîné auprès de son jeune frère, mais, avec les années, où il exprime ses doutes. Voir à ce sujet l'Annexe 2 pour des extraits de la correspondance de Langevin dans lesquels il dit douter de lui et de ce qu'il deviendra.

<sup>154</sup> La ville de Maisonneuve sera fusionnée à la ville de Montréal en 1918. L'église sera détruite par un incendie en 1921.

<sup>155</sup> Cyprien Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours* (Euzèbe Sénécal et Fils, imprimeurs, 1893).

d'autres indices nous laissant croire que cette vocation n'est pas encore ancrée chez l'enfant, comme vont le montrer les années qui suivent.

### L'indécis parcours vers la prêtrise (1867-1882)

Adélarde Langevin se retrouve, en 1867, à Montréal ; il poursuit alors ses études au Collège de Montréal aussi appelé, à cette époque, le Petit Séminaire de Montréal et qui est dirigé par les sulpiciens. Louis Riel a quitté l'institution deux ans avant l'arrivée de Langevin, pour retourner à Saint-Boniface. L'entrée de Langevin au Petit Séminaire n'en fait pas pour autant un futur prêtre. Rien ne laisse croire qu'il avait une vocation précoce. Le passage par un séminaire ou un collège est un passage obligé du cursus scolaire. En effet, ce sont dans ces institutions que se donne le cours classique, celui qui ouvre la porte aux professions et à l'université, que l'on se dirige vers la prêtrise ou vers des études pour être notaire, avocat ou médecin.

Parmi les élèves qui fréquentent le collège lorsqu'Adélarde s'y trouve, il y a Paul Bruchési, futur archevêque de Montréal, Frédérick Monk, futur homme politique membre du parti conservateur fédéral et Siméon Beaudin, futur avocat et juge de la Cour supérieure<sup>156</sup>. De plus, ce dernier est né à Saint-Isidore-de-Laprairie, la même année que Langevin. Nous pouvons faire l'hypothèse que Langevin a pu développer au collège un réseau sur lequel il s'est appuyé par la suite<sup>157</sup>.

---

<sup>156</sup> Guy Laperrière, « Bruchési, Paul », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval / University of Toronto, 2017), 16 et Primeau, *Mgr Adélarde Langevin, O.M.I.*, 3.

<sup>157</sup> Christine Hudon et Louise Bienvenue rappellent qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les élèves sont en majorité des internes et qu'ils sont, pour une bonne partie de l'année, isolés de leurs familles ; dès lors, « [...] le collège forge l'identité masculine par la fréquentation quasi exclusive de pairs, réalisant ce que Françoise Héritier dénomme "l'entre-soi de genre". » Christine Hudon et Louise Bienvenue, « Entre franche camaraderie et amours socratiques. L'espace trouble et ténu des amitiés masculines dans les collèges classiques (1870-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 57, n° 4 (2004) : 486.

Les études classiques, des classes d'élément latin à la deuxième année de philosophie, sont généralement d'une durée de huit ans ; or Langevin termine en 1875 son parcours, ce qui laisse entendre qu'il l'a complété sans encombre. Pendant ces années, il fait preuve déjà d'un certain leadership : il s'exerce à la fonction de président puisqu'il est président de la congrégation des Saints Anges<sup>158</sup> et président de l'Académie du Collège<sup>159</sup>, alliant déjà, à sa manière, foi et politique, un goût pour faire bouger les choses, mais aussi un très grand attachement à la religion catholique. Nous avons trouvé peu d'information sur la congrégation des Saints Anges. D'après les prières tirées d'un *Manuel de la congrégation*, elle semble viser le renforcement de la foi catholique chez les jeunes élèves : « Lorsque je sortirai de ce saint azile [sic] pour rentrer dans le monde, défendez-moi contre les embûches du démon, contre les maximes du siècle corrompu [...] <sup>160</sup> »

Nous ne savons pas à quel moment Langevin décide de devenir prêtre, mais, lorsqu'il termine ses études classiques, il a déjà fait le choix de la vocation sacerdotale. En effet, à la fin de ce parcours, il reçoit les ordres mineurs, la première étape vers l'ordination sacerdotale ; il obtient alors une charge de surveillant au Petit séminaire<sup>161</sup>. Notre recherche ne permet pas de conclure, pour autant, qu'Adélarde Langevin était, à cette époque, quelqu'un d'engagé fermement dans la voie ecclésiastique ; peut-être suivait-il un parcours tout tracé pour les jeunes étudiants à cette époque. En effet, les sulpiciens, par le biais des

---

<sup>158</sup> Jules Romme, *Saint-Isidore. Deux siècles d'histoire*, 18.

<sup>159</sup> Jules Romme, *Saint-Isidore. Deux siècles d'histoire*, 25.

<sup>160</sup> *Manuel de la congrégation des Saints Anges* (Amiens, 1824), 6. Nous ne pouvons assurer qu'il s'agit du manuel utilisé au collège, mais nous croyons que cela reflète assez bien l'esprit de la congrégation, soit armer les jeunes étudiants pour en faire des soldats de Dieu. Nous pouvons également faire l'hypothèse que le *siècle corrompu* est celui de l'industrialisation et du progrès. Le livre des prières a été publié en 1824 sous le règne pontifical de Léon XII, un pape issu de la noblesse et reconnu pour être un *zelanti*.

<sup>161</sup> Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 17.

séminaires, grand et petit, se consacraient à la formation des futurs prêtres et il est possible de penser qu'ils faisaient pression sur les meilleurs élèves pour les engager dans cette voie.

Nous ne pouvons donc que formuler des hypothèses quant à la motivation de Langevin à aller vers la prêtrise. S'y était-il engagé, poussé par ses parents ? Suivait-il l'appel de la foi et avait-il *la vocation* ? Avait-il été encouragé par ses maîtres à s'engager dans le sacerdoce ? Nous ne pouvons retenir l'une ou l'autre de ces options avec certitude. Il prend donc une charge de surveillant au Petit séminaire, une charge qu'il occupe pendant deux ans. Ollivier Hubert appelle ce parcours un *profil de carrière* chez les sulpiciens<sup>162</sup>. Puis, Langevin quitte cette charge pour reprendre ses études ; il se dirige alors vers le Grand séminaire de Montréal.

Commence ici l'alternance entre les périodes d'assiduité à la formation sacerdotale et les périodes d'absence dues, par exemple, à la maladie. Selon Jules Romme, il termine ses études au Grand séminaire, en 1881, puis se dirige vers le noviciat des oblats<sup>163</sup>. De son côté, Roberto Perin dit que des « [...] ennuis de santé l'empêchèrent de poursuivre sa formation théologique<sup>164</sup>. » Enfin, Gabriel Morice laisse entendre qu'en 1880, Langevin cherche toujours sa voie ; il nous dit qu'il a quitté le Grand Séminaire pour cause de maladie et qu'il est maintenant surveillant au Collège Sainte-Marie. Si les sources demeurent imprécises sur l'année du départ de Langevin du Grand séminaire, elles sont concordantes sur un fait : Langevin ne sera pas sulpicien. Gabriel Morice ajoute d'ailleurs ce passage

---

<sup>162</sup> « Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'enseignement devient la fonction typique d'entrée en carrière. Dans les collèges, des ecclésiastiques dans la vingtaine enseignent aux "petits", tandis que les sulpiciens trentenaires s'occupent des classes supérieures. » Ollivier Hubert dans Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert, *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion. 1657—2007* (Montréal : Fides, 2007), 153.

<sup>163</sup> Jules Romme, *Saint-Isidore. Deux siècles d'histoire*, 140.

<sup>164</sup> Roberto Périn, « Langevin, Adélard », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval / University of Toronto, 1998), 14.

d'une lettre qu'Adélard Langevin envoie à son frère Hermas, le soir de Noël 1880 : « Bien que ce soit un jour de joie parce que c'est un jour d'amour, la tristesse tente de m'envahir. Chose étrange, nous ne nous comprenons pas nous-mêmes ; nous ignorons ce qui se passe en nous. Curieux caprice de l'instabilité et de la sensibilité de ce cœur, notre insondable abîme<sup>165</sup> ! »

Langevin se tourne donc finalement vers les oblats ; Léonide Primeau nous dit que c'est le supérieur des sulpiciens, le père Louis-Frédéric Colin, qui l'oriente vers cette congrégation<sup>166</sup>. Langevin entre donc au noviciat des missionnaires oblats de Marie-Immaculée, à Lachine, et est ordonné prêtre en 1882. Il est affecté comme prédicateur à la paroisse Saint-Pierre-Apôtre, à Montréal. Prêcher de retraite, il s'agit de la pratique d'un art dans lequel Adélard Langevin va exceller.

#### Le prédicateur devient professeur d'université (1882-1895)

Pas plus que nous ne savons, avec certitude, pourquoi Adélard Langevin a choisi la voie sacerdotale, nous ne savons pas pour quelle raison il choisit la voie missionnaire sinon cette référence à l'influence de Louis-Frédéric Colin. Son parcours d'étudiant laisse supposer qu'il aurait pu être sulpicien, voire un prêtre séculier. Avait-il, lors de ses études, développé la fibre missionnaire ? Nous optons pour un concours de circonstances, plusieurs événements se télescopant comme la maladie et les conseils du père Colin d'aller vers une

---

<sup>165</sup> Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 39.

<sup>166</sup> Bien que les biographes s'entendent pour parler des ennuis de santé de Langevin, à cette période, nous éliminons cette raison comme pouvant être la seule motivant son départ du Grand séminaire puisqu'il s'oriente vers les oblats. Or, la charge d'un missionnaire oblat est assez exigeante. Nous ne doutons pas que Langevin ait été malade, mais il aurait pu reprendre chez les sulpiciens après sa convalescence..

congrégation missionnaire, ou, tout simplement, la difficulté à se poser comme il l'exprimait à son frère Hermas, dans la lettre déjà citée<sup>167</sup>.

Nous pouvons également émettre l'hypothèse que Langevin était aussi attiré par la vocation de prédicateur, une vocation en vogue au Canada avec le mouvement de la tempérance, et encouragée par le renouveau missionnaire de l'époque comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Le pays est alors sous l'influence d'un mouvement social qui s'impose en Occident : le mouvement de la tempérance. Caroline Robert explique que les États occidentaux imputaient les crises économiques aux problèmes d'alcool qui touchaient les travailleurs : « L'intempérance expliquait non seulement la pauvreté des uns et des autres, mais était considérée comme la cause plus générale des crises économiques cycliques qui touchaient les sociétés occidentales<sup>168</sup>. »

En 1878, le gouvernement fédéral vote le Canada Temperance Act, une loi visant à encourager les provinces à prohiber l'alcool. Cette orientation politique coïncide avec le mouvement missionnaire qui prend de l'ampleur au XIX<sup>e</sup> siècle. Les croisades pour la tempérance sont menées également par les Églises chrétiennes non catholiques et certaines sont menées par des femmes<sup>169</sup>. L'Église catholique canadienne-française n'est pas en

---

<sup>167</sup> Il n'y a pas d'oblats dans l'entourage d'Adélarde Langevin, et rien n'indique qu'il ait eu l'illumination qu'a connue Mgr Taché dont il a été question précédemment. Cependant, il y a, dans son réseau familial ou social, un prêtre : Zotique Racicot, son oncle, a fait ses études au Grand séminaire de Montréal et, selon les sources consultées, il est un prêtre séculier. Paul Bruchési, l'ancien camarade d'Adélarde Langevin au collège de Montréal, est également un prêtre séculier.

<sup>168</sup> Caroline Robert, « “À qui la faute”. Le second mouvement de tempérance et l'État au Québec (1870-1922) » (Thèse de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2019), 66.

<sup>169</sup> Nancy M. Sheelan souligne que c'est dans le cadre de ces croisades qu'a été fondée la Woman's Christian Temperance Union, « [...] la plus importante organisation non confessionnelle pour femmes du XIX<sup>e</sup> siècle au Canada. », une organisation d'inspiration évangélique protestante, ajoute-t-elle. Nancy M. Sheelan, « La Woman's Christian Temperance Union au Canada », dans *Encyclopédie canadienne* (2016).

reste ; les croisades débutent dans les années 1840, avec Charles Chiniquy et Charles-Auguste Forbin-Janson entre autres.

Dans son article sur Charles Chiniquy, Nive Voisine dresse les grandes lignes de cette première croisade : « Les abus d'alcool touchent les diverses classes de la société, des seigneurs et notables aux "habitants" et ouvriers, et ils entraînent des ruines économiques aussi bien que morales. Les autorités civiles et religieuses s'en inquiètent, mais les législations plus sévères et les prédications s'avèrent peu efficaces avant 1840<sup>170</sup>. » Dans cette campagne, nous retrouvons les Églises chrétiennes en concurrence ; en effet, Forbin-Janson prêche au nom de l'Église catholique et Chiniquy, ancien prêtre catholique, est devenu ministre presbytérien. Yves Roby résume ainsi son action dans les années 1860 : « La prédication de Chiniquy plaît à ses coreligionnaires. Il s'agit d'une charge à fond de train contre l'Église catholique, ses dogmes, ses sacrements, sa morale et ses pratiques de dévotion<sup>171</sup>. »

Louis Rousseau brosse ainsi le portrait de la société québécoise à cette époque, et plus particulièrement de ce qu'il appelle l'« immense espace humain situé dans le triangle sud-ouest du Québec au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », là justement où est situé le village natal d'Adélard Langevin :

Les transformations de l'économie montréalaise comme celles des rapports sociaux vont maintenant s'ajuster [après les soulèvements de 1837-38] à l'intérieur d'une nouvelle image de soi et du monde dont se dote la population canadienne catholique à la faveur d'un réveil religieux inauguré à l'occasion

---

<sup>170</sup> Nive Voisine, « L'apôtre de la croix noire. Charles Chiniquy », *Cap-aux-Diamants. La revue d'histoire au Québec*, n° 28 (1992) : 45.

<sup>171</sup> Yves Roby, « Chiniquy, Charles », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval/University of Toronto, 1990), 12.

des campagnes de Missions populaires, diffusé ensuite dans les conduites par le biais des mouvements de Tempérance [...] <sup>172</sup>.

Ces campagnes visant la tempérance tombent à point pour les oblats ; ils sont maintenant bien installés à Montréal, dans la paroisse Saint-Pierre-Apôtre comme nous l'avons vu. Il ne faut donc pas s'étonner qu'une trentaine d'années plus tard, le jeune prêtre Adélarde Langevin, qui n'a pas, jusque-là, démontré un intérêt particulier pour les missions éloignées et qui semble avoir une santé fragile, soit affecté à leur paroisse, en plein cœur de Montréal, plutôt que dans un diocèse en développement dans l'Ouest. Il est temps maintenant pour la jeune recrue de faire ses preuves.

Selon ses biographes, il a un talent pour la communication. Il sera donc prédicateur en milieu urbain. Ce sera un moment décisif dans sa carrière. Pourtant, il n'a pas davantage confiance en lui puisque, jetant un regard sur son passé, il écrit en 1906 à son neveu : « Aucune parole humaine ne pourra jamais dire ce qu'il m'en a coûté pour être religieux et prédicateur de missions <sup>173</sup>. » C'est tout le personnage qui semble fait de contradictions ; néanmoins, à Saint-Pierre-Apôtre, Langevin va se faire remarquer par ses talents d'orateur. Lucia Ferretti rapporte : « Ce soir à 7 ½ h à l'église, fête de charité au profit de la société Saint-Vincent-de-Paul, conférence Sainte-Marie. Mgr l'archevêque [Fabre] assistait ainsi qu'une quinzaine de prêtres. Sermon de circonstance par le R. P. Langevin. Foule énorme. » ; elle ajoute que le profit de la quête représente près du double de deux autres conférences qui se sont tenues à l'église Notre-Dame à la même époque. Les talents de

---

<sup>172</sup> Louis Rousseau, « Les missions populaires de 1840-42 : Acteurs principaux et conséquences », *Sessions d'étude — Société canadienne d'histoire de l'Église catholique* 53 (19 décembre 2011) : 8.

<sup>173</sup> Lettre à Eugène Guérin, datée du 14 janvier 1906, de Saint-Boniface. Dans Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 52.

Langevin pour mobiliser les foules étaient sans doute suffisamment reconnus pour qu'il soit invité à prêcher à Montréal alors qu'il est depuis 1885 à Ottawa. De plus, nous savons par les extraits de sa correspondance qu'il a aussi été invité à prêcher dans plusieurs paroisses et non seulement à Saint-Pierre-Apôtre<sup>174</sup>.

C'est ainsi que celui qui, jusque-là, semblait avancer dans le sacerdoce sans faire trop de vagues commence à attirer l'attention des autorités sacerdotales<sup>175</sup>. En 1885, les oblats l'affectent au Grand séminaire d'Ottawa, alors intégré à l'Université d'Ottawa, une institution qu'ils dirigent. Il y enseigne la théologie, lui qui n'a jamais vraiment terminé ses études au Grand séminaire de Montréal ! Michel Prévost, anciennement archiviste en chef à l'Université d'Ottawa, trace le portrait de ce qu'était l'université cette année-là : environ 425 étudiants, tous des hommes, avec des professeurs qui sont, pour la plupart, des oblats. L'anglais est alors la langue officielle de l'Université puisqu'elle a perdu, nous dit-il, son statut d'université bilingue en 1874 et qu'elle ne le retrouvera qu'en 1901<sup>176</sup>. Cependant, l'enseignement de la théologie se fait en français. Il est possible d'envisager que Langevin ait pu, au cours de cette période, acquérir une assez bonne connaissance de la langue anglaise, ce qui allait le préparer pour le Manitoba.

---

<sup>174</sup> Lucia Ferretti, « La société paroissiale en milieu urbain, Saint-Pierre-Apôtre de Montréal (1848-1930) » (Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 1990), 335. Elle cite alors le *Codex Historicus*, I. 428, en date du 22 février 1891.

<sup>175</sup> Langevin n'est sans doute pas passé inaperçu durant ses études au Collège de Montréal puisqu'il a occupé des postes de président. Mais il ne semble pas avoir été encouragé à faire des études en Europe comme son camarade Paul Bruchési dont Guy Laperrière dit qu'influencé par son directeur spirituel : « il va terminer sa philosophie à Issy-les-Moulineaux, près de Paris, commence sa théologie au séminaire de Saint-Sulpice de Paris en 1875–1876 et la finit à Rome de 1876 à 1878. » Guy Laperrière, « Bruchési, Paul », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval / University of Toronto, 2017), 16.

<sup>176</sup> Michel Prévost, « L'Université d'Ottawa il y a cent ans », Université d'Ottawa, 1993.  
[https://www.uottawa.ca/about-us/sites/g/files/bhrsksd336/files/2022-09/udeo\\_en\\_1893.pdf](https://www.uottawa.ca/about-us/sites/g/files/bhrsksd336/files/2022-09/udeo_en_1893.pdf).

C'est un autre tournant dans la vie de Langevin, car s'il est reconnu pour être un bon prédicateur, il n'est certes pas un spécialiste des questions théologiques, du moins n'en a-t-il pas laissé de traces. L'université d'Ottawa le nomme directeur du Grand séminaire et vice-doyen de la Faculté de théologie et lui octroie, en 1890, un doctorat honoris causa en cette matière. Veut-on ainsi asseoir sa crédibilité ? A-t-il, effectivement, développé au cours de ses années d'enseignement, une connaissance justifiant l'honneur mérité ? Nous n'avons pas trouvé d'explications à cet égard ni aucun indice, parmi les sources consultées, laissant croire que Langevin était devenu un spécialiste des questions théologiques.

Ce qui semble évident cependant, c'est que les oblats ont remarqué son leadership en tant qu'orateur et enseignant. L'était-il également en tant qu'administrateur ? Nous n'avons pas retracé de témoignage à cet égard, mais nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il avait des aptitudes ou qu'il savait bien s'entourer ; ses fonctions à différentes présidences au cours de ses études donnent à penser qu'il est aussi un bon organisateur et qu'il a des aptitudes au leadership. Les autorités oblates l'auraient-elles alors préparé pour une affectation à Saint-Boniface avec ce passage à Ottawa, une ville où il pouvait développer ses connaissances de la langue anglaise ? Quoi qu'il en soit, Langevin ne reste pas longtemps à Ottawa, une affectation où cependant, il engrange les titres.

Puis, en 1893, à la demande de Mgr Taché, il est affecté au Manitoba. L'archevêque confie alors qu'il fait cette demande depuis dix ans : « Il y a dix ans que je vous demande. Nos deux existences se confondront désormais en une seule<sup>177</sup>. » Cela signifie que Mgr Taché avait fait sa demande en 1883, alors que Langevin était affecté à la paroisse de Saint-

---

<sup>177</sup> *Fêtes de la consécration de sa Grandeur Mgr L.P.A. Langevin, O.M.I., Archevêque de Saint-Boniface* (Le Manitoba, éditeur, 1895), 8.

Pierre-Apôtre comme prédicateur. L'année 1893 constitue donc un autre tournant dans la vie d'Adélarde Langevin. L'homme d'Église, après un parcours marqué par des hésitations, se rapproche finalement de la hiérarchie ecclésiastique pouvant mener à l'épiscopat. Cependant, il ne semble pas encore avoir fait suffisamment ses preuves pour y accéder.

Fait à noter, son camarade de collègue, Paul Bruchési, qui a accédé à la prêtrise comme séculier en 1878, après des études en théologie et en droit canonique en France et avoir enseigné la théologie, deviendra évêque en 1897, donc deux ans après Adélarde Langevin. Ce dernier, moins bien formé et n'ayant pas montré jusque-là d'intérêt pour une affectation missionnaire, va progresser dans la carrière épiscopale plus rapidement que son camarade de classe. Nous posons l'hypothèse du « cercle d'influences » des oblats, une congrégation dont les membres nous apparaissent solidaires et loyaux les uns envers les autres. Par ailleurs, nous peinons à donner un sens aux mots de Taché, disant l'attendre depuis dix ans, puisque Adélarde Langevin n'avait jamais spécialement démontré des aptitudes, ni même un intérêt, pour le missionariat au Manitoba ou dans l'Ouest, et qu'à la mort de Mgr Taché, Langevin n'est pas encore évêque et encore moins évêque coadjuteur, donc non pressenti pour succéder à Taché. Nous ne comprenons pas pourquoi les oblats n'ont pas accédé à la demande de Taché, si tant il est vrai que celui-ci voulait Langevin comme successeur. Nous avons retracé le testament de Taché montrant que l'archevêque, en fin de vie, ne connaissait toujours pas le nom de son successeur puisqu'il est écrit : « [...] si mon successeur est nommé quand je mourrai, je lui demande de vouloir bien se charger de l'exécution de mes dernières volontés<sup>178</sup>. »

---

<sup>178</sup> Alexandre-Antonin Taché, « Testament », 5 juin 1893 dans Alexandre-Antonin Taché, 1841-1901, BAnQ Vieux-Montréal, Collection des petits fonds et collections d'archives manuscrites d'origine privée, (06M,P1000,D704).

Quelques mois après son arrivée dans l'archidiocèse de Saint-Boniface, en 1893, Adélarde Langevin est affecté en tant que Vicaire des missions<sup>179</sup> ; mais il est toujours prêtre en milieu urbain puisqu'il est affecté également à la paroisse anglophone de St. Mary's, dans un Winnipeg qui s'urbanise rapidement. Il devient curé de la paroisse l'année suivante. Est-ce un nouveau défi qu'on impose à la recrue pour tester ses capacités pour administrer une paroisse ? Celle-ci existe depuis 1869 et a connu, avant l'arrivée d'Adélarde Langevin, huit curés, tous des oblats de Marie-Immaculée, soit une moyenne de moins de trois ans pour les affectations. Ce taux de roulement pourrait être une indication des difficultés rencontrées par Mgr Taché à servir une communauté anglophone.

La question se pose à nouveau : pourquoi Mgr Taché voulait-il Langevin ? Lorsque Langevin arrive, Taché se sait malade ; il a aussi renoncé, en 1887, au poste de supérieur des oblats<sup>180</sup>. Mais il n'a toujours pas désigné de successeur. En outre, selon Gabriel Morice, Mgr Grandin a discuté avec Langevin, quelques jours avant la mort de Taché, de la possibilité qu'il soit désigné pour lui succéder, à la grande surprise de ce dernier<sup>181</sup>. Y a-t-il eu des pressions des oblats pour désigner un successeur appartenant à leur communauté alors que les prêtres séculiers souhaitaient voir un des leurs sur le trône épiscopal ? Nous n'avons pas trouvé de réponse à cette question, peut-être une piste laissant penser que ce sont les autorités qui faisaient traîner le dossier. En effet, nous savons, par Arthur Savaète,

---

<sup>179</sup> Gabriel Morice, avec sa verve habituelle, donne une interprétation assez éloquente de cette charge : « Ce n'était point encore la coadjutorerie ; c'était un acheminement vers cette charge. En un mot, il était envoyé pour connaître et se faire connaître. » Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 103. Ce travail de Vicaire des missions va effectivement l'amener à visiter plusieurs paroisses et missions et à se faire connaître.

<sup>180</sup> Jean Hamelin, « Taché, Alexandre-Antonin », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval / University of Toronto, 1990), 12.

<sup>181</sup> Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 116.

que Mgr Taché a demandé plusieurs fois qu'on lui désigne un coadjuteur, sans succès, semble-t-il, puisqu'il revient à la charge le 22 décembre 1885 et encore le 18 mars 1886.

Notre position devient trop importante, dit-il dans une première lettre, pour que vous me refusiez l'homme dont j'ai tant de besoin. Je suis débordé par des occupations qui augmentent tous les jours. Aussi je suis obligé de négliger une foule de choses qui pourtant ont leur importance et requièrent des soins particuliers. Ma correspondance seule aurait besoin de tout mon temps et je ne puis lui en consacrer qu'une minime partie. J'attends, dit-il, dans la seconde avec une vive et respectueuse impatience la réponse de votre Paternité aux lettres que j'ai eu l'honneur de vous adresser au sujet d'un coadjuteur. J'ai un besoin pressant d'un aide qui commencerait comme vicaire général et pour lequel je demanderais des bulles à Rome... Je me sens vieillir, l'énergie m'abandonne : un coadjuteur plus jeune et plus actif que moi mettrait de la vie là où je ne puis que bien peu de chose<sup>182</sup>.

Quoi qu'il en soit, le nouveau curé ne reste pas longtemps à St. Mary's, puisqu'en juin 1894 décède Alexandre-Antonin Taché. Les événements se bousculent alors et, après quelques querelles internes, Adélarde Langevin est désigné pour prendre la relève de l'administration de l'archevêché : les prêtres séculiers souhaitent que l'archidiocèse de Saint-Boniface passe entre leurs mains alors que Mgr Taché avait exprimé le souhait d'être remplacé par un oblat. Les oblats auront finalement gain de cause. Langevin se retrouve avec cet épineux dossier scolaire, un dossier sur lequel il ne semble pas avoir travaillé jusque-là. Il n'a que quelques mois pour se préparer à être évêque, archevêque, et devenir porteur de ce dossier hautement politisé.

---

<sup>182</sup> Dans Arthur Savaète, *Vers l'Abîme*, vol. 11, *Mgr Adélarde Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Sa vie, ses contrariétés, ses œuvres* (Paris : Librairie générale catholique, s. d.), 126-127.

## L'étonnante consécration (1895)

C'est en décembre 1894 que la décision pour le successeur d'Alexandre-Antonin Taché est rendue par le Saint-Siège. Il y a donc un flottement de plusieurs mois entre le décès de Taché, en juin, et la nomination de Langevin comme étant son successeur. Ce n'est, finalement, que le 2 janvier 1895 que Langevin apprend officiellement sa nomination, par une lettre du général des oblats<sup>183</sup>.

Selon les extraits de correspondance que nous avons retracés, Langevin exprime une certaine résignation au sujet de sa nomination comme archevêque. Il écrit, le 2 février 1895, au père Joseph Lefebvre, le provincial des oblats : « C'est fini, me voilà sacrifié ! Une lettre du T. R. P. Général m'annonce officiellement que la victime choisie est un oblat, et cet oblat votre indigne fils spirituel ! C'est écrasant, mais le bon Dieu l'a évidemment voulu ainsi, comme le dit le T. R. P. Général. Tout de même, il y a de quoi faire trembler un plus brave que moi. . . J'espère que je serai toujours pour vous le pauvre Père Adélarde. Ne m'abandonnez pas<sup>184</sup>. »

Dans son premier mandement, Langevin donne les termes de son mandat tels qu'exprimés par Léon XIII : « Nous [Léon XIII] vous en nommons l'évêque [de l'Église épiscopale de Saint-Boniface], Vous confiant la plénitude du gouvernement et de l'administration dans les choses spirituelles et temporelles<sup>185</sup>. »

Nous avons vu précédemment que ce pape s'ouvrait au monde moderne ; nous pouvons faire l'hypothèse que, lorsqu'il parle des choses spirituelles et temporelles, il s'agit

---

<sup>183</sup> La lettre est cependant datée du 21 décembre 1894. Dans Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 118.

<sup>184</sup> Lettre du 2 janvier au père Lefebvre dans Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 118.

<sup>185</sup> Adélarde Langevin, *Mandement de prise de possession* (Saint-Boniface, 1895), 2.

d'une formule pour rappeler au nouvel archevêque sa mission spirituelle, soit, mais aussi le travail rattaché à l'administration d'un archidiocèse ; peut-être fait-il aussi allusion au dossier scolaire.

Selon Claude Champagne, les oblats étaient ultramontains : « Chez les Oblats, l'obéissance au pape faisait l'objet d'un article de la Règle ; en pratique, les professeurs du scolasticat furent ultramontains et choisirent les manuels de théologie en conséquence<sup>186</sup>. ». Nous ne parvenons pas à associer le fait d'obéir au pape, en tant que membre d'une congrégation relevant du Saint-Siège, à un aveu d'être partisan de l'ultramontanisme ; il s'agit plutôt d'un lien de loyauté et d'obéissance et non d'une inclination intellectuelle, l'un n'excluant pas l'autre, mais les deux n'étant pas toujours en étroite relation. D'ailleurs, dans les extraits de correspondance que nous avons relevés, Langevin mentionne à maintes reprises son devoir d'obéissance.

De plus, Léon XIII ne nous apparaît pas comme un pape ultramontain. C'est pourquoi, nous appuyant sur Jean-Luc Soete, nous interprétons le mandat qu'il donne à Langevin comme un mandat d'action temporelle dans le sens de l'administration d'un archevêché : « Le rapprochement entre les catholiques libéraux et les ultramontains fut favorisé par des circonstances extérieures et intérieures. L'accession de Léon XIII au trône pontifical en 1878 avait inauguré une politique romaine plus réaliste au point de vue des rapports de l'Église et de l'État. En 1879 et en 1881, le pape engagea les catholiques belges à respecter la Constitution et à ne former qu'un seul front<sup>187</sup>. » Il le fera également en 1892

---

<sup>186</sup> Claude Champagne, « La formation des oblats, missionnaires dans le Nord-Ouest canadien », *Sessions d'étude — Société canadienne d'histoire de l'Église catholique* 56 (1989) : 24.

<sup>187</sup> Jean-Luc Soete, « Les catholiques et la question du programme », dans *1884 : Un tournant politique en Belgique*, dir. E. Lamberts et J. Lory (Presses de l'Université Saint-Louis, 1986).

pour les Français. Nive Voisine reconnaît cette difficulté à saisir le sens de l'ultramontanisme ; il souligne « [...] toutes les ambiguïtés qui occultent encore notre connaissance de l'ultramontanisme et des ultramontains canadiens-français du XIXe siècle<sup>188</sup>. »

Les fêtes de la consécration débutent le 16 mars 1895. Le terme *consécration* en dit long sur le sens à donner à la cérémonie qui confirme l'entrée du religieux dans la confrérie des évêques. Sans, semble-t-il, trop l'avoir cherché, du moins rien ne l'indique, voici Adélarde Langevin, *Sa Grandeur* comme il convient maintenant de l'appeler dans le milieu, propulsé au rang d'archevêque, dans un espace juridico-ecclésiastique plus grand que le Québec et qui dépasse largement les frontières de la province du Manitoba. Le territoire couvert par l'archidiocèse est décrit dans la brochure des Fêtes de la consécration : « Ce siège est métropolitain et sa juridiction archiépiscopale s'étend sur toute la Puissance du Canada située à l'ouest du 91<sup>o</sup> de longitude occidentale [...] à l'exception de l'île de Vancouver. La Province Ecclésiastique de Saint-Boniface est donc bornée au Sud par les États-Unis d'Amérique, à l'Ouest par l'Océan Pacifique et le territoire de l'Alaska, au Nord par l'Océan Glacial Arctique et à l'est par l'Est par le 91<sup>e</sup> de longitude. C'est une superficie près de onze fois comme la France et plus de la moitié de l'Europe<sup>189</sup>. »

Parmi les cadeaux que reçoit le nouvel archevêque, il y a celui du père Louis Soullier, le supérieur général de la congrégation des oblats : il s'agit de la *mitre précieuse*

---

<sup>188</sup> Nive Voisine, « L'ultramontanisme canadien-français au XIXe siècle », dans *Les ultramontains canadiens-français. Études d'histoire religieuses présentées en hommage au professeur Philippe Sylvain*. (Montréal : Boréal, 1985), 67.

<sup>189</sup> Dans *Fêtes de la consécration de sa Grandeur Mgr L.P.A. Langevin, O.M.I., Archevêque de Saint-Boniface*, 8-9.

de Mgr de Mazenod, le fondateur des oblats<sup>190</sup>. Gabriel Morice résume la situation en ces mots : « Le nouvel archevêque de Saint-Boniface, hier encore humble religieux sans aucune ambition, était donc dûment sacré, intronisé et abondamment pourvu de tout ce qui lui était nécessaire pour exercer son redoutable ministère. [...] Le soldat était armé ; il lui fallait maintenant partir pour le combat [...]»<sup>191</sup>.

Au moment de la prise de sa charge, l'archevêché se compose de huit diocèses, deux vicariats apostoliques, cinq évêques, tous oblats venant de France, et d'un grand nombre de prêtres dont la majorité est oblate. Il y a aussi de nombreuses communautés de religieuses. Enfin, il y a 77 700 catholiques recensés<sup>192</sup>. Voilà un héritage géographique et sociologique bien différent pour Adélard Langevin qui n'a eu comme affectation que des villes (Montréal et Ottawa), a toujours travaillé dans des milieux urbains, a fréquenté des milieux hautement scolarisés et qui, jusqu'en 1893, n'est jamais allé dans l'Ouest.

L'aboutissement des fêtes de la consécration, qui durent plusieurs jours, est le sacre de l'archevêque. Les visiteurs sont nombreux et issus du milieu ecclésiastique, mais aussi du milieu laïc, des juges et des députés faisant également partie des cérémonies. C'est Mgr Fabre, l'archevêque de Montréal, qui préside aux cérémonies ; il fait partie de la dizaine d'évêques qui se sont déplacés au Manitoba. Ils viennent de l'est comme de l'ouest du pays et aussi des États-Unis, comme Mgr Henry Gabriels, évêque d'Ogdensburg dans l'État de New York. Mgr Gabriels est originaire de Belgique. La présence de cet évêque a de quoi surprendre ; nous avançons l'hypothèse qu'Ogdensburg étant localisé près d'Ottawa,

---

<sup>190</sup> *Fêtes de la consécration épiscopale de sa Grandeur Mgr L.P.A. Langevin, O.M.I., Archevêque de Saint-Boniface*, 132.

<sup>191</sup> Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 125.

<sup>192</sup> *Fêtes de la consécration épiscopale de sa Grandeur Mgr L.P.A. Langevin, O.M.I., Archevêque de Saint-Boniface*, 9.

Langevin et Gabriels avaient tissé des liens. Mais il s'agit uniquement d'une hypothèse, car nous en savons très peu sur le cercle des intimes avec qui Langevin aurait pu tisser des liens lorsqu'il était à Ottawa.

Au sujet de sa devise, *Depositum custodi*, Langevin pose la question lors de sa première homélie en tant qu'archevêque, le 19 mars 1895 : « Mais quel est ce dépôt sacré qu'il Nous faut garder ? » Puis, il précise que c'est d'abord celui de *la pure doctrine de Jésus-Christ*, puis celui des *libertés religieuses* et enfin celui des *droits scolaires*. Le discours devient alors politique : « Comme hommes libres, comme chrétiens surtout, Nous devons maintenir les droits inaliénables que la loi naturelle confère aux pères de famille pour l'éducation de leurs enfants<sup>193</sup>. ». L'expression *droits inaliénables* n'est pas sans rappeler les débats entourant le libéralisme aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

L'archevêque termine la liste des dépôts en mentionnant celui de la conversion des âmes, avant de conclure qu'il s'agit là d'une œuvre de colonisation. Une telle mission a de quoi donner le vertige et considérant que le nouvel archevêque est un néophyte, nous pouvons nous poser la question sur celui qui a véritablement écrit ces lignes. Nous savons, par sa correspondance, qu'il écrivait beaucoup. Nous savons également qu'il s'adaptait rapidement aux nouvelles réalités qui se présentaient à lui. Nous pouvons, dès lors, pour l'instant du moins, penser que si ce n'est pas lui qui a écrit ces lignes, il les a néanmoins voulus.

Si Langevin, par cette homélie, tente de répondre au « quoi », Paul Bruchési, alors chanoine à l'archevêché de Montréal et présent aux cérémonies, s'adresse à l'assemblée en tentant de répondre au « qui », dans un élan visionnaire qui a de quoi surprendre puisqu'il

---

<sup>193</sup> Adélard Langevin, *Mandement de prise de possession*, 9-10.

anticipe ce qui adviendra dix ans plus tard : une *humble* église remplacée par une *superbe cathédrale* ! Dans son sermon, le dimanche soir, aux Vêpres, il pose la question à l'assemblée cléricale : *Quid existis videre ?* Qui êtes-vous venu voir ?

Et pourtant ce n'est encore que le commencement. Que ne verront-ils pas ceux qui passeront ici dans un autre demi-siècle ? L'humble église de Saint-Boniface aura alors fait place à une cathédrale superbe, le Christ comptera ici des milliers et de milliers d'adorateurs, on aura bâti des villes là où le missionnaire ne rencontre aujourd'hui qu'une poignée de fidèles groupés autour d'une pauvre cabane qui sert de demeure au Tout-puissant. *Adveniat regnum tuum* [Que ton royaume vienne]<sup>194</sup> !

Adélarde Langevin va maintenant entreprendre une nouvelle trajectoire qui va le propulser sous les feux de la rampe au Canada.

---

<sup>194</sup> Paul Bruchési dans *Fêtes de la consécration de sa grandeur Mgr L.P.A. Langevin, O.M.I., Archevêque de Saint-Boniface*, 19.

## Chapitre 4 — Prends ta crosse et tape dur !<sup>195</sup>

Pour les années de son épiscopat, de 1895 à 1915, nous avons aussi recensé des textes publics et officiels de Langevin, comme ses mandements ou les circulaires qu'il envoie à son clergé. Nous avons également recensé des traces de sa correspondance, dont les extraits cités par l'abbé Lionel Groulx, ou que nous avons retrouvés dans les archives consultées en ligne, comme la correspondance que Paul Bruchési entretenait avec Langevin<sup>196</sup>. Nous avons également consulté des revues et journaux de la période Langevin, ceux fondés par l'archevêque, *La Liberté* ou *Les Cloches de Saint-Boniface*, et d'autres comme *l'Écho du Manitoba* et *Le Manitoba*<sup>197</sup>.

---

<sup>195</sup> La phrase est de Paul Bruchési : « Bravo ! Bravo ! Je t'embrasse. Tu n'en as pas trop dit contre les vendus et les traîtres [...] Ne voilà-t-il pas l'Écho de Montmagny, le journal menteur par excellence, qui dit que Fitzpatrick a remporté à Rome un succès complet. Prends ta crosse, et tape dur. » Dans une lettre de Paul Bruchési à Adélarde Langevin, en date du 16 février 1897. Dans *Correspondance de l'archevêque Adélarde Langevin, 1895-1915*. BANQ Québec, Collection Centre d'archives de Québec. Nous n'avons pu trouver ce à quoi Bruchési faisait référence exactement malgré une recherche dans les archives du journal *L'Écho de Montmagny*. Une recherche dans les archives du journal *Le Manitoba* nous a permis de trouver un long article relatant la visite de l'archevêque dans des paroisses en décembre 1896 et dans lequel il est souligné que Langevin en a profité pour dénoncer le *prétendu règlement scolaire* ; on peut y lire « [...] Monseigneur prêcha sur le prétendu règlement scolaire et il montra avec la plus grande force d'arguments combien ce compromis était à la fois anti-chrétien, anti-catholique, anti-canadien et anti-constitutionnel. » Dans *Le Manitoba*, 10 février 1897. Cela pourrait faire référence au sermon de Langevin en date du 22 novembre 1896, un sermon au cours duquel il dénonce le compromis Laurier-Greenway. Sur Fitzpatrick, nous posons l'hypothèse qu'il s'agit de Charles Fitzpatrick qui a été membre du gouvernement Laurier et qui deviendra, en 1906, juge en chef du Canada. Selon notre compréhension du dossier, ces mots de Bruchési sont des mots d'encouragement à l'intention de l'archevêque ami pour l'encourager à continuer son combat et à faire ce qu'il fait de mieux : profiter de son rôle d'archevêque (*ta crosse*) et communiquer publiquement son désaccord (*tape dur*), alors que d'autres, en arrière-plan, travaillaient politiquement sur le dossier et se rendaient à Rome.

<sup>196</sup> Lionel Groulx, « Correspondance Langevin-Audet », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 1, n° 2 (1947). Lionel Groulx, « Mgr Adélarde Langevin d'après une partie de sa correspondance », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 1, n° 4 (1948). *Correspondance de l'Archevêque Adélarde Langevin, 1895-1915*. (03Q,P1000,S3,D2745).

<sup>197</sup> Une mise en garde s'impose pour *Les Cloches de Saint-Boniface* : nous avons constaté que l'archevêque ne signe généralement pas d'articles bien que l'on retrouve, occasionnellement, des reproductions de ses discours ou mandements. Cela nous a mis en garde contre un raccourci de la pensée, celui qui porterait à croire que ce qu'un éditeur ou un journaliste écrit est en total accord avec la pensée du fondateur de la revue

Nous abordons, dans ce dernier chapitre, les années d'épiscopat de l'archevêque, vingt années de combat pour les droits des catholiques, de luttes pour assurer la présence des Canadiens français dans son archidiocèse. Ce sont vingt années de réalisations qui deviendront des marqueurs identitaires pour les francophones et les catholiques de l'Ouest canadien, et particulièrement de Winnipeg, comme la nouvelle cathédrale ou la fondation de la Société historique de Saint-Boniface et du journal *La Liberté*.

Ces années sont décisives pour nous aider à comprendre le combat mené par l'archevêque. Nous sommes au cœur du paradoxe Langevin, à la croisée des idéologies missionnaire et libérale. Défendre des droits établis par un État de droit, des droits constitutionnels en l'occurrence, ne sommes-nous pas là au cœur de la pensée libérale ? Défendre ces droits jusqu'à la mort, tenir tête justement aux parlementaires, vouloir combattre le protestantisme et gagner des âmes catholiques, ne sommes-nous pas maintenant au cœur de l'idéologie missionnaire ?

Pour nous aider à voir clair dans les intentions et les gestes posés par l'archevêque, nous retracerons, dans ce chapitre, les efforts d'Adélard Langevin, devenu archevêque, pour défendre les droits des Canadiens français et affirmer leur présence au Canada. Les quatre premières sections du chapitre suivent la chronologie des principaux événements qui ont marqué la carrière épiscopale de Langevin. Ces plages chronologiques peuvent surprendre, tant il est vrai que l'archevêque a, à maintes reprises, cumulé les tâches et les dossiers. Mais nous observons, au cours de son épiscopat, un constant affermissement de son engagement à préserver le caractère franco-catholique, non seulement du Manitoba,

---

ou du journal. Malheureusement, nous n'en savons rien, mais nous faisons l'hypothèse que la revue est dans la ligne du discours de l'archevêque et vice-versa.

mais du Canada tout entier ; c'est ce qui a guidé notre choix des dossiers phares pour chacune de ces périodes.

Ainsi, de 1895 à 1897, nous avons retenu la question scolaire du Manitoba, un héritage épineux qui vient avec la fonction d'archevêque de Saint-Boniface. Puis, la section allant de 1897 à 1906 retrace les efforts de Langevin pour marquer culturellement le territoire de son archevêché<sup>198</sup>. Ce travail va amener l'archevêque à un difficile constat, celui de l'érosion de la présence franco-catholique malgré ses efforts ; c'est l'objet de la plage chronologique allant de 1906 à 1911. Dans les dernières années de sa vie, Langevin, sans pour autant négliger son combat dans son archevêché, va l'élargir pour gagner la scène nationale aux côtés, par exemple, d'Henri Bourassa et de Wilfrid Laurier ; c'est l'objet de la section traitant de la plage chronologique 1912-1915.

Mais tout au long de ces années, l'archevêque reste fidèle à son besoin de communiquer. Il nous a donc paru nécessaire de traiter cet aspect dans une dernière section et qui couvre toute la durée de son épiscopat.

#### Dans le tourbillon du dossier scolaire (1895-1897)

Le journal *The Daily Nor-Wester* de Winnipeg est parmi les premiers à annoncer, le 3 janvier 1895, la désignation d'Adélard Langevin comme nouvel archevêque de Saint-Boniface. L'annonce occupe le centre de la première page de l'édition du jour<sup>199</sup>. En plus

---

<sup>198</sup> Par *culturellement*, nous entendons les aspects culturels les plus marquants de son combat qui repose sur les traditions et les croyances. Nous nous appuyons sur la définition de la culture par l'UNESCO (1982) : « La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » UNESCO, « Déclaration de la culture par l'UNESCO », Office fédéral de la culture, Confédération suisse, 1982.

<sup>199</sup> Dans *The Daily Nor-Wester*. « Father Langevin. St. Mary's Pastor Will Be the Next Archbishop ». 3 janvier 1895.

d'une courte biographie, le journal fait état de la controverse au sein du clergé, ce qui n'est pas pour asseoir la crédibilité du *Father Langevin*, ni donner, à celui-ci, la confiance qu'il recherche. Mais l'homme apprend vite. Et si les prédécesseurs, Mgr Provencher et Mgr Taché, avaient accompli beaucoup, rien n'est encore consolidé pour sortir l'archidiocèse de l'époque coloniale et l'amener à celle d'un Canada s'ouvrant sur le XX<sup>e</sup> siècle.

Au fait, quels legs lui laisse Mgr Taché ? Celui-ci, nous dit l'historien Raymond Huel, était un adroit administrateur. Langevin hérite donc d'un archidiocèse où, s'il reste beaucoup à faire, rien n'est à défaire pour autant. Mais il hérite aussi du dossier des écoles et d'un clergé divisé. En effet, c'est au chapitre des relations humaines que l'archidiocèse pèche, Taché n'ayant pas, nous dit toujours Huel, su démontrer son habileté à s'imposer sur son clergé, faisant preuve d'un manque d'intérêt ou de leadership<sup>200</sup>.

Les années 1895 et 1896 sont les années au cours desquelles Langevin prend ses marques comme archevêque. C'est aussi, en 1896, l'année d'une élection fédérale décisive pour le parti libéral puisque Wilfrid Laurier devient premier ministre du Canada<sup>201</sup>. C'est une élection qui ne laisse pas le clergé catholique du Québec insensible. Paul Crunican traite de la question de l'engagement du clergé catholique dans les élections fédérales de 1896. Il mentionne, par exemple, l'engagement de l'abbé Jean-Baptiste Proulx, cette année-là, dans le dossier scolaire : « Probably the most careful excesses during the election was that compiled by Abbé J. B. Proulx on behalf of Laurier and his supporters for

---

<sup>200</sup> Dans Raymond Huel, *Archbishop A. -A. Taché of St. Boniface : The "good fight" and the illusive vision* (Edmonton : University of Alberta Press, 2003), 73.

<sup>201</sup> La référence au Parti libéral n'est pas nécessairement, dans ce contexte, une référence au libéralisme. Nous avons montré précédemment que les appellations partisans n'étaient pas toujours en lien avec l'idéologie libérale.

presentation to the Vatican authorities in late 1896 and early 1897<sup>202</sup>. » Gilbert-Louis Comeault confirme, en faisant référence aux tractations entre les politiques et les ecclésiastiques sur la question du dossier scolaire, que l'année 1896 est une année difficile pour Langevin : « Langevin's problem were merely beginning<sup>203</sup>. »

Les évêques catholiques, principalement les évêques du Québec, jouent un rôle important dans l'histoire du Canada durant cette période. Lorsqu'Adélard Langevin accède à l'épiscopat, quatre des sept archevêques en poste au Canada sont originaires du Québec (tableau 3). Deux de ces archevêques, Mgr Duhamel et Mgr Langevin, ne sont pas au Québec, mais dans des provinces où leur diocèse dessert une population francophone importante, Ottawa et Saint-Boniface. La représentation des Irlandais catholiques est aussi assurée avec la présence de deux archevêques originaires d'Irlande, un à Toronto et l'autre à Kingston.

Par ailleurs, les suffragants de l'archevêché de Saint-Boniface, s'ils sont tous missionnaires oblats de Marie-Immaculée, ils sont également tous originaires de France (tableau 4). Leur moyenne d'âge frôle les soixante ans alors que Langevin n'a pas encore quarante ans.

---

<sup>202</sup> Dans Crunican, *Priests and Politicians. Manitoba School and the Election of 1896*, emplacement 5257. L'engagement de Proulx et, conséquemment, du clergé québécois dans la question scolaire est confirmé par Dorion : « À l'automne de 1896, c'est encore à Proulx [...] que fait appel Wilfrid Laurier pour défendre auprès du Vatican le bien-fondé du règlement qu'il négocie avec le gouvernement de Thomas Greenway sur la question des écoles du Manitoba. » Dans Gilles Dorion, « Proulx, Jean-Baptiste », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval / University of Toronto, 1994), 12.

<sup>203</sup> Dans Louis-Gilbert Comeault, « The Politics of the Manitoba School Question and its Impacts on the L.P.A. Langevin's Relations with Manitoba's Catholic Minority Groups » (Thèse de doctorat, University of Manitoba, 1977), 11.

TABLEAU 3 : TITULAIRES DES VICARIATS APOSTOLIQUES AU CANADA - 1895

<b>Archidiocèses</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Origine</b>
Québec	Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau	Canada (Québec)
Montréal	Mgr Édouard-Charles Fabre	Canada (Québec)
Ottawa	Mgr Joseph-Thomas Duhamel	Canada (Québec)
Toronto	Mgr John Walsh	Irlande
Kingston	Mgr James Vincent Cleary	Irlande
Halifax	Mgr Cornelius O'Brien	Canada (Île-du-Prince- Édouard)
Saint-Boniface	Mgr Adélard Langevin, O.M.I.	Canada (Québec)

Source : *Le Canada ecclésiastique : Almanach-annuaire du clergé canadien*, 1895.

TABLEAU 4 : SUFFRAGANTS – ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE - 1895

<b>Diocèse/Vicariat</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Origine</b>
Diocèse de Saint-Albert	Mgr Vital Grandin, O.M.I.	France
Diocèse de New Westminster	Mgr Paul Durieu, O.M.I.	France
Vicariat d'Athabaska-Mackenzie	Mgr Émile Grouard, O.M.I.	France
Vicariat de la Saskatchewan	Mgr Albert Pascal, O.M.I.	France

Source : *Le Canada ecclésiastique : Almanach-annuaire du clergé canadien*, 1895.

Les extraits de la correspondance de Langevin que nous avons retracés, et qui sont en lien avec la crise scolaire, ont trait à des échanges avec l'épiscopat québécois. Nous ne pouvons déduire, pour autant, que l'archevêque n'a pas consulté ses suffragants sur la question scolaire. Mais cela nous a permis de constater qu'il y a eu des échanges importants, du moins avec son ancien camarade de collège, Mgr Bruchési.

Cette crise, il ne peut y échapper, mais il aborde la question dans son premier mandement, celui du 19 mars 1895, en invitant à la prière<sup>204</sup>. Le nouvel archevêque s'exprime alors ainsi : « Nous désirons que les communautés religieuses adressent au ciel des supplications ardentes, et qu'elles offrent leurs sacrifices, leurs pénitences, leurs communions et des pratiques spéciales de dévotion afin que Nous obtenions Nos écoles catholiques<sup>205</sup>. » Ce sont là des propos d'un homme qui a la foi, indéniablement.

Pour rappel sur la question scolaire du Manitoba, l'Assemblée législative de la province a voté, en 1890, les lois 12 et 13 modifiant la loi sur l'éducation<sup>206</sup>. Parallèlement est adoptée, la même année, une loi qui fait de l'anglais la seule langue officielle de la province. Les écoles deviennent publiques et non confessionnelles et le gouvernement ne finance plus les écoles catholiques, ni aucune école confessionnelle d'ailleurs. La décision frappe de plein fouet la communauté franco-catholique ; de plus, cette décision va à l'encontre d'un droit reconnu par la constitution de 1867. Les franco-catholiques du Manitoba vont se mobiliser. Le dossier sera porté jusqu'à Ottawa, Londres et Rome. En résultera, entre autres, un jugement du Conseil privé de Londres (1894) et la publication d'une encyclique de Léon XIII, *Affari Vos* (1897). Le jugement du Conseil Privé est, nous dit Crunican, le résultat d'un *tortuous process* au cours duquel les uns et les autres jouent de leurs réseaux et influences : « The factors that led to the Privy Council's overturning of the Supreme Court's judgment were complex : the failure to obtain the services of Edward Blake and Sir Horace Davey, the non-participation of J. S. Ewart in the argument, the intrusion of the Logan case, the carelessness of the English counsel, Sir Richard Webster,

---

<sup>204</sup> Adélarde Langevin, *Mandement de prise de possession*. Le jugement ne parvint pas à régler la crise.

<sup>205</sup> Dans Adélarde Langevin, *Mandement de prise de possession*, 16-17.

<sup>206</sup> Dans Michel Verrette, « Question des écoles du Manitoba », dans *L'Encyclopédie canadienne* (2006).

the ambiguities in the ruling of Justice Patterson of the Canadian Supreme Court, and the lack of familiarity of the Privy Council with Canadian conditions<sup>207</sup>. »

Quant à l'encyclique *Affari Vos* de Léon XIII, elle n'apporta pas véritablement de solution. Si elle reconnaît que c'est *un droit inhérent à la puissance paternelle* de choisir le type d'éducation pour ses enfants, elle recommande aux catholiques d'exercer leur patience : « En attendant, et jusqu'à ce qu'il leur soit donné de faire triompher toutes leurs revendications, qu'ils ne refusent pas des satisfactions partielles<sup>208</sup>. » L'encyclique a été promulguée à la demande des Canadiens qui cherchaient une solution pour se sortir de la crise scolaire. Après s'être tourné vers les tribunaux sans parvenir à un apaisement, le Canada se tourne vers le Vatican. La réponse du pape viendra par le biais de cette encyclique qui s'adresse au clergé canadien et qui l'invite à la modération. Il nous a été difficile, dans cette recherche, d'identifier le véritable déclencheur qui incite le pape à produire cette encyclique : les noms de Mgr Paul Bruchési, de Wilfrid Laurier et même du délégué apostolique Mgr Rafael Merry del Val reviennent dans la littérature. Nous pensons que le dossier était suffisamment politique pour qu'il y ait eu plusieurs acteurs qui ont joué un rôle dans cette affaire. Stephen Rusak souligne le rôle de Laurier :

Rome had to temporize in spite of provocation from politicians and ecclesiastics. And the solution lay in the direction of reining in the clergy, exhorting them toward cohesion and solidarity, and lessening their involvement in political matters. The documents [consultés aux archives] further challenge the conclusion that it was Laurier who had stage managed the whole affair, passing it off lightly as a personal triumph and a victory for the Liberals. On the contrary, it was an unpalatable decision taken by the pope on the basis of a devastating report of the apostolic delegate which led to *Affari vos*. The Prime

---

<sup>207</sup> Paul Crunican, *Priests and Politicians. Manitoba School and the Election of 1896* (Toronto : University of Toronto Press (édition Kindle), 1974), emplacement 580.

<sup>208</sup> Léon XIII, « *Affari Vos* », Vatican, 1897.

Minister of Canada, Wilfrid Laurier, during his first years in office was decidedly aggressive in negotiating with church official<sup>209</sup>.

Finalement, une entente sera conclue entre les gouvernements fédéral et manitobain, une entente connue sous le nom du « compromis Laurier-Greenway » (1896). Cette entente offre un assouplissement par le biais d'un nouveau règlement qui permet l'enseignement catholique lorsque les écoles atteignent un certain nombre d'élèves catholiques ; elle autorise l'enseignement religieux sous certaines conditions, par exemple, lorsqu'un nombre minimal de parents demandent cette éducation. L'entente encadre également les conditions pour cet enseignement religieux comme les plages horaires qui lui sont réservées.

Le règlement comporte deux articles, un premier, très court, qui rappelle les circonstances de la crise, et un deuxième qui est composé de onze sous-articles. Un seul est en lien avec le français, le dixième, et encore il fait référence au français *ou à toute autre langue que l'anglais*. Tous les autres articles traitent des conditions dans lesquelles l'enseignement catholique peut être dispensé dans une école publique<sup>210</sup>.

Le 22 novembre suivant, soit moins d'une semaine après la signature de l'accord, Langevin, dit Gabriel Morice, dénonce ce compromis en chaire. Mais rien n'indique qu'il y ait, à ce moment, un engagement à la mobilisation politique ou sociale selon l'auteur, seulement une grande colère contre l'accord Laurier-Greenway qui brime les catholiques de leurs droits. L'auteur le dit à sa manière très colorée : « [...] l'archevêque de Saint-

---

<sup>209</sup> Voir Stephen Rusak, « The Canadian 'Concordat' of 1897 », *Catholic Historical Review* 77, n° 2 (1991) : 210.

<sup>210</sup> Dans Canada, Canada-Manitoba. *Compromis Laurier-Greenway*, Règlement fédéral-provincial, promulgué le 16 novembre 1896.

Boniface protesta en chaire avec la dernière énergie contre un prétendu arrangement qui ne pouvait avoir d'autre résultat final que de livrer l'âme des enfants catholiques aux sectes protestantes<sup>211</sup>. » Nous avons là un indice révélant la concurrence entre les Églises chrétiennes dont il a été question.

Ce compromis va forcer Langevin à entrer dans l'arène politique. Par contre, notre analyse nous porte à considérer cette entrée en scène comme une obligation morale, une loyauté à son prédécesseur, et non comme le résultat de la stratégie d'un homme politisé<sup>212</sup>.

Joseph-Israël Tarte, celui que Michèle Brassard et Jean Hamelin appellent l'*éminence grise* de Laurier<sup>213</sup>, laisse entendre, dans une lettre à ce dernier, en date du 8 novembre 1896, que Langevin semble vouloir adopter une position modérée sur la question scolaire. Tarte fait référence aussi au clergé fanatique qui l'entoure, sans préciser cependant s'il est question du clergé de l'archidiocèse ou de celui du Québec :

This is how things stand : Archbishop Langevin stands firm for the right to organize Catholic school districts. In other words, he demands the re-establishment of separate schools, which, as you know, is out of the question. [...] The priests who surround him are fanatical and full of prejudice. The Archbishop, however, seems to me to be coming back to be a more moderate position [...] <sup>214</sup>.

Langevin va alors se réfugier dans une stratégie qui va s'avérer rentable, du moins pendant la durée de son épiscopat : la résistance, et ce, par tous les moyens. Jamais il ne va

---

<sup>211</sup> Dans Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 143.

<sup>212</sup> Dans Laurier La Pierre, « Joseph-Israël Tarte et les évêques de Saint-Boniface », *Sessions d'étude — Société canadienne d'histoire de l'Église catholique* 37 (1970) : 174.

<sup>213</sup> « Tarte, devenu son éminence grise et bientôt hissé au rang de principal organisateur, s'active à rallier la province de Québec derrière Laurier. » Dans Michèle Brassard et Jean Hamelin, « Tarte, Joseph-Israël », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval / University of Toronto, 2023), 13.

<sup>214</sup> Oscar Douglas Skelton, *Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier* (London : Oxford University Press, 1921), 10.

déroger de la ligne de conduite précédemment tracée, jamais il ne va accepter les compromis et constamment, il va rappeler l'injustice faite aux catholiques par la perte des écoles confessionnelles. Il va s'en tenir à cette conduite pendant vingt ans, de sorte que le dossier restera ouvert tout au long de son règne épiscopal<sup>215</sup>. Il va prendre non pas la *voie ensoleillée* de Laurier, mais la voie des tranchées : il va se battre sur le terrain. Et peu à peu, il va associer la question de la langue à celle de la religion.

Toujours en novembre 1896, l'archevêque s'adresse à son clergé sur la question scolaire, par la circulaire N° 6. L'archevêque ne se fie plus uniquement, comme en 1895, aux prières pour régler le dossier. Il est devenu pragmatique et il opte pour un discours juridico-constitutionnel pour mener le combat pour le droit à l'éducation en français et à la religion catholique : « Nous luttons pour des libertés civiles et politiques que la Constitution, interprétée en notre faveur par le tribunal suprême de l'Empire britannique, nous garantit<sup>216</sup>. » Les libertés civiles, voilà une référence aux valeurs du libéralisme.

Langevin fouette maintenant ses troupes et les invite au combat. Il invite le clergé à une assemblée le 2 décembre 1896, une assemblée qui devra apporter des réponses aux questions que l'archevêque pose. Ces questions sont moins des questions idéologiques ou politiques que des questions pragmatiques, des questions se rattachant à l'organisation administrative pour le maintien d'écoles catholiques francophones. L'archevêque veut des chiffres : combien d'élèves, combien d'écoles, combien peut-on en ouvrir, combien de livres français, etc. Il veut passer à l'action et prendre l'étroit chemin ouvert par le

---

<sup>215</sup> L'année suivant le décès de l'archevêque, soit à l'hiver 1916, la législature du Manitoba vote l'abolition des écoles bilingues ; c'est la fin du compromis Laurier-Greenway et un recul pour la communauté franco-catholique.

<sup>216</sup> Adélarde Langevin, *Circulaire confidentielle de Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface sur la question des écoles au clergé de son diocèse (Circulaire no 6)* (Saint-Boniface, 1896), 35.

compromis Laurier-Greenway. Il faut mettre des catholiques dans les écoles non confessionnelles pour justifier, par leur nombre, un enseignement religieux.

Cette lettre a de quoi étonner puisqu'elle révèle un homme prêt au combat après des débuts qui ont semblé timides ; mais en homme de terrain, c'est sur le terrain que le combat et la résistance vont se jouer. Langevin se révélait ainsi peu à peu. Il allait faire durer le combat pendant les vingt ans de son épiscopat, jouant le chaud et le froid, tergiversant ou frondant, mais toujours, selon ses confidences épistolaires, doutant de lui, ce qui ne manque pas d'étonner, mais qui aussi le rend insaisissable<sup>217</sup>. Il venait d'entrer dans l'espace géopolitique, là où nous dit Stéphane Rosière, se joue le jeu des « [...] rivalités de pouvoir sur des territoires<sup>218</sup>. »

Ce faisant, Langevin retirait aux politiciens la chance de trouver dans son discours des failles idéologiques ultramontaines. En effet, l'archevêque amenait son clergé dans le combat politique, non pas en mission divine, mais en chef qui défend les droits civils et constitutionnels de sa communauté<sup>219</sup>. Il ne réclame pas ces droits au nom du droit divin, mais au nom du droit constitutionnel, celui mis en place par le libéralisme et le parlementarisme des États de droit.

---

<sup>217</sup> Si Langevin se montre déterminé sur la scène publique, de nombreux extraits de sa correspondance le montre doutant constamment de lui (voir Annexe 2). Par exemple, ces mots de Langevin à une correspondante non identifiée, en date du 13 novembre 1896, soit environ une semaine avant la publication de sa circulaire : « Il y a une montagne qui m'écrase et un torrent qui m'inonde. » Dans Morice, *Vie de Mgr Langevin, Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 135.

<sup>218</sup> Stéphane Rosière, « Comprendre l'espace politique », *L'Espace politique*, n° 1 (1er janvier 2007). [Comprendre l'espace politique \(openedition.org\)](http://www.openedition.org).

<sup>219</sup> Nous n'avons trouvé aucune référence dans les textes de Langevin au droit divin, à la mission divine ou à une volonté de Dieu d'aller au combat. Il invite cependant à la prière, mais cela ne fait pas de lui, selon notre compréhension de l'idéologie, un ultramontain. Nous penchons plutôt pour l'expression de Jean-François Laniel, celle du *catholicisme romantique* : « Dans la contingence historique bas-canadienne, cette coïncidence se nourrirait pour beaucoup, pensons-nous, d'une affinité élective entre l'ultramontanisme et le nationalisme, à laquelle participe le catholicisme romantique. » Dans Jean-François Laniel, « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme », *Études d'histoire religieuse* 81, n° 1-2 (2015) : 21.

Il faut préciser que Langevin n'a pas signé la lettre pastorale du 6 mai 1896 de l'épiscopat de l'est du pays, mais nous n'en connaissons pas les raisons. Par cette lettre, ces évêques se réclamaient en quelque sorte du droit divin pour décider des choses temporelles, une approche nettement ultramontaine :

Car, si les évêques, dont l'autorité relève de Dieu lui-même, sont les juges naturels des questions qui intéressent la foi chrétienne, la religion et la morale, s'ils sont les chefs reconnus d'une société parfaite, souveraine, supérieure, par sa nature et par sa fin, à la société civile, il leur appartient, lorsque les circonstances l'exigent, non pas seulement d'exprimer vaguement leurs vues et leurs désirs en toute matière religieuse, mais encore de désigner aux fidèles ou d'approuver les moyens convenables pour arriver à la fin spirituelle qu'ils se proposent d'atteindre<sup>220</sup>.

Il y aurait beaucoup à chercher sur les tractations en 1896 entre les évêques dans le dossier de la crise scolaire, mais cela dépasse le cadre de cette recherche. L'éditeur du dossier sur la question scolaire, au collège Marianapolis, note sur la page reproduisant la lettre pastorale les divergences au sein du clergé : « Cependant, Mgr. Bégin était alors opposé à une telle mesure, jugeant que la suggestion d'en faire une obligation pour les députés allait trop loin, et le père Lacombe, échaudé par la réaction à sa lettre de menace à Laurier, en vint à l'opinion qu'une Lettre collective, à ce stade-ci du développement de la question ne pourrait que "surexciter le fanatisme de nos adversaires dans l'Ontario, sans peut-être exercer l'influence espérée sur les libéraux"<sup>221</sup>. » Nous souhaitons également préciser que le ton de l'extrait indique une orientation ultramontaine puisque les évêques, dit la lettre, se voient autorisés par Dieu à juger des droits des catholiques. Mais nous

---

<sup>220</sup> Dans Claude Bélanger, « Lettre pastorale collective des Évêques du Québec sur la question des écoles du Manitoba [6 mai 1896] - Quebec History ».

<sup>221</sup> Dans Claude Bélanger, « Lettre pastorale collective des Évêques du Québec sur la question des écoles du Manitoba [6 mai 1896] - Quebec History ».

n'avons rien relevé dans les textes de Langevin allant en ce sens. Il se réfère toujours aux droits constitutionnels ; lorsqu'il se réfère à Dieu, c'est pour inviter à la prière, l'archevêque croyant au pouvoir de la prière pour changer le cours de l'histoire.

Nous notons beaucoup d'ambiguïté autour de la participation de Langevin à cette lettre collective et nous ne savons pas pourquoi, alors qu'il était visé, il n'a pas signé la lettre alors que Mgr Thomas d'Ottawa l'a fait. Nous savons cependant qu'il comprend que le dossier va être difficile puisque, dans une lettre à son frère, en date du 5 décembre 1896, il écrit à Hermas : « Je suis tracassé au-delà de toute expression. C'est à en perdre la tête, et parfois je suis effrayé de moi. Cette lutte pour les écoles me coûte le sang et le cœur<sup>222</sup>. »

La déconfessionnalisation des écoles publiques s'inscrit dans un mouvement qui se généralise en Occident. En France et en Grande-Bretagne, la question de la langue ne se pose pas, mais au Canada, cette émancipation des écoles de l'autorité ecclésiastique se double d'une question d'identité langagière. Les historiens ont d'ailleurs beaucoup retenu l'aspect de la langue dans la crise scolaire. Est-ce que Langevin était conscient qu'il livrait un combat à une tendance lourde qui se répandait en Occident ? Nous n'avons rien qui nous permette de le penser. L'archevêque se portait plutôt, en bon missionnaire, à la défense de sa communauté catholique, une communauté qui, dans son archevêché, est majoritairement francophone.

L'encyclique *Affari Vos* de 1897 de Léon XIII permet toutefois à l'archevêque d'avoir un moment d'accalmie. Cela lui permet aussi de se consacrer à d'autres tâches. Il écrit à son frère, le 29 novembre 1898, alors qu'il est en retraite à Saint-Laurent-du-Lac-

---

<sup>222</sup> Dans Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 136.

Manitoba : « C'est à faire croire [...] que le bon Dieu ne m'a appelé à l'épiscopat que pour me punir de mes égarements. Si aucun incident ne vient rompre la trêve scolaire dont nous jouissons, je pourrai consacrer plus de temps à ma sanctification et à celle des autres<sup>223</sup>. » Ces mots laissent entendre que Langevin n'a pas l'intention de se consacrer totalement à la question scolaire. L'archevêque peut poursuivre son travail de missionnaire.

#### Un besoin soutenu de marquer le territoire de la présence franco-catholique (1897-1905)

Et missionnaire, il le devient dans la tradition du nouveau missionnaire, à la recherche d'âmes à convertir. Il visite son archidiocèse, se rend à la pêche avec les Métis<sup>224</sup> et va jusqu'à endosser l'habit de l'historien explorateur. Mais surtout, il poursuit le travail de son prédécesseur par la fondation de paroisses et le développement de l'archevêché.

Il n'a pas, pour autant, abandonné son travail de prédicateur ; ainsi, en 1901, il se retrouve au Yukon pour renouer avec ce passé, mais cette fois-ci, aux limites nord-ouest de son archevêché. Il est invité à prêcher une retraite à Dawson City dans le cadre de l'année du jubilé proclamée par Léon XIII. Le voyage à lui seul est une épopée qui rappelle celle des premiers missionnaires. Il quitte Saint-Boniface le 19 mai et arrive à Vancouver le jeudi suivant ; il est prévu qu'il se rende en bateau à Dawson City, mais celui-ci est retardé par les glaces. C'est près de quinze jours plus tard, le 1<sup>er</sup> juin, qu'il prend finalement l'*Islander* pour Skagway, en Alaska<sup>225</sup>. Il y arrive le 4 juin et repart le 6, en train, pour

---

<sup>223</sup> Dans Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 177-178.

<sup>224</sup> Dans Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 133.

<sup>225</sup> L'*Islander* faisait la route de Vancouver/Skagway ; il a joué un rôle clé dans l'histoire du Klondike. En août 1901, soit quelques mois après le voyage de Langevin, le navire a heurté un iceberg au large de Juneau et a sombré, faisant une quarantaine de morts. Dans « Enquête sur les naufrages - », Bibliothèque et Archives Canada.

White Horse, où il arrive en soirée. Il est accueilli par le capitaine Horrigan, de la *Police à cheval*. Il lui reste encore plus de 720 kilomètres avant d'arriver à destination. Du moins, c'est ainsi que Gabriel Morice raconte cet épisode de la vie de Langevin, celui que l'on disait de santé fragile à Montréal<sup>226</sup>.

Pendant ces absences, il a alors, à l'archevêché, un ecclésiastique de confiance pour suppléer à la tâche en la personne d'Arthur Béliveau, qui est alors son secrétaire. En 1902, Langevin fonde la revue ecclésiastique *Les Cloches de Saint-Boniface*. Il s'exprime peu dans cette revue, sinon par le biais de certains mandements reproduits ou des rappels à l'ordre et des consignes variées. La revue fait état de ses déplacements et de sa participation à différents événements, comme des prises d'habit et ordinations ou des fêtes scolaires.

C'est une façon de rappeler à son clergé qu'il y a toujours un maître à Saint-Boniface, même si celui-ci est souvent en déplacement, par goût de l'aventure, par obligation, pour des retraites ou des vacances, ou pour refaire sa santé lorsqu'il va aux États-Unis. Le premier numéro de la revue *Les Cloches* paraît le 15 janvier 1902. Langevin dresse, dans ce numéro, un premier bilan sur ses réalisations (tableau 5).

---

<sup>226</sup> Dans Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 196.

TABLEAU 5 : DÉVELOPPEMENT DU DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE (1895-1901)

Nombre	Activités nouvelles
43	Nouvelles églises ou chapelles dont douze en pierre ou en brique
23	Nouveaux postes dont 22 avec un prêtre résidant <ul style="list-style-type: none"> <li>- Douze paroisses françaises</li> <li>- Deux paroisses allemandes</li> <li>- Une paroisse polono-galicienne</li> <li>- Deux paroisses anglaises</li> <li>- Cinq missions</li> </ul>
3	Institutions hospitalières <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une maternité</li> <li>- Un orphelinat de garçons</li> <li>- Un hôpital pour les maladies contagieuses</li> </ul>
19	Nouveaux couvents de religieuses enseignantes
3	Arrivée de congrégations d'hommes <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Rédemptoristes</li> <li>- Les Missionnaires de la Salette</li> <li>- Les Prémontrés</li> </ul>
5	Arrivée de congrégations de femmes <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Sœurs de la Miséricorde de Montréal</li> <li>- Les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe</li> <li>- Les Sœurs des Cinq-Plaies du Sauveur</li> <li>- Les Sœurs de Notre-Dame des Missions</li> <li>- Les sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie</li> </ul>

Source : *Les Cloches de Saint-Boniface*. 1 (1), 15 janvier 1902, page 4.

Dix-sept nouvelles paroisses ont donc vu le jour dont près du tiers ne sont pas de langue française. C'est aussi, avec l'aide de son clergé, un bâtisseur, puisque plus de quarante églises ont été construites, *en pierre ou en brique*, précise-t-il. La question de l'enseignement aux jeunes filles est aussi une de ses préoccupations : près de trente nouveaux couvents de religieuses. Enfin, on assiste, durant cette période, à l'arrivée de nouvelles congrégations de religieuses dédiées à l'enseignement et aux soins hospitaliers.

L'archevêque se passionne aussi, durant cette période, pour les recherches archéologiques et l'histoire. Il se retrouve en voyage d'exploration, à la recherche du fort

Saint-Charles. Avec d'autres passionnés d'histoire, Langevin part à la recherche des restes de Jean-Baptiste de La Vérendrye et du père Jean-Pierre Aulneau tués avec d'autres compagnons de voyage. Ils sont à la recherche du fort Saint-Charles construit en 1732 par Pierre Gaultier de Varennes et de La Vérendrye<sup>227</sup>. Le fort Saint-Charles est actuellement en territoire américain, dans l'État du Minnesota ; la frontière américaine jouxte à cet endroit la frontière canadienne. Les recherches en 1902, 1905 et 1907 n'aboutissent pas, mais une nouvelle expédition, en 1908, aboutit à la découverte du fort<sup>228</sup>.

Langevin, celui que *La Liberté* décrit, dans son édition du 25 novembre 1931, comme *l'archevêque patriote*, va organiser et participer à trois expéditions, en 1902, 1905 et 1907. La première expédition se compose, entre autres, de Langevin, bien entendu, mais aussi de son secrétaire, Arthur Béliveau, de Louis-Arthur Prudhomme, un passionné d'histoire, ainsi que des membres du clergé. Ils sont accompagnés du *chef indien Powassin*<sup>229</sup>. C'est au cours de l'expédition de 1902 que l'idée de fonder la Société historique de Saint-Boniface va naître ; Langevin sera le premier président et Arthur

---

<sup>227</sup> La Vérendrye était un explorateur mais aussi un des associés qui possèdent « [...] le monopole du commerce des fourrures dans la région du lac Winnipeg. » Voir « Pierre Gaultier de Varennes et de La Vérendrye 1732-1739 », Musée canadien de l'histoire. Adélarde Langevin s'intéressait à l'histoire du Canada : « [il] accumulait au palais archiépiscopal les éléments d'une bibliothèque nationale, c'est-à-dire faisait une collection de livres canadiens ; conduisait personnellement des recherches et fouilles historiques qui devaient avoir pour résultat la fondation (5 janvier 1903) de la Société historique de Saint-Boniface, ainsi que la découverte définitive de l'ancien fort Saint-Charles et des restes de pionniers massacrés par les Sioux. » Dans Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 205.

<sup>228</sup> Dans *La Liberté*, 25 novembre 1931. L'article ajoute que Langevin va devenir propriétaire du terrain et y retourner en juillet 1914 pour y célébrer une messe. La lecture de cet article donne à penser que la Société a été créée, non pas impulsivement, mais dans un élan d'enthousiasme, alors que les premiers « explorateurs » revenaient en bateau : « Enthousiasmés par leur découverte présumée, les explorateurs de 1902 organisèrent, à bord de leur bateau, la Société historique de Saint-Boniface. »

<sup>229</sup> *La Liberté*, 25 novembre 1931.

Béliveau, le secrétaire<sup>230</sup>. Cette anecdote casse un peu le modèle de l'archevêque enfermé dans le combat scolaire que l'historiographie nous présente trop souvent.

Car l'archevêque est polyvalent. Alors qu'on pense le trouver à l'archevêché, il est en expédition. Alors qu'on pense qu'il travaille à préparer ses mandements et à assurer la liaison avec le collègue épiscopal, il pense à fonder une congrégation. Cette fois-ci, il s'agit d'un projet pour suppléer au manque d'enseignantes francophones et catholiques. Il fonde ainsi, en 1904, la congrégation des missionnaires oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée de Saint-Boniface<sup>231</sup>. Rosa Bruno-Jofré explique le geste de Langevin en disant qu'il avait pu se sentir isolé dans son action visant à alimenter en personnel enseignant les écoles catholiques : « La création d'une nouvelle congrégation était alors une façon pour Langevin de dénoncer les politiques ecclésiastiques concernant la question des écoles du Manitoba, et d'avouer son propre isolement politique. Après janvier 1897, Rome avait effectivement empêché la hiérarchie québécoise d'exercer son influence politique en faveur des catholiques du Manitoba<sup>232</sup>. »

Cette interprétation laisse entendre que le Saint-Siège freinait l'ardeur du clergé ou que c'est du moins l'interprétation que ce clergé en a faite après l'encyclique *Affari Vos*. Nous avons vu précédemment que Langevin a aussi vu, dans cette encyclique, une période d'accalmie. Nous rejoignons l'interprétation que propose Cécile d'Amours alors qu'elle dessine un portrait de l'archevêque comme un homme pragmatique qui joue une stratégie

---

<sup>230</sup> « La Société historique de Saint-Boniface (SHSB) a été fondée le 4 septembre 1902 à l'occasion d'une excursion d'exploration organisée en vue de trouver le site du Fort Saint-Charles [...] » Dans « La Société historique de Saint-Boniface | Société historique de Saint-Boniface », Société historique de Saint-Boniface.

<sup>231</sup> Plusieurs sources citent l'arrivée des premières missionnaires en 1904, mais, selon les textes de loi, c'est en 1909 que la congrégation fut légalement constituée. Dans Province du Manitoba. *Loi constituant en corporation les oblates de Saint-Boniface*, Loi provinciale L.R.M. 1990 c. 113, promulgués le 10 mars 1909.

<sup>232</sup> Dans Rosa del Carmen Bruno-Jofré, *Les Missionnaires oblates : Vision et mission* (Montréal : McGill-Queen's University Press, 2008), 5.

défensive, sur le terrain, en tentant d'introduire le plus grand nombre d'enseignants ou d'enseignantes catholiques. Cette action est, d'ailleurs, en lien avec la création d'une école normale, en 1902 ; l'archevêque peine à trouver des enseignantes religieuses, les congrégations du Québec, nous dit d'Amours, ayant suffisamment à faire dans la province et refusant d'envoyer des recrues au Manitoba, et le recrutement à l'étranger étant bloqué par une question d'équivalence de brevets<sup>233</sup>.

Est-ce pour contourner ces sortes d'interdits, de Rome ou des États avec leurs équivalences de brevet ? Toujours est-il que Langevin recrute partout et même dans sa famille, puisque deux petites cousines, issues de cousins germains, Édouardine et Germaine Langevin se joindront à la communauté (Figure 1). Germaine Langevin, devenue sœur Sainte-Hélène, accompagnée de deux collègues, se rendra éventuellement au Québec, en 1924, pour ouvrir un couvent de la Congrégation à Giffard, une sorte de retour des choses, le Manitoba catholique venant maintenant renforcer les rangs des soldates de Dieu au Québec<sup>234</sup>.

---

<sup>233</sup> Dans Cécile D'Amours, « L'Œuvre des missionnaires oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée dans l'Église », *Sessions d'étude — Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, n° 37 (1970) : 249.

<sup>234</sup> Province de Québec. *Loi constituant en corporation les oblates du Sacré-Cœur de Marie-Immaculée*, Loi provinciale, chapitre 129 371, promulguée le 15 mars 1924.

**Figure 1 : ADÉLARD LANGEVIN AVEC ÉDOUARDINE ET GERMAINE LANGEVIN DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL**



Adélard Langevin en compagnie d'Édouardine et de Germaine Langevin, de passage dans la famille au Québec (sans date). Source : archives personnelles

En 1905, le Canada continuant son expansion vers l'ouest, la Saskatchewan et l'Alberta viennent grossir les rangs des provinces de la Confédération canadienne. La question scolaire va alors ressurgir. Nous avons trouvé ces mots, d'une certaine candeur, de Gabriel Morice, et qui confirment notre point de vue voulant que Langevin fût quelquefois dépassé par les événements politiques : « S'il faut dire toute notre pensée, nous croyons que, contrarié par cette faiblesse du chef libéral [Laurier], et obsédé par l'état complexe de la question scolaire dans sa propre province, Mgr Langevin ne saisit pas de prime abord tous les avantages présentés par la nouvelle loi<sup>235</sup>. »

L'expression *de prime abord* nous paraît importante pour comprendre la période dans laquelle vit Adélard Langevin. Les choses se bousculent politiquement avec

---

<sup>235</sup> Dans Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 224.

l'expansion du Canada, l'archevêque bouscule aussi les choses avec son besoin de marquer le territoire de son archevêché par la présence de catholiques francophones. L'analyse de la situation est difficile sur le moment, dans le feu de l'action ; les historiens ont analysé généreusement cette période de l'histoire, mais il faut comprendre que Langevin n'a pas le recul que les historiens ont pour saisir toutes les intrications de la crise et les changements qui s'opèrent au Manitoba. L'entrée de nouvelles provinces dans la Confédération vient raviver la question scolaire pour l'archevêque. C'est du moins l'interprétation que nous donnons au texte de Morice.

Mgr Legal était engagé dans le dossier également ; il se peut que Langevin ait alors choisi de laisser le champ libre à son évêque. Quant à la référence à *la loi*, nous pensons qu'il s'agit de la loi de 1905 constituant la province de la Saskatchewan. Bien que cette loi ne reconduit pas de manière explicite les engagements de l'Acte constitutionnel de 1867, elle contient un article (article 17) qui donne à penser que la question des minorités était prise en compte dans le secteur de l'enseignement :

L'article 93 de la Loi de 1867 sur l'Amérique du Nord britannique s'applique à la province, le paragraphe (1) de cet article étant remplacé par ce qui suit : (1) Elle ne peut [...] porter atteinte aux droits ou privilèges appartenant lors de l'adoption de la présente loi [...] à une catégorie de personnes relativement aux écoles séparées, ou relativement à l'instruction religieuse dispensée dans les écoles publiques ou séparées conformément à ces ordonnances. (2) Les écoles des catégories visées au chapitre 29 mentionné ci-dessus ne peuvent faire l'objet de mesures discriminatoires lors de l'affectation par la législature de la province, ou de la répartition par son gouvernement, des crédits destinés aux écoles organisées et tenues conformément à ce chapitre ou à toute loi qui le modifie ou s'y substitue<sup>236</sup> .

---

<sup>236</sup> Dans Canada, Parlement canadien. *Loi concernant la Saskatchewan, 1905, 4-5 Éd. VII, chapitre 42*, promulgué le 20 juillet 1905.

L'archevêque va aussi se consacrer à la construction d'une nouvelle cathédrale. L'idée aurait germé dans l'esprit de Taché à la fin des années 1890 <sup>237</sup>, mais ce n'est qu'en 1905 que débutent les travaux. Ils dureront jusqu'en 1908 <sup>238</sup>. Les architectes retenus sont Marchand et Haskell, de Montréal ; ce sont eux qui ont fait les plans de la chapelle du Grand Séminaire de Montréal (1903-1907). Nous pouvons émettre l'hypothèse que Langevin gardait toujours ses liens avec son réseau montréalais et aurait ainsi été conseillé par les sulpiciens pour ce projet d'envergure.

En conclusion, au cours de cette période allant de 1897 à 1905, Langevin n'apparaît pas comme l'homme d'un seul dossier, celui de la défense des droits scolaires pour les catholiques, comme des historiens l'ont souvent décrit par le biais des analyses sur la crise scolaire. L'archevêque profite du répit offert par l'encyclique *Affari vos* pour se consacrer principalement au développement de son archidiocèse. Il le fait dans la tradition missionnaire, une tradition qui est un apostolat, une mission évangélique. Publiquement, dans le cadre de ses mandements par exemple, il insiste toujours sur son refus d'accepter l'accord Laurier-Greenway. Mais dans les faits, les acteurs principaux sont plus à l'est, avec Mgr Bruchési l'encourageant à *prendre sa crosse et à taper dur* alors que lui-même rencontre directement Laurier, et à l'ouest, avec Mgr Émile-Joseph Legal, qui travaille de concert avec Mgr Donato Sbarretti, le délégué apostolique :

En 1904, à la veille de la création des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, le délégué apostolique, Donato Sbarretti y Tazza, lui [à Mgr Legal] demanda de rédiger, pour les projets de loi constituant ces provinces, une clause sur la sauvegarde

---

<sup>237</sup> Dans Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 181.

<sup>238</sup> Cette cathédrale sera détruite par un incendie en 1968. L'architecte Étienne Gaboury, le maître d'œuvre de la cathédrale actuelle, préservera la façade de la cathédrale de Langevin (maintenant classée site provincial du patrimoine du Manitoba n° 80).

du principe des écoles confessionnelles. Selon Legal, la clause de compromis négociée par le délégué apostolique et le premier ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier, ne convenait pas [...]. Néanmoins, comme le délégué apostolique l'approuvait, Legal jugea qu'il fallait la laisser telle quelle. En février 1905, en accordant une entrevue à un journal d'Ottawa, le *United Canada*, il déclara espérer que les écoles séparées seraient maintenues et que les catholiques prendraient des mesures pour les soutenir. Cependant, le texte de l'entretien indiquait qu'il était satisfait de la clause sur les écoles, ce qui irrita d'autres membres de la hiérarchie, dont Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface<sup>239</sup>.

De plus, l'archevêque commence à prendre la mesure de la complexité à maintenir indivisible son archidiocèse avec l'arrivée de nouveaux flux migratoires.

#### L'éprouvant bilan des efforts de colonisation (1906-1911)

Dans les années précédant l'entrée du Manitoba dans la Confédération, les Métis francophones vivent des moments forts de leur histoire en tentant de préserver le passé et leur identité culturelle, tout en se tournant vers l'avenir avec le gouvernement provisoire de l'Assiniboia. Vont suivre des événements tragiques avec, comme un des points culminants, la pendaison de Louis Riel. Les Métis sont les grands perdants dans cette transformation de la colonie de la rivière Rouge en cinquième province ; ils entreprennent alors leur exode : « L'annexion du territoire [de la Colonie de la Rivière-Rouge en 1870], la venue de nombreux immigrants ontariens, l'appauvrissement et le mépris des autres groupes ethniques sont autant de facteurs qui vont alors provoquer un exode des Métis vers l'Ouest<sup>240</sup>. »

---

<sup>239</sup> Dans Raymond Huel, « Legal, Émile-Joseph », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval / University of Toronto, 1998), 14.

<sup>240</sup> Dans Sandrine Hallion Bres, « La place de Louis Riel et des Métis dans l'histoire des Franco-Manitobains », *Cahiers franco-canadiens de l'ouest* 14, n° 1-2 (2002) : 161.

Mais ils ne sont pas les seuls perdants ; l'Église catholique perd, avec l'exode des Métis franco-catholiques, une partie de ses fidèles dans le diocèse de Saint-Boniface. S'ils vont vers d'autres territoires administrés par l'archidiocèse, ils contribuent malgré eux à l'affaiblissement de la densité de population franco-catholique dans le diocèse de Saint-Boniface, et donc au recul du poids démographique de cette population. Ils ne sont pas la seule cause de ce recul. Alexandre-Antonin Taché avait déjà pris la mesure du drainage démographique et de ses conséquences et s'était engagé dans le travail de la colonisation de l'archidiocèse : en 1874, il devenait le président honoraire de la Société de colonisation du Manitoba. Il mandatait alors des laïcs, comme Charles Lalime, et des membres du clergé, comme Albert Lacombe, pour recruter des Canadiens français et même rapatrier ceux qui s'étaient établis aux États-Unis. Malgré tous ses efforts, le poids démographique des catholiques francophones recule : « Depuis la création du Manitoba à la suite des troubles de 1869-70, le Manitoba français était passé d'une position prédominante au sein de la province en 1870 à une faible minorité de moins de 10 % de la population totale en 1891<sup>241</sup>. »

Nous avons ici un enjeu de taille pour les historiens puisque les analyses reposent souvent sur deux réalités distinctes : la situation démographique au Manitoba qui est, d'ailleurs, en 1870, un territoire très réduit, et l'archidiocèse de Saint-Boniface qui est, lui, égal sinon plus grand que le Canada tout entier à cette époque. Ainsi, si le poids démographique des catholiques francophones recule au Manitoba, il y a, dans certaines régions de l'archidiocèse, possiblement une augmentation de cette population, que ce soit,

---

<sup>241</sup> Dans Robert Painchaud, « Le Manitoba et l'immigration canadienne-française, 1870-1891 » (Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1969), 126.

comme nous l'avons vu, causé par l'exode des métis francophones, ou alors par les efforts de certains membres du clergé, comme Jean Gaire, qui souhaitaient augmenter leur nombre de fidèles : « L'abbé Jean Gaire, prêtre français arrivé au Manitoba en 1888, était l'un de ceux qui projetaient d'ajouter de nouveaux maillons à la "chaîne" de paroisses franco-catholiques<sup>242</sup>. »

Adélard Langevin hérite aussi de cette situation qui va devenir encore plus complexe avec l'arrivée de nouveaux flux migratoires catholiques, mais de langues ou de rites différents, comme l'arrivée d'immigrants d'Europe centrale. Là encore, l'archevêque se révèle avant tout comme un homme de foi puisqu'il essaie d'adapter son clergé à cette nouvelle réalité. Lors d'un discours qu'il tient devant le Club catholique de Winnipeg en 1902, il décrit ainsi la situation :

Tout le monde s'accorde à dire que ces colons venus de l'empire d'Autriche pour s'abriter à l'ombre du drapeau britannique doivent devenir bons sujets britanniques et canadiens tout de bon. Or, un des moyens les plus efficaces d'arriver à ce but, c'est évidemment l'éducation chrétienne de leurs enfants, éducation adaptée aux besoins du pays. On doit donc établir parmi eux des écoles où la langue anglaise sera enseignée selon les exigences de la loi [...]<sup>243</sup>.

Parallèlement, Langevin poursuit un autre projet qui lui tient à cœur, assurer la présence canadienne-française dans l'archidiocèse de Saint-Boniface. Il travaille alors à colmater les brèches. Malgré tout, nous dit Gilbert Comeault, la domination culturelle

---

<sup>242</sup> Dans Robert Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie* (Saint-Boniface : Éditions des Plaines, 1987), 29.

<sup>243</sup> Adélard Langevin, « Discours de S. G. Mgr Langevin devant une nombreuse réunion de catholiques de Saint-Boniface et Winnipeg, au club catholique de cette dernière ville, le 5 janvier 1902 », dans *Les Cloches de Saint-Boniface* 1, n° 1 (15 janvier 1902) : 8.

anglophone s'installe<sup>244</sup>. Le saupoudrage de paroisses catholiques le long des rivières Assiniboine et Rouge ne contribue pas à raffermir le poids démographique dans la ville de Winnipeg<sup>245</sup>. De plus, il n'est pas acquis que les Canadiens français qui travaillent maintenant dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre soient séduits par un retour à la terre ou même, qu'ils en aient les moyens. Les descriptions idylliques des grandes terres des Prairies, si elles correspondent à la vision romantique des missionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle et à celle que le gouvernement canadien tente de projeter, ne parviennent plus à séduire ceux qui se sont établis dans les nouveaux centres urbains américains.

Ils ont entamé un processus d'acculturation aux États-Unis, dans les manufactures, ou même dans les villes qui se développent au Québec. Il est marquant de voir que le discours pour recruter des francophones catholiques pour le Manitoba s'est figé dans le temps et continue à projeter l'image d'une société rurale traditionnelle, un discours qui est même tenu par les gouvernements<sup>246</sup>.

Pourtant, au début des années 1900, le visage économique de Winnipeg se transforme rapidement. Par exemple, l'industrie du vêtement s'y établit<sup>247</sup>. La ville développe ses secteurs secondaire, avec les industries, et tertiaire, avec les commerces, les services et la présence des administrations gouvernementales, provinciale et municipale.

Voici un portrait de Saint-Boniface, à cette époque :

---

<sup>244</sup> Dans Gilbert-Louis Comeault, « The Politics of the Manitoba School Question and its Impacts on the L.P.A. Langevin's Relations with Manitoba's Catholic Minority Groups » (Thèse de maîtrise, Université du Manitoba, 1977), ii.

<sup>245</sup> Dans Fernand Dumont, « Essor et déclin du Canada français », *Recherche* 38, n° 3 (1997) : 441.

<sup>246</sup> Le clergé catholique n'est pas le seul à projeter cette image ; les affiches du gouvernement du Canada pour attirer des immigrants sur les *homesteads* vont également dans ce sens comme le rappelle Vasanthi Pendakur, parlant d'une *image idéalisée* de la réalité. Dans Vasanthi Pendakur, « "Le nouvel Eldorado" — Attirer les colons dans l'Ouest », Le blogue de Bibliothèque et Archives Canada, 2 mai 2017.

<sup>247</sup> Dans Gerry Berkowski, *The Winnipeg Garment Industry. 1900-1955* (Gouvernement du Manitoba, 1987), 6.

À la limite est de la ville de Saint-Boniface, près de la rivière Seine se trouvent la plupart des industries et manufactures — moulins à farine, briqueteries, industries de bois — ainsi que des entrepôts et d'autres bâtiments liés au transport ferroviaire ou au système d'aqueduc. Le long d'une série de rues à l'est de la Seine s'échelonnent des maisons de travailleurs, dont plusieurs sont employés par les industries voisines. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, un quartier anglophone nommé Norwood se constitue à l'extrémité sud de la ville de Saint-Boniface. Bientôt, une deuxième zone commerciale, dont les propriétaires sont plutôt de langue anglaise, apparaît le long de la rue Taché, au sud de l'Hôpital de Saint-Boniface et le long des rues Marion et Goulet<sup>248</sup>.

Mais Langevin n'abandonne pas pour autant la voie traditionnelle, celle du recrutement de colons pour les paroisses rurales. Nous avons vu précédemment que certains membres du clergé, en région rurale, insistaient pour enrichir leur paroisse de fidèles. Nous faisons l'hypothèse que Langevin a pu vouloir répondre à leurs attentes. Il se peut qu'il ait aussi gardé la vision d'une population catholique francophone vouée à l'agriculture, celle de son village natal, celle que l'Église catholique du Québec entretenait à cette époque et qui correspond mieux à la vision de ses prédécesseurs, Mgr Provencher et Mgr Taché. Enfin, il se peut qu'il ait choisi de se conformer au modèle de recrutement des politiques canadienne ; le Canada cependant cherchait non pas à maintenir la présence francophone mais à peupler les Prairies.

Mais le contexte a changé et l'archevêque, motivé probablement par sa vision d'une immigration en chaîne, dans les Prairies, reste orienté vers l'agriculture, une vision romantique qui n'est pas sans rappeler l'élan missionnaire romantique du XIX<sup>e</sup> siècle que connaît alors l'Occident. Ainsi cet extrait des *Cloches de Saint-Boniface* qui est une invitation à des cours d'agriculture pour les instituteurs et institutrices :

---

<sup>248</sup> Dans « Saint-Boniface », Société historique de Saint-Boniface. <https://shsb.mb.ca/saint-boniface/>.

L'agriculture est la principale occupation des habitants de notre fertile province et sa plus grande source de revenus. C'est aussi son honneur et sa gloire, car la vie des champs est sans contredit la plus favorable à la moralité et celle qui se rapproche le plus de l'idéal primitif du Créateur. Tout ce qui peut contribuer à fixer notre peuple au sol, lui en faire aimer la culture et lui apprendre à en tirer le plus de fruits possible est on ne peut plus louable. Aussi notre Gouvernement provincial s'ingénie-t-il à promouvoir de diverses manières la noble cause de l'agriculture. Cette année, sous la direction du Gouvernement, le département de l'Instruction Publique a inauguré des cours spéciaux d'agriculture aux instituteurs et aux institutrices de la province<sup>249</sup>.

Les procédés agricoles, au XIX<sup>e</sup> siècle, sont à se transformer avec l'industrialisation et le capitalisme. Le modèle rural, avec des terres de surface limitée, et des agriculteurs regroupés autour de la paroisse, catholique ou protestante, cède peu à peu la place aux grandes exploitations agricoles. Le recrutement de Langevin repose sur des valeurs culturelles, langue et religion. Il cible des familles à faibles revenus, mais le prix des terres et le coût d'exploitation demeurent un frein à leur établissement. Cette transformation se fait lentement du fait, entre autres, des problèmes de sécheresse dans la région. Mais il n'en demeure pas moins que le modèle agricole est à se transformer et ne correspond pas nécessairement à la vision passéiste du colon propriétaire d'un petit lopin de terre à l'ombre du clocher paroissial :

La Confédération stimule le développement de l'agriculture des Prairies occidentales. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des hommes d'affaires du centre du Canada cherchent des possibilités d'investissement susceptibles de parfaire le développement industriel du centre du pays [...] Le blé prend rapidement une place importante dans l'économie. [...] Des expériences génétiques amènent la mise au point du blé Marquis

---

<sup>249</sup> « Cours spéciaux d'agriculture aux instituteurs et aux institutrices », *Les Cloches de Saint-Boniface* 10, n° 16 (15 août 1911) : 272.

en 1907 et le gouvernement du Dominion encourage la mise en jachère pendant l'été pour conserver l'humidité du sol et lutter contre les mauvaises herbes. Ces mesures aident à supprimer les obstacles techniques à l'expansion continue de l'agriculture<sup>250</sup>.

De plus, les coûts associés au déplacement des familles, à l'installation et à la mise en route de la terre agricole rendent, pour certains migrants potentiels, le projet inaccessible. Enfin, il ne faut pas exclure l'hypothèse d'une action défensive puisque les Églises chrétiennes, nous l'avons vu, sont en concurrence dans les Prairies. Les paroisses rurales catholiques s'étirent alors en une sorte de chapelet et deviennent un rempart à l'expansion des paroisses chrétiennes non catholiques. Bien qu'elle ne fasse pas référence à cette concurrence entre les Églises chrétiennes, Audrey Pyée confirme que Langevin suivait un modèle « à la chaîne » dans sa stratégie d'implantation de franco-catholiques : « Le projet initial de Mgr Taché pour le peuplement francophone repose sur un modèle de peuplement en bloc [...] Son successeur, Monseigneur Adélard Langevin, envisage une structure différente avec un peuplement en chaîne qui consisterait en une chaîne de petits établissements francophones entre le Manitoba et la Colombie-Britannique qui seraient de nouvelles bases d'expansion et combleraient les espaces entre les communautés très éparpillées<sup>251</sup>. »

Robert Painchaud avait déjà noté cette façon de faire : « En deuxième lieu [après les efforts de Taché qui visait un recrutement greffé sur les peuplements métis], il y eut le type de peuplement “en chaîne” qui fut, surtout de la part de Mgr Langevin, une démarche entreprise pour répondre au mouvement de population qui se dessinait vers l'ouest (ou pour

---

<sup>250</sup> Dans Lyle Dick et Jeff Taylor, « Histoire de l'agriculture jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale », dans *L'Encyclopédie canadienne* (Historica Canada, 2007).

<sup>251</sup> Audrey Pyée, « Les migrations françaises vers les Prairies canadiennes, 1870-1914 », *Études canadiennes/Canadian Studies* 86, n° 2 (2019).

le devancer) en créant une série continue de groupes. Par l'implantation de cette succession de communautés, il espérait que l'élément francophone formerait une chaîne à laquelle les nouveaux arrivants n'auraient pas de peine à se rattacher<sup>252</sup>. »

Nous tenons cependant à souligner que Painchaud semble introduire un biais dans son interprétation du peuplement dans les Prairies, du moins considérant notre compréhension de l'action de Langevin. Painchaud parle presque uniquement d'une contribution à l'immigration francophone. Dans le cas de Langevin, cela nous semble inexact, la priorité de Langevin était une immigration catholique. Compte tenu du contexte de l'époque au Manitoba, des origines de l'archevêque québécois et du bassin de recrutement le plus facilement accessible, il est vrai que cela s'est traduit par une immigration francophone. Nous croyons cependant que les historiens ont trop souvent gommé la question de l'appartenance religieuse dans leurs analyse. Notre compréhension de la situation est que Langevin, missionnaire catholique, était d'abord préoccupé par le recrutement de catholiques. Yves Frenette rappelle bien l'importance de la religion dans l'identité canadienne-française : « [...] la nouvelle identité canadienne-française n'est pas seulement linguistique et généalogique ; elle est également religieuse. Être canadien-français, c'est aussi être catholique<sup>253</sup>. »

Mais la poussée démographique et urbaine de Winnipeg et l'arrivée du parlementarisme et des politiques gouvernementales, comme la Politique nationale, donnent le coup d'envoi à la transformation de la province et son entrée dans l'économie capitaliste. En raison de sa concentration démographique, Winnipeg devient un enjeu

---

<sup>252</sup> Dans Robert Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie* (Saint-Boniface : Éditions des Plaines, 1987), 3.

<sup>253</sup> Yves Frenette, *Brève histoire des Canadiens français* (Montréal : Boréal, 1998), 70.

important dans le combat que mène l'archevêque pour assurer la présence franco-catholique dans son archidiocèse. Pourtant, il continue sur sa lancée, celle d'un missionnaire chargé de peupler son très vaste archidiocèse de catholiques, de préférence francophones, fût-ce cette présence diluée dans le creuset culturel qui se développe alors au Manitoba.

Dans sa recherche de catholiques francophones, Langevin ne vise pas uniquement les Canadiens français ou les Français. À l'été 1898, il est en Belgique pour faire la promotion de l'Ouest canadien<sup>254</sup>. Plusieurs membres du clergé et des laïcs, ainsi que le gouvernement canadien, participent à cet effort de recrutement. Des efforts qui portent leurs fruits puisque de 1901 à 1911, le nombre de personnes, nées en France, et qui sont recensées au Manitoba, passe de 1 470 à 3 146 selon les données de recensement rapportées par Audrey Pyée (Tableau 6)<sup>255</sup>.

---

<sup>254</sup> Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface* (Saint-Boniface, Manitoba, 1919), 175.

<sup>255</sup> Dans Audrey Pyée, « Les migrations françaises vers les Prairies canadiennes, 1870-1914 », *Études canadiennes/Canadian Studies*, n° 86-2 (2 décembre 2019).

TABLEAU 6 : PERSONNES NÉES EN FRANCE ET QUI SONT RECENSÉES DANS LES PRAIRIES  
(1881-1916)

	Manitoba <sup>256</sup>	Prairies <sup>257</sup>	Archevêque en fonction
<b>1881</b>	81	108	Mgr Taché
<b>1891</b>	474	664	Mgr Taché
<b>1901</b>	1470	2551	Mgr Taché/Mgr Langevin à partir de 1895
<b>1911</b>	3146	7955	Mgr Langevin
<b>1916</b>	2939	8389	Mgr Langevin/Mgr Béliveau pour la dernière année

Il est impossible cependant de savoir si ces nouveaux arrivants ont été recrutés par le clergé catholique, les sources ne précisant pas, à quelques exceptions près, l'agent recruteur. Il faut cependant considérer ces données avec prudence : « En analysant les rapports des recruteurs travaillant pour le Canada en France, on constate qu'eux-mêmes n'ont qu'une idée approximative, voire exagérée, du nombre de colons qu'ils ont accompagnés discrètement dans leur projet d'émigration au Canada<sup>258</sup>. »

Mais ils sont bien *parlant français*, du moins selon ces données, et ils viennent enrichir la francophonie dans l'archidiocèse de Saint-Boniface. Le tableau indique de plus une progression durant les années de Langevin sans, cependant, qu'il soit possible d'imputer tout ce succès à l'archevêque seul. Cela a pu cependant créer un effet de mirage, donnant l'impression que la situation n'était pas perdue puisque le nombre d'immigrants français augmente.

<sup>256</sup> Audrey Pyée, « Les migrations françaises vers les Prairies canadiennes, 1870-1914 »

<sup>257</sup> Dans Paul-André Linteau, Yves Frenette et François Lejeune, *Transposer la France. L'immigration française au Canada (1870-1914)* (Montréal : Boréal, 2017), 36.

<sup>258</sup> Dans Paul-André Linteau, Yves Frenette et François Lejeune, *Transposer la France. L'immigration française au Canada (1870-1914)* (Montréal : Boréal, 2017), 120.

Tous ces Français ne sont pas au service de l'archevêque. Certains font partie d'une élite laïque et leur motivation n'est pas toujours rattachée aux objectifs de Langevin. Il arrive même qu'ils en viennent à brouiller les cartes comme Henri Lefebvre d'Hellencourt, nous y reviendrons. Et ils ne sont pas, non plus, nécessairement catholiques.

Et les catholiques sont quelquefois anglophones ou d'un rite différent. Par exemple, il y a les Ruthènes. Selon les sources, les Ruthènes sont aussi appelés Galiciens ou Ukrainiens. Ils habitent une région d'Europe centrale qui jouxte plusieurs territoires. Ces populations ne pratiquent pas toutes le même rite chrétien, mais dans les sources consultées, elles sont souvent rattachées au rite chrétien orthodoxe. Ainsi, nous dit Jacques Leclerc, de l'Université Laval : « Les Ruthènes sont des gréco-catholiques qui reconnaissent le pape catholique romain comme leur chef spirituel ; chérissant le rite et les coutumes orientaux, ils utilisent des livres slaves de l'Église catholique<sup>259</sup>. » Pour nous guider, nous avons également cette référence du père Luigi d'Appolonia : « Sa tâche ne sera pas une sinécure [au sujet du délégué apostolique Pellegrino Stagni (1910-1918)]. Les immigrants affluent par convois dans l'Ouest, Allemands, Polonais, Ruthènes. Ils sont l'objet du zèle des protestants. Les Ruthènes posent un problème particulier ; ils sont de rite oriental [...]»<sup>260</sup>. »

Avec les années, les Ruthènes atteignent un poids démographique suffisamment important ; ils finissent par exercer une pression de plus en plus grande sur Langevin, car ils souhaitent être desservis dans leur rite. Langevin, selon Gabriel Morice, va sacrifier la langue plutôt que perdre des âmes au profit des autres églises chrétiennes, comme quoi

---

<sup>259</sup> Jacques Leclerc, « Les Ruthènes », *L'aménagement linguistique dans le monde*.

<sup>260</sup> Luigi D'Appolonia, *Cinquante ans à la délégation apostolique* (Montréal : L'Œuvre des Tracts, 1949), 6.

existait bien cette concurrence entre les Églises ; l'archevêque endosse alors son rôle de missionnaire catholique :

L'une des principales raisons qui rendaient si impérieuse l'introduction de Sœurs enseignantes dans son diocèse était le flot incessant de colons catholiques qui, parti des bords de la vieille Europe, s'abattait alors [...] sur l'Ouest canadien : des Allemands, des Polonais et surtout les Galiciens, chrétiens de rite gréco-ruthène qui [...] commençaient déjà à exciter l'appétit des sectes protestantes, notamment des presbytériens<sup>261</sup>.

En fait, il n'est pas confirmé que Langevin ait travaillé à attirer ces catholiques vers le rite romain. Au contraire, il va aller jusqu'à affecter des prêtres de rite romain dans les communautés de rite gréco-ruthène en leur demandant de servir ces populations selon ce rite<sup>262</sup>. Mais cette orientation, même avec la bénédiction de Pie X, ne parvient pas à colmater la brèche. Et l'inévitable se produit : ce même Pie X nomme, en 1912, un évêque de rite oriental, Mgr Nicétas (Nykyta) Budka, pour servir cette communauté.

La question multiethnique est suffisamment présente pour qu'en 1911, l'année précédant l'arrivée de Budka, Langevin publie un état de la situation sur la population catholique de son archidiocèse. C'est, dit-il, en réponse à « [...] un journal catholique de l'Ontario mal informé [...] » et qui semble avoir jeté un discrédit sur l'organisation épiscopale de l'archevêché<sup>263</sup>. Le document contient une trentaine de pages de statistiques montrant que l'archevêque sait rassembler de l'information (tableau 7). Ce tableau jette un éclairage sur la décision de Pie X et montre combien a pu être difficile la lecture, pour le

---

<sup>261</sup> Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 203.

<sup>262</sup> Adélarde Langevin, « La question ruthène (extrait) », *Les Cloches de Saint-Boniface* 9, n° 18 (15 septembre 1910) : 220.

<sup>263</sup> Adélarde Langevin, *Mémoire confidentiel sur la Situation Religieuse et statistiques de la Population Catholique de l'Archidiocèse de Saint-Boniface* (Saint-Boniface, Manitoba, 1911), 4.

Saint-Siège, de la réelle situation des catholiques au Manitoba, puisque les ruthènes catholiques sont, en 1911, plus nombreux que les catholiques francophones de rite romain. Le profil sociodémographique est en pleine transformation et l'archevêque n'y peut rien.

TABLEAU 7 : VENTILATION DES CATHOLIQUES DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE, SELON LA LANGUE (1911)

	Nombre de fidèles	Répartition
Français	29 595	34 %
Anglais	9 485	11 %
Polonais	9 369	11 %
Allemand	2 062	2 %
Hongrois	138	Moins de 1 %
Ruthène	32 637	37 %
Langues autochtones	2 000	2 %
Autres	2 530	3 %
TOTAL	87 816	100 %

*Source : Adélarde Langevin, Mémoire confidentiel sur la Situation Religieuse et statistique de la Population Catholique de l'Archidiocèse de Saint-Boniface (Saint-Boniface, Manitoba, 1911)*

Les catholiques anglophones aussi sont bien présents, des catholiques irlandais principalement. Il y a aussi les catholiques allemands et polonais. Langevin organise pour eux des services dans leur langue. Morice rapporte ces mots tirés des *Cloches de Saint-Boniface* : « Non seulement nous prêchons dans la langue de nos fidèles, disait-il

[Langevin] en substance, mais nous publions à grands frais trois revues hebdomadaires — en anglais, en allemand et en polonais—qui sont imprimées à nos ateliers de Winnipeg<sup>264</sup>. »

Certains historiens ont interprété le recul démographique des catholiques francophones comme le résultat d'une stratégie de la communauté anglophone, principalement irlandaise, ce que Jacqueline Blay appelle l'audace irlandaise<sup>265</sup>. Ils y ont vu aussi des manœuvres du Saint-Siège ou des évêques anglophones, peu favorables à la communauté francophone<sup>266</sup>. Si une partie de ce recul peut être expliqué ainsi, nous observons, dans les faits, une situation extrêmement complexe. Langevin agit en missionnaire avec l'objectif de ne pas perdre de catholiques, quelle que soit leur langue. D'autres missionnaires de son archidiocèse le font aussi dans les langues autochtones comme nous l'avons vu. Pris sous cet angle, le combat de Langevin est alors un combat pour la foi sur lequel vient se greffer un combat pour la langue et non l'inverse.

Ce combat pour un archidiocèse uni autour de la foi, quelle que soit la langue, Langevin va le perdre, mais il ne le saura qu'en partie. Il sait déjà que les Ruthènes vont avoir leur diocèse, « La nomination de Mgr Budka constitua pour Mgr Langevin un allègement notable au fardeau qui pesait sur ses épaules, en même temps qu'elle satisfaisait aux légitimes aspirations des Ruthènes<sup>267</sup>. » Mais il ne saura pas que les Irlandais auront leur archidiocèse : quelques mois après sa mort, en décembre 1915, l'archidiocèse de

---

<sup>264</sup> Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 274.

<sup>265</sup> Jacqueline Blay, « Le démembrement de l'archidiocèse de Saint-Boniface ou l'audace irlandaise (1905-1916) », *Articles, essais* 22, n° 1 (3 octobre 2011) : 3.

<sup>266</sup> Michel Bock, « L'évêque Scollard et la question canadienne-française. Le diocèse de Sault-Sainte-Marie au cœur du conflit franco-irlandais (1904-1934) », *Cahiers Charlevoix* 10 (5 avril 2017). Roberto Perin, *Rome in Canada : The Vatican and Canadian Affairs in the Late Victorian Age* (University of Toronto Press, 1990).

<sup>267</sup> Dans Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 292.

Winnipeg va être créé au cœur même d'une ville qui accumule les cathédrales, symbole de la diversité culturelle, mais aussi des divisions entre les catholiques. Nous observons qu'à cette époque, il semble y avoir davantage que les luttes entre anglophones et francophones dont parlent les historiens. Le contexte semble beaucoup plus complexe que la réduction à deux blocs homogènes qui ne cessent de se livrer combat.

Sur la question des catholiques irlandais, nous n'avons pu, dans le cadre de cette recherche, saisir la raison profonde de la résistance de Langevin. Nous peinons à en faire une question uniquement ethnique. Morice donne à entendre qu'il aurait pu y avoir également une question rattachée à la concurrence des Églises chrétiennes. Il rapporte qu'une délégation de catholiques irlandais a été plutôt mal reçue par l'archevêque : « Ce à quoi leur Ordinaire “opposa le démenti le plus formel” [au fait que les Irlandais n'étaient pas servis par des prêtres séculiers parlant anglais], ajoutant : “Je serais l'évêque le plus heureux du monde si les Irlandais voulaient bien imiter les autres nationalités (Allemands, Français, Polonais, etc.) en se groupant ensemble, au lieu de se mêler aux protestants.”<sup>268</sup> »

Nous favorisons l'interprétation que l'Église franco-catholique dans l'Ouest perdait du terrain et était fragilisée sur plusieurs fronts : les catholiques d'autre rites, les catholiques irlandais et les autres églises chrétiennes, généralement de langue anglaise. Yves Frenette laisse entendre qu'il y avait vraisemblablement un conflit ethnique entre les Irlandais catholiques et l'Église franco-catholique à cette époque : « Comme les protestants, les catholiques irlandais voient d'un mauvais œil l'expansion canadienne-française hors Québec. Ayant souffert aux États-Unis des attaques xénophobes, ils

---

<sup>268</sup> Dans Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 235.

souhaitent américaniser l'institution ecclésiastique. Ils n'ont guère de sympathie pour les immigrants qui souhaitent établir des paroisses nationales et qui exigent des prêtres, sinon des évêques, de leur nationalité<sup>269</sup>. »

À la fin des années 1910, l'archevêque ne peut que se rendre à l'évidence : il ne sera pas capable d'endiguer le recul du poids démographique des catholiques francophones dans son archidiocèse. Il ne baisse pas les bras pour autant : il va alors élargir sa mission et mener un autre et dernier combat, celui de la défense de la langue française au Canada, un volet capital du dossier de la *survivance de la race canadienne française*.

#### Le regard à nouveau tourné vers le Québec (1912-1915)

Le « Mémoire confidentiel » de 1911 d'Adélard Langevin constitue un tournant dans la stratégie de Langevin. La garde ecclésiastique rapprochée, si l'on exclut Mgr Béliveau, se fait de plus en plus vieillissante et certains ne sont plus, comme Mgr Grandin qui est décédé en juin 1902<sup>270</sup>. De plus, la conclusion de son texte d'introduction à ce mémoire laisse perplexe : « Nous avons travaillé sincèrement à la paix ; mais Nous avons toujours craint les trois choses que redoutait le grand Saint-Hilaire : “Les dangers de l'Église, le crime du silence et le jugement de Dieu.”<sup>271</sup> »

---

<sup>269</sup> Dans Yves Frenette, *Brève histoire des Canadiens français* (Montréal : Boréal, 1998), 126.

<sup>270</sup> C'est Mgr Joseph-Émile Legal, évêque de Saint-Albert, qui fait l'éloge funèbre du défunt, sur plusieurs pages, dans la revue *Les Cloches*. Il n'y a aucun mot de Langevin, ni dans ce numéro, ni dans le suivant qui porte sur la visite pastorale de l'archevêque et sur son programme de visites. Dans Arthur Béliveau, « Nouvel itinéraire de la visite paroissiale », *Les Cloches de Saint-Boniface* 1, n° 7 (1er juillet 1902). Dans Joseph-Émile Legal, « Mort du doyen de l'épiscopat canadien », *Les Cloches de Saint-Boniface* 1, n° 6 (15 juin 1902).

<sup>271</sup> Langevin, *Circulaire confidentielle de Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface sur la question des écoles au clergé de son diocèse (Circulaire no 6)*, 9.

Les dangers de l'Église ? Langevin se méfie-t-il du milieu ecclésiastique ou veut-il dire que l'Église était menacée ? Quoi qu'il en soit, il se tourne de plus en plus vers le monde politique canadien-français.

Nous aimerions jeter un éclairage sur le déplacement du réseau d'influence de Langevin, un déplacement que ces dernières années nous ont révélé. Nous avons précédemment parlé de la correspondance entre Paul Bruchési et Langevin, une correspondance assez soutenue et dans laquelle l'évêque, devenu archevêque de Montréal, encourage et conseille Langevin. Mais, à partir de novembre 1912, nous remarquons une rupture dans cette correspondance. C'est le silence jusqu'au télégramme de Bruchési à l'archevêché de Saint-Boniface pour annoncer qu'il vient d'administrer les derniers sacrements à Adélard Langevin, le 14 juin 1915. Nous n'avons recensé, entre décembre 1910 et juin 1915, qu'une demi-douzaine de lettres de Paul Bruchési, des lettres traitant de questions d'intendance (par exemple, lors de l'ordination du neveu de Langevin) ou de courtoisie (décès du père de Langevin, démence possible de Zotique Racicot, etc.). Nous ne retrouvons plus l'esprit des autres lettres dans lesquelles Bruchési conseillait Langevin<sup>272</sup>. Bien entendu, nous n'excluons pas que l'inventaire de ces lettres, authentifié par l'historien et ancien président de la Société historique de Saint-Boniface, Antoine D'Éschambault, soit incomplet. Mais peut-on aussi voir là une rupture entre Langevin et Bruchési ? Il nous est impossible de répondre à ces questions dans le cadre de cette recherche.

---

<sup>272</sup> Dans *Correspondance de l'Archevêque Adélard Langevin, 1895-1915*. (03Q, P1000, S3, D2745).

Mais nous notons que Langevin développe de nouvelles alliances. le Règlement 17 du gouvernement ontarien (1912), qui n'est pas sans rappeler le combat pour les écoles franco-catholiques au Manitoba, agit peut-être comme une sorte de coup de sonnette d'alarme qui oriente l'archevêque vers le renforcement de ses alliances canadiennes-françaises, à l'Est. Cela a pu l'inciter à élargir son combat à l'ensemble de la *race canadienne-française* au Canada.

Langevin a toujours gardé contact avec les Canadiens français au Québec, sa correspondance avec Paul Bruchési ou le colonel Audet est là pour le montrer. Mais jusque-là, ces alliances ont surtout servi à l'aider dans son mandat d'archevêque de Saint-Boniface et sont donc en lien avec l'épiscopat et les problèmes qu'il rencontre sur, pourrions-nous le dire ainsi, *son territoire*. Mais, au début des années 1910, nous observons que Langevin, sans négliger ses anciennes alliances, s'engage dans un combat extraterritorial pour gagner la cause de l'Amérique française ; cela coïncide avec la sorte de tarissement dans les échanges avec Mgr Bruchési durant cette période que nous avons notés précédemment. La présence de Langevin au Premier Congrès de langue française à Québec, en 1912, n'a donc pas vraiment de quoi étonner. Quant à la fondation du journal *La Liberté* l'année suivante, cela donne à penser qu'il n'aura pas à se repentir du *crime du silence*<sup>273</sup>.

Le Règlement 17 ressemble à une réplique sismique de ce qui s'est passé, une vingtaine d'années plus tôt, au Manitoba. Parmi les communautés touchées, nous retrouvons les mêmes communautés qu'au Manitoba, les catholiques et les francophones ;

---

<sup>273</sup> Nous assistons, dans les années 1910, à une prise de conscience de l'existence d'une nation canadienne-française. Parmi les principaux acteurs, nous pensons à Henri Bourassa avec la fondation du *Devoir* en 1910 et Lionel Groulx et l'*Action française* en 1917. Il s'agit d'une forme de nationalisme qui s'étend au Canada et non plus au seul territoire du Québec ou, durant la période des Rébellions des patriotes, au Bas-Canada. Langevin va participer à ce mouvement.

ces communautés sont touchées là où elles pouvaient le mieux assurer leur pérennité, au sein des écoles. Si cette crise s'inscrit dans la longue suite des décisions des parlements d'Occident visant à mettre fin au financement de système d'écoles confessionnelles, elle touche lourdement le Canada, dont la communauté francophone est de plus en plus menacée démographiquement.

La décision du gouvernement ontarien est rendue par le texte du Règlement en juin 1912. Le Premier Congrès de la langue française débute le 24 juin de la même année. Les choses se bousculent pour l'archevêque. Cela fait beaucoup de dossiers à mener de front. Sa santé faiblit également. Mais il se rend à Québec pour le Congrès où, d'ailleurs, il est un des présidents d'honneur aux côtés, entre autres, de Mgr Louis-Nazaire Bégin, l'archevêque de Québec, et de Wilfrid Laurier. Parmi les membres d'honneur, on retrouve Henri Bourassa<sup>274</sup>.

Ce n'est pas la première fois que Langevin croise Bourassa sur sa route. En 1910, au Congrès eucharistique de Montréal, l'un et l'autre étaient également présents. Les hommes religieux et les hommes politiques se croisent sans arrêt durant cette période de l'histoire du Canada français. Et pour rester dans le mélange des genres, Laurier va faire, à Montréal, un discours portant sur l'Église catholique lors du Congrès eucharistique, et Langevin va faire, à Québec, un discours portant sur le français au Congrès de la langue française : l'homme politique prend la parole dans un Congrès catholique et l'ecclésiastique prend la parole dans un Congrès sur la langue.

---

<sup>274</sup> *Premier congrès de la langue française au Canada. Québec 24-30 juin 1912* (Québec : Imprimerie de l'Action sociale limitée, 1913), 17-22.

Le Québec est maintenant engagé dans la voie du nationalisme traditionnel. Ce n'est pas un mouvement isolé, car nous sommes à quatre années de la Grande Guerre et les nationalismes sont exacerbés en Occident. Les Canadiens français ne font pas exception : « Nombreuses furent les institutions à vocation nationaliste à voir le jour à la même époque. *Le Devoir* et l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, fondés tous deux en 1910, tout comme *Le Droit*, que les oblats d'Ottawa lancèrent trois ans plus tard, s'inscrivaient également dans cette mouvance intellectuelle. Les milieux nationalistes, s'inquiétant de la précarité de la situation des Canadiens français partout au pays, avaient sonné le tocsin [...] <sup>275</sup> »

Ce nationalisme est à double identité, l'une catholique, l'autre française, deux identités imbriquées dans un même élan patriotique à un point tel que l'homme politique, pourtant libéral et membre du parlement canadien, défend l'Église catholique et l'homme d'Église, pourtant missionnaire et porteur de la foi catholique, défend la langue. Guy Laperrière parle de *l'union de l'Église et de l'État*<sup>276</sup>. Nous sommes loin des valeurs libérales prônant la séparation de l'un et de l'autre. Et nous ne sommes plus très loin de *la langue gardienne de la foi* d'Henri Bourassa<sup>277</sup>.

En réponse à Mgr Francis Bourne, l'archevêque de Westminster qui fait la promotion de la langue anglaise en Amérique, Laurier lance cette mise en garde au Congrès eucharistique : « Laissons à l'un et à l'autre, comme à l'Allemand et au Ruthène, comme aux catholiques de toutes les nations qui abordent sur cette terre hospitalière du Canada, le

---

<sup>275</sup> Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières* (Montréal : Hurtubise, 2004), 185.

<sup>276</sup> Guy Laperrière, « Le congrès eucharistique de Montréal en 1910 : une affirmation du catholicisme montréalais », 77 (2012) : 32.

<sup>277</sup> Henri Bourassa, *La langue, gardienne de la foi* ([Montréal] : Bibliothèque de l'action française, 1918).

droit de prier Dieu dans la langue qui est en même temps celle de leur race, de leur pays, la langue bénie du père et de la mère. N'arrachez à personne, ô prêtres du Christ ! ce qui est le plus cher à l'homme après le Dieu qu'il adore<sup>278</sup>. »

De son côté, au Premier congrès sur la langue française au Canada, l'archevêque catholique s'exprime ainsi :

Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, l'heure est solennelle, nous sommes arrivés à un des grands tournants de l'histoire de tout le Canada, et de notre propre histoire. [...] Aussi, nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens français à la frontière de Québec, et de leur dire : « Hors de là vous n'êtes plus chez vous. » Nous sommes chez nous, au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang<sup>279</sup>.

Malgré tout, nous notons que pendant les dernières années de sa vie, Langevin doute toujours de lui, même s'il est devenu un personnage avec une grande notoriété au Québec<sup>280</sup>. Ainsi, l'archevêque se trouve de plus en plus dans sa province natale durant les dernières années de sa vie. Et c'est justement, de retour de la ville de Québec, après avoir assisté au jubilé du cardinal Bégin, que sa santé se détériore soudainement, au point de se retrouver à l'Hôtel-Dieu de Montréal où il décède, le 15 juin 1915. Selon Gabriel Morice, c'est son ancien camarade de classe, Paul Bruchési, qui lors d'une visite à l'hôpital, le prépara à la mort : « Je suis bien content que Mgr Bruchési m'apprit que j'allais mourir<sup>281</sup>. »

---

<sup>278</sup> Wilfrid Laurier, « Religion, Langue, nationalité (discours prononcé à la séance de clôture du XXI<sup>e</sup> congrès eucharistique de Montréal) », 1910, 14.

<sup>279</sup> Adélard Langevin, *Le Salut à Québec*. Dans *Premier congrès de la langue française au Canada. Québec 24-30 juin 1912* (Québec : Imprimerie de l'Action sociale limitée, 1913), 207.

<sup>280</sup> « Hélas ! j'ai fait peu de choses, et quand je me compare aux saints qui ont vécu quarante ou cinquante ans et qui ont accompli tant de prodiges, je suis tout confus. » Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 316.

<sup>281</sup> Propos de Langevin rapporté par Gabriel Morice. Dans Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 363.

Deux années auparavant, l'archevêque avait fondé le journal *La Liberté* (1913), dont le but était de *défendre la cause française et catholique*<sup>282</sup>. La liberté, une des valeurs du libéralisme.

### Quand l'archevêque prend la parole

Cette section peut surprendre puisque nous dévions de l'approche chronologique pour nous pencher sur l'archevêque et sa prise de parole. En fait, tout au long de sa vie, Langevin a été porté à s'exprimer publiquement, un domaine dans lequel il excelle comme nous l'avons vu au cours de son parcours au collège, dans les paroisses comme prédicateur ou à l'université. Une fois devenu archevêque, il va, en plus de la prise de parole par ses discours et ses mandements, se tourner vers la presse en fondant une revue ecclésiastique et un journal.

La presse écrite se développe rapidement au XIX<sup>e</sup> siècle ; de plus, il n'est pas rare qu'un journal soit fondé pour agir en contrepartie à un journal déjà existant. Ainsi, *Le Canadien* (1810-1909), porté à la défense des Canadiens français, a été fondé dans les années suivant le début du journal *The Quebec Mercury* (1805-1903), fondé pour la défense de la bourgeoisie anglophone<sup>283</sup>. Les journaux sont des journaux d'information souvent partisane et, quelquefois, des journaux de débat et même de combat. *Le Canadien*, par exemple, est en lien direct avec le Parti canadien, précurseur du Parti patriote. De plus,

---

<sup>282</sup> *La Liberté*, 20 mai 1913.

<sup>283</sup> « Visant à contrer le *Quebec Mercury*, qui représentait l'élite britannique au Bas-Canada et qui était l'opposant déclaré du Parti canadien, *Le Canadien* informait les Canadiens français de leurs droits constitutionnels, promouvait les objectifs de la majorité canadienne-française dans l'assemblée élue et luttait pour préserver la nation canadienne-française. Dans Maxime Dagenais, « Le Canadien », dans *L'Encyclopédie canadienne* (2017).

l'arrivée des rotatives pour l'impression des journaux et le développement des moyens de transport vont servir d'accélérateur au mouvement de la presse écrite.

Nous pouvons aussi faire l'hypothèse que le développement des écoles publiques et l'instruction obligatoire ont contribué à l'accélération du phénomène, les Canadiens pouvant lire en plus grand nombre. Certains de ces journaux contiennent un grand nombre de publicités, ce qui peut augmenter leur intérêt et attirer de nouveaux lecteurs. Jean de Bonville, spécialiste de l'histoire des médias, souligne l'importance des journaux durant cette période : « Pas plus que leurs mères patries respectives, le Canada et le Québec ne peuvent se soustraire à l'influence des nouvelles formes de journalisme dont la presse américaine fait l'expérience entre 1880 et 1900 <sup>284</sup>. »

Le clergé catholique n'est pas en reste ; il participe également au mouvement. En 1840, Mgr Ignace Bourget fonde le journal *Mélanges religieux* (1840-1852). Fernand Harvey rappelle que « Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Église catholique cherche à exercer son influence dans les médias par le biais des journaux d'allégeance conservatrice ou ultramontaine qui lui sont acquis<sup>285</sup>. »

Les oblats sont aussi engagés dans ce mouvement journalistique : en 1910, l'année où il devient évêque, Ovide Charlebois, oblat, participe au *Patriote de l'Ouest* et nous avons vu qu'en 1913, les oblats fondent, à Ottawa, *Le Droit* ; ils le font en réaction au Règlement 17 de la province de l'Ontario<sup>286</sup>.

---

<sup>284</sup> Jean de Bonville, « Le “nouveau journalisme” américain et la presse québécoise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Variation sur l'influence culturelle américaine*, dir. Florian Sauvageau (Québec : Les Presses de l'université Laval, 1999), 73.

<sup>285</sup> Fernand Harvey, « La presse périodique à Québec de 1764 à 1940. Vue d'ensemble d'un processus culturel », *Les cahiers des dix*, n<sup>o</sup> 58 (2004) : 235.

<sup>286</sup> Dans « Musée virtuel de la Saskatchewan », Journal de colonisation : le *Patriote de l'Ouest*. Le journal devient le porte-parole de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan. En 1941, il fusionne avec La Liberté : « Sur le plan financier, le journal fonctionne avec difficulté. C'est grâce en grande

Le premier numéro de *La Liberté* paraît le 20 mai 1913, deux mois après le premier numéro du *Droit*. Les oblats ont maintenant, dans l'Est et dans l'Ouest, des journaux d'information, voire de débats sinon de combat. Le font-ils alors pour promouvoir la foi catholique et sont-ils porteurs de la doctrine ultramontaine comme au temps d'Ignace Bourget ? Cela ne ressort pas de l'analyse que nous en faisons : sans renier sa foi et son engagement ecclésiastique, le clergé oblat est maintenant dans la bataille de la survie de la *race canadienne-française*, donc de la foi catholique, mais aussi de la langue française.

Nous avons cherché à comprendre la motivation qui a pu pousser Adélarde Langevin à fonder *La Liberté*. Nous n'avons pas trouvé de traces écrites de la main de Langevin expliquant son geste. Gabriel Morice, pourtant si bavard, est plutôt laconique sur la question ; il n'y a aucune référence sur la motivation de l'archevêque. Il mentionne en quelques mots la fondation du journal par Langevin et il ajoute que *quelques laïques influents* y ont contribué financièrement<sup>287</sup>.

Nous avons tenté de savoir si Langevin avait fondé ce journal en réaction aux journaux associés au Parti libéral comme *L'Écho du Manitoba*, dont le premier numéro paraît en janvier 1898. Ce journal se voulait pourtant impartial : « Notre journal s'efforcera à rendre compte des événements politiques, d'une manière intelligente et impartiale<sup>288</sup>. »

Mais dans les faits, c'est un journal fondé pour soutenir le Parti libéral fédéral au Manitoba.

---

partie à l'implication des Oblats, qui travaillent notamment à la rédaction, que le journal se maintient jusqu'en 1941. Cette année-là, la congrégation décide pour des raisons financières de le fusionner avec le journal *La Liberté* de Saint-Boniface. » Dans « 1910 Fondation du journal Le Patriote de l'Ouest », Université de Saint-Boniface.

<sup>287</sup> Gabriel Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 296-297.

<sup>288</sup> *L'Écho du Manitoba*, 27 janvier 1898. On trouvera à l'annexe 3 une liste des journaux qui paraissent au Manitoba à cette époque. Nous pouvons observer l'importance du recours au journal d'opinion pour débattre des questions politiques.

Il vient en réponse au journal *Le Manitoba*, associé au Parti conservateur et dont le premier numéro a paru à l'automne 1881. Le journal, dit Bernard Pénisson, a été « [...] fondé par le député libéral de Morris, Alphonse Martin, et par le commerçant Noé Chevrier, propriétaire du “Magasin Bleu” à Winnipeg<sup>289</sup> ».

En première page de son premier numéro, un numéro qui n'a que deux pages, *L'Écho* reproduit des extraits de l'encyclique *Affari Vos* qui a été publiée le mois précédent. En page deux, il est à nouveau question de l'encyclique ; on fait également mention du retour de l'archevêque après une période de repos suite à la maladie. Le journal n'est donc pas anticlérical ; mais il est partisan comme le confirme Pénisson : « Très combatif, *L'Écho* servit le parti libéral comme instrument d'implantation grâce à son réseau de correspondants locaux présents dans quelques centres francophones de la province [...] <sup>290</sup>. »

Nous n'avons pas retenu l'hypothèse que Langevin ait fondé *La Liberté* en réaction aux journaux associés au Parti libéral et plus particulièrement à *L'Écho du Manitoba*, celui-ci disparaissant en 1905, donc plusieurs années avant la parution du premier numéro de *La Liberté*. De plus, cela porte, par déduction, à associer Langevin au Parti conservateur, les deux partis politiques, libéral et conservateur, s'affrontant sur la question scolaire du Manitoba par le biais, entre autres, des journaux. Or, lorsque l'on considère les vingt années de règne épiscopal, Langevin n'a pas démontré d'allégeance particulière pour l'un ou l'autre des principaux partis politiques : il va de l'un à l'autre selon l'évolution du dossier

---

<sup>289</sup> Bernard Pénisson, « Un hebdomadaire libéral : L'Écho du Manitoba (1898-1905) », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 28, n° 3 (1974) : 369-370.

<sup>290</sup> Bernard Pénisson, « Un hebdomadaire libéral : L'Écho du Manitoba (1898-1905) », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 28, n° 3 (1974) : 370.

scolaire, se dit trahi, mais se défend d'être partisan. Et il va jusqu'à s'allier à Laurier pour la défense de la langue française dans les dernières années de sa vie. Notre analyse nous porte à voir Langevin comme, avant tout, un catholique qui défend les droits des franco-catholiques du Manitoba puis, éventuellement du Canada et ce, en dehors de toute allégeance politique. Certains ont pu voir Langevin comme étant tourné vers le parti conservateur. Et il est vrai qu'il a conseillé, en chaire, de voter pour ce parti. Mais notre analyse nous porte à la conclusion qu'il s'agit de gestes circonstanciels. Langevin profite de son influence pour, comme bien des évêques à cette époque, influencer le vote pour servir ses intérêts. Notre compréhension de l'homme est qu'il était opportuniste et qu'il utilisait la politique pour arriver à ses fins sans être partisan d'un parti en particulier.

Langevin avait-il développé une certaine hostilité contre Henri d'Hellencourt, le rédacteur en chef de *L'Écho du Manitoba*<sup>291</sup> ? L'archevêque s'emportait facilement

---

<sup>291</sup> Henri d'Hellencourt est arrivé au Manitoba en 1891. Il a épousé une divorcée. Mgr Taché lui aurait alors refusé la fréquentation de l'église de la paroisse de Saint-Anne-des-Chênes. Dans Bernard Pénisson, « Lefebvre d'Hellencourt, Henri », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval / University of Toronto, 2022), 16. Bernard Pénisson souligne que d'Hellencourt devient propriétaire du journal en 1901 : « Devenu rédacteur (1898), puis propriétaire (1901) de L'Écho "de" Manitoba, d'Hellencourt qui professait une réelle admiration pour Wilfrid Laurier, entra très vite en communication avec des représentant du gouvernement fédéral. Mgr Langevin, qui n'approuvait ni les idées ni la vie privée du journaliste, lui reprochait d'ailleurs d'avoir "servi le parti libéral afin de gagner sa vie". » Dans Bernard Pénisson, « Un hebdomadaire libéral : L'Écho du Manitoba (1898-1905) », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 28, n° 3 (1974) : 374. Des frictions entre d'Hellencourt et Langevin ont pu se produire, mais nous n'avons pas trouvé suffisamment de faits le confirmant. Langevin maintient inévitablement sa ligne de discours, celle rattachée à l'injustice faite aux catholiques et aux francophones ; il cible rarement un opposant au point de s'acharner sur lui, mais il s'acharne sur l'idée. Ni Gabriel Morice, ni Roberto Perin, ni Arthur Savaète ne font référence à *L'Écho du Manitoba* dans leur biographie. Gilbert Comeault montre que D'Hellencourt ne semblait pas apprécier l'archevêque : « D'Hellencourt agreed and admitted that even Langevin, if persuaded, could not prevent them from pursuing this course of action : 'Les Catholiques de Winnipeg agissent en complète indépendance de Monseigneur, ils vont de l'avant et Monseigneur les suit, court derrière eux, pour ne pas les laisser se détacher complètement, et pour sauvegarder son autorité.' » Lettre de D'Hellencourt à Wilfrid Laurier en date du 20 juin, 1900, dans Gilbert-Louis Comeault, « The Politics of the Manitoba School Question and its Impact on L.P.A. Langevin's Relations with Manitoba's Catholics Minority Groups. 1895-1915 » (Maîtrise, University of Manitoba, 1977), 67. Quel était l'exact lien d'Hellencourt avec le Parti libéral ? Certains, comme Bernard Pénisson, son biographie, le voit comme en symbiose avec le Parti : « Il a eu la patience de travailler pendant plus de sept ans pour le chef du parti libéral. » Dans Bernard Pénisson, *Henri d'Hellencourt, un journaliste français au Manitoba (1898-1905)* (Saint-Boniface : Les Éditions du blé, 1986), 253. Nous avons une lecture quelque peu différente du

lorsqu'il n'arrivait pas à ses fins et le journaliste a pu être, à certains moments, une source d'agacement pour l'archevêque comme d'ailleurs la plupart de ceux qui n'épousaient pas ses idées. Mais nous n'avons rien trouvé de suffisamment important dans leur relation pour justifier une guérilla de la part de l'archevêque. D'ailleurs, le journaliste quitte la province en 1905, l'année de la cessation de la parution de *L'Écho du Manitoba*. Langevin est alors associé au journal *Le Manitoba* avec les frères Bernier. C'est en suivant l'histoire de ce journal que nous avons trouvé ce qui a pu motiver Langevin à fonder *La Liberté*.

Dans son édition spéciale pour célébrer le 80<sup>e</sup> anniversaire du journal, *La Liberté* mentionne qu'Adélarde Langevin aurait fondé le journal à la suite d'un désaccord avec Joseph Bernier :

En 1965, Brunelle Léveillé, qui fut longtemps l'administrateur de *La Liberté*, a écrit que la décision de Joseph Bernier, qui avait l'appui du journal *Le Manitoba*, d'accepter un poste au cabinet provincial aurait entraîné le geste de Mrg Langevin [de fonder *La Liberté*]. Une version confirmée par l'ex-directeur adjoint de *La Liberté*, Lucien Chaput : « *La Liberté* est née d'un désaccord entre le député Joseph Bernier, propriétaire du *Manitoba*, et Mgr Langevin »<sup>292</sup>.

Le journal précise que la décision de fonder un journal catholique francophone remonte à mars 1912, lors du Congrès français de Saint-Boniface, une réunion préparatoire

---

rapport entre l'homme et Laurier et voyons plutôt, en d'Hellencourt, un courtisan qui se met au service du Parti libéral qu'un mandataire de ce même Parti, ce Parti sachant profiter des efforts d'Hellencourt sans, toutefois, du moins selon nos sources, jamais confier un réel mandat au journaliste. Nous préférons la position plus réservée de Fernande Roy qui dit qu'« [...] il estime avoir bien servi le parti libéral. » et qui le décrit comme un *porteur culturel*. Dans Fernande Roy, « Les journalistes d'origine française au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle », *Études canadiennes / Canadian Studies*, n° 86-2 (2 décembre 2019). Enfin, dans son mémoire de maîtrise sur Laurier, Jean-François Drapeau fait une référence à d'Hellencourt pour dire qu'il reçoit une partie de son salaire, alors qu'il est au journal *Le Soleil*, de Wilfrid Laurier. Drapeau donne le nom de plusieurs journalistes partisans du Parti libéral qu'il appelle la *milice du parti*. Dans Jean-François Drapeau, « Les grandes démonstrations Laurier dans la province de Québec, 1895-1904 » (Mémoire de maîtrise, Université Laval, 2008), 36.

<sup>292</sup> *La Liberté*, 9 juillet 1993.

pour le Congrès de la langue française à Québec. Toujours selon le journal, Théophile Hudon, ami de Langevin et ancien professeur au collège, avait déposé un rapport favorable à la création d'un journal lors du congrès, et c'est lui qui va proposer Hector Héroux à Langevin. Selon ce que rapporte *La Liberté*, si Langevin et Bernier ont partagé suffisamment d'idées pour être partenaire au journal *Le Manitoba*, la situation semble s'être renversée au début des années 1910 au point d'amener Langevin à fonder un autre journal. Gilbert Comeau développe sur ce qui a pu susciter la dispute entre Bernier et Langevin : selon l'historien, il y avait des zones de frictions entre le politicien et l'homme d'Église depuis le début des années 1900. La nomination de Bernier comme secrétaire provincial (Provincial Secretary), confirmant son entrée au cabinet du conservateur Roblin, en 1907, a accentué les dissensions entre francophones et anglophones sur la question scolaire. Peu à peu, Langevin, qui souhaitait l'union de tous les catholiques pour la cause d'écoles confessionnelles, croisa le fer avec Bernier au point d'en arriver à la rupture de 1913<sup>293</sup>.

Langevin a pu voir, dans la fondation de *La Liberté*, un moyen d'échapper à de nouvelles querelles avec ses associés, particulièrement avec Joseph Bernier, et une occasion pour fonder une nouvelle institution, médiatique cette fois. Saisir avec justesse la motivation profonde qui a conduit l'archevêque à fonder *La Liberté* est un exercice difficile qui dépasse le cadre de cette recherche : dispute entre associés, opportunisme, pression des laïcs francophones ou du clergé, stratégie des oblats<sup>294</sup>, momentum favorable avec le

---

<sup>293</sup> Dans Gilbert-Louis Comeault, « La question des écoles du Manitoba - un nouvel éclairage », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 33, n° 1 (1979).

<sup>294</sup> Y a-t-il uniquement une coïncidence entre la fondation, par les oblats, des deux journaux à l'Est et à l'Ouest : *Le Droit* à Ottawa et *La Liberté* à Winnipeg ou s'est-il s'agit d'une stratégie des oblats, une sorte de prise en étau, à l'est et à l'ouest, pour promouvoir les franco-catholiques ? La question se pose.

développement de la presse écrite... il y a peut-être un peu de tout cela. Ce que l'on sait avec certitude, c'est que l'archevêque ne s'explique pas sur les raisons qui l'ont poussé à ce geste sinon pour souligner qu'il fallait un journal qui défende la cause des franco-catholiques. C'est du moins ce que l'échange entre Langevin et Hector Héroux, laisse entendre :

Enfin, lui écrivait-il [Langevin], nous voilà prêts à commencer le nouveau journal français dont j'ignore encore le nom [...] Le but du nouveau journal est [de] promouvoir et, au besoin, de défendre les intérêts catholiques et français, en dehors de la politique étroite de parti [...] La cause française a besoin d'être expliquée, favorisée, lancée et organisée, de façon à réveiller les autres et à les faire vibrer au souffle de l'âme française et un organe actif, aux grandes conceptions, et dirigée avec une ténacité toute britannique avec un brio français, devient nécessaire. Si le cœur vous en dit venez à nous et consacrez votre vie à cette grande œuvre<sup>295</sup>.

La ligne de discours de *La Liberté* laisse place à une certaine ambiguïté ; le journal se veut libre de toute attache politique, soit ni libéral ni conservateur, mais néanmoins engagé dans le combat politique :

La politique ne peut que nous diviser et faire avorter les plus louables et les plus généreux mouvements. Pour ces raisons *La Liberté* s'interdira absolument de combattre en faveur de questions purement politiques. Mais qu'on nous comprenne bien. S'interdire absolument de combattre en faveur de questions purement politiques ne signifie pas que nous nous abstiendrons de discuter toute question où il entre de la politique<sup>296</sup>.

---

<sup>295</sup> Lettre du 12 janvier 1913 de Langevin à Héroux dans Bernard Pénisson, « Un hebdomadaire libéral : L'Écho du Manitoba (1898-1905) », 67. Hector Héroux est le directeur de *La Liberté* au moment de sa fondation. Il a travaillé au journal *Le Devoir* de Montréal (fondé en 1910) ; il est le frère d'Omer Héroux, un journaliste, mais aussi conseiller d'Henri Bourassa,

<sup>296</sup> Dans *La Liberté*, 20 mai 1913.

Le journal reproduit dans sa première édition, en page cinq, un mandement de Langevin sur la question des écoles. Si l'archevêque s'est consacré à bien des projets au cours de son épiscopat, il n'a jamais lâché prise sur cette question et il semble avoir trouvé un moyen d'élargir son auditoire. Le journal publie aussi, toujours dans cette première édition, un exposé du juge Prudhomme sur la question du français au Manitoba. Langevin maintient le cap : il n'abandonne pas la lutte, n'accepte pas les écoles neutres et il ne s'associe à aucun parti politique<sup>297</sup>.

Il ne s'arrêtera pas, dans cette prise de parole publique, au seul Manitoba. Nous avons vu qu'il participe au Congrès eucharistique de Montréal et au Premier congrès sur la langue français à Québec. Si l'archevêque a toujours été traditionaliste, au sens de l'attachement aux valeurs canadiennes-françaises, nous pouvons observer un rapprochement dans les années 1910 avec le mouvement nationaliste d'Henri Bourassa. L'oblat qui exprimait, en 1895, ses hésitations sur ses capacités à bien remplir le rôle d'archevêque et qui recevait les conseils de Bruchési est maintenant devenu celui qui conseille. Ainsi cette anecdote racontée par Morice : l'incident fait suite au discours de Mgr Francis Bourne : « Le prélat manitobain, de concert avec nombre de congressistes, vit dans ces remarques une attaque à peine voilée contre les droits imprescriptibles du français. Il se trouvait assez près de M. Henri Bourassa [...]. Il lui jeta un bout de papier sur lequel il avait écrit : “Allez-vous laisser passer cela sans réponse<sup>298</sup> ?” »

---

<sup>297</sup> Dans *La Liberté*, 20 mai 1913.

<sup>298</sup> Dans Morice, *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 265. Dans Guy Laperrière, « Le congrès eucharistique de Montréal en 1910 : une affirmation du catholicisme montréalais », *Études d'histoire religieuse*, n° 77 (2011) : 35.

Comme nous l'avons constaté dans cette recherche, il y a de nombreuses zones d'ombre qui obstruent la vision claire que l'on pourrait avoir dans notre interprétation des événements. Si l'on en croit Morice, Langevin côtoie Bourassa, du moins sur les tribunes officielles. Mais Guy Laperrière rappelle, en s'appuyant sur une analyse de Robert Rumilly, que Langevin n'avait peut-être pas toute la popularité que Morice lui attribue : « Dans une analyse intéressante, Robert Rumilly montre bien que “les évêques de la province, en majorité, trouvaient sage la politique des deux gouvernements, Laurier et Gouin.” Ils n'approuvaient pas les revendications nationalistes véhémentes (faisant référence ici à celles de Mgr Adélard Langevin, l'archevêque de Saint-Boniface) [...]»<sup>299</sup> ».

C'est le 15 juin 1915 que décède Langevin à 8 heures du matin. Le jour même, *Le Devoir* de Montréal publie en première page un éloge funèbre signé par Omer Héroux. La première page du journal porte un encadré noir. « Ce fut un évêque illustre, l'un de ceux dont le nom brillera à côté des plus grands dont s'honore l'Église du Canada ; ce fut un fier citoyen et notre race n'a pas connu de plus noble fils<sup>300</sup>. » *La Patrie* de Montréal annonce aussi le décès de l'archevêque en première page. Enfin, comme on peut s'y attendre, *La Liberté* consacre l'entièreté de sa première page de l'édition du 15 juin au décès de l'archevêque.

Les funérailles ont lieu cinq jours plus tard, le 20 juin 1915, à Montréal. *La Liberté* les décrit comme *presque nationales* dans son édition du 22 juin. Plusieurs se sont déplacés pour assister aux funérailles, dont Mgr Budka. Puis la dépouille a été transportée à Saint-Boniface pour l'enterrement dans la cathédrale.

---

<sup>299</sup> Dans Guy Laperrière, « Le congrès eucharistique de Montréal en 1910 : une affirmation du catholicisme montréalais », *Études d'histoire religieuse*, n° 77 (2011) : 35.

<sup>300</sup> Dans *Le Devoir*, 15 juin 1915.

Cette recherche visait à mieux comprendre les vingt années du combat qu'a mené Adélard Langevin pour la foi catholique et la langue française dans l'Ouest canadien alors que se déployait l'idéologie libérale au Canada avec la conquête de nouveaux territoires, après la Confédération. Il est temps maintenant de conclure si, oui ou non, l'archevêque missionnaire avait pris la juste mesure du contexte idéologique qui transforme le Canada à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

## CONCLUSION : SAUVER LA FOI PAR LE TRUCHEMENT DE LA LANGUE<sup>301</sup>

Comme plusieurs États de droit d'Occident, le Canada s'émancipe, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de la présence de l'Église dans les affaires de l'État, et particulièrement dans celles de l'éducation publique, une transformation qui, au Manitoba, s'est doublée d'une assimilation culturelle pour les francophones. Guy Valiquette rappelle que, lors de la première assemblée du Canada-Uni, en 1841, tenue à Kingston, la question de la confessionnalité des écoles publiques est à l'ordre du jour : « “Anglicans [...] et catholiques exprimèrent leurs points de vue ; ces derniers, à l'instar des premiers, souhaitent que l'éducation des enfants reste la responsabilité des diverses confessions religieuses.”<sup>302</sup> » Jusqu'à la Confédération, la question scolaire est débattue par l'Assemblée du Canada-Uni. En 1867 cependant, la juridiction devient provinciale. Nous assistons alors à une suite de lois provinciales qui rendent non-confessionnelles et anglophones les écoles publiques, des lois qui engendrent des crises scolaires dans les provinces ayant une importante population canadienne-française (Nouveau-Brunswick en 1871, Manitoba en 1890 et Ontario en 1912).

Pour mener à bien cette recherche, nous avons choisi délibérément de nous éloigner des dossiers phares de l'historiographie et qui traitent du Manitoba et de l'Église catholique canadienne-française durant cette période. Ces dossiers abordent l'analyse sous l'angle de la crise scolaire, des querelles culturelles, et de l'ingérence de l'Église catholique dans les

---

<sup>301</sup> L'expression est de Gilbert-Louis Comeault. Dans Gilbert-Louis Comeault, « La question des écoles du Manitoba - un nouvel éclairage », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 33, n° 1 (1979) : 5.

<sup>302</sup> Citant Louis-Philippe Audet dans Guy Valiquette, « Les premières lois scolaires (survol) 1841-1960 », *Histoire Québec* 19, no 3 (2014) : 21.

affaires de l'État. Nous avons plutôt tenté de comprendre Adélard Langevin par le biais de facteurs exogènes, c'est-à-dire en tenant compte de toute la complexité qui marque cette période de l'histoire du Canada et de l'Occident.

Ce faisant, nous avons choisi de saisir le climat idéologique qui prévaut alors en Occident et au Canada. Cette approche offre un spectre plus large pour comprendre les changements sociopolitiques qui s'opèrent alors et pour mieux distinguer ce qui est rattaché à l'archevêque, et ce qui est rattaché à l'histoire du Canada et de l'Occident.

La plus grande difficulté rencontrée dans cette approche fut de dépouiller la documentation historiographique des querelles partisans et ethniques, sans toutefois les ignorer, pour tenter de saisir s'il n'y a pas une autre interprétation à proposer qui, justement, va au-delà des microévénements et qui repose sur des changements de paradigmes. Vu sous cet angle, Adélard Langevin devient le produit de son époque et de son milieu et non plus seulement un archevêque têtu et colérique. C'est un archevêque qui hérite d'un dossier politique dans lequel son prédécesseur était fortement engagé ainsi que l'épiscopat québécois.

Nous penchons pour une analyse plus complexe qui tient compte également du contexte et du milieu même si, compte tenu des limites de ce mémoire, nous avons dû faire certains choix : nous pensons, par exemple, à l'importance de la question autochtone dans l'histoire du Manitoba pendant cette période, ou au thème de la Grande Guerre et de la conscription, deux aspects qui n'ont pas été couverts par notre recherche, mais qui ont aussi dû avoir des impacts sur les actions des uns et des autres.

Nous avons, en début de mémoire, soulevé plusieurs questions. Par exemple, pourquoi Adélard Langevin ne s'est-il pas engagé dans la voie du compromis ? Était-ce par

loyauté envers son prédécesseur, Mgr Taché, ou parce qu'il se voyait comme un acteur de la Providence pour sauver la pérennité de la *race canadienne-française* ? A-t-il même compris qu'avec l'arrivée du libéralisme, les choix en matière d'éducation ne relevaient plus des Églises chrétiennes ?

Comme le dit Nicole Lemaître : il est « [...] relativement rare que les hommes d'une période aient conscience du changement qu'ils vivent au point de se considérer à l'aube d'un monde nouveau<sup>303</sup>. »

Cela nous amène au cœur du paradoxe Langevin et tout au long de notre recherche, nous avons cherché à comprendre ce paradoxe : celui d'un archevêque qui s'est consacré à une mission dépassant le cadre de la sphère religieuse et tentant de maintenir les valeurs traditionnelles canadiennes-françaises sur un territoire qui lui échappait, celui d'un archevêque batailleur sur la scène publique et celui d'un homme de doutes dans l'intimité de sa correspondance. Langevin nous apparaît alors comme figé dans le temps, occupé qu'il est à recoudre la toile qu'il a reçue en héritage et qui se déchirait peu à peu. Gardien d'un dépôt, engagé dans la voie missionnaire, il s'est consacré à maintenir le cap dans un monde qui, justement, était en train d'en changer.

Cette interprétation n'exclut pas qu'il ait pu être conscient de l'arrivée du libéralisme, mais nous pensons qu'il était tellement occupé à bien jouer son rôle d'archevêque, obéissant à ses supérieurs et loyal à Mgr Taché et aux évêques du Québec, qu'il n'a pas pris le temps d'envisager d'autres options que le combat.

---

<sup>303</sup> Nicole Lemaître, « La Renaissance », Cours d'introduction d'histoire moderne, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2003.

L'analyse nous porte à la conclusion que l'idéologie libérale, avec le parlementarisme et la conquête des marchés, est bien à se déployer vers l'Ouest après la Confédération : « Turn-of-the-century Canada represented, in many respects, the apex of the liberal project<sup>304</sup> ». Nous avons vu que cette période amène à la conquête de nouveaux territoires à acquérir dans l'Ouest pour le développement des marchés, à des flux migratoires importants et diversifiés pour soutenir la nouvelle économie et occuper le sol conquis, et à l'exercice du parlementarisme. Ce parlementarisme conduit à l'émancipation de l'exercice du pouvoir de la présence de l'Église catholique, y compris dans la gestion des écoles publiques.

Nous avons également pu constater qu'à cette vague libérale s'opposait une autre vague, celle d'un renouveau missionnaire qui a, elle aussi, pris son origine en Europe occidentale. En effet, nous assistons alors à une ferveur missionnaire raffermie qui secoue les Églises chrétiennes d'Occident. Ces missionnaires ont cherché de nouvelles terres où déployer leur action et, avec l'aide du Saint-Siège et de ses sociétés, certains d'entre eux se sont retrouvés au Canada à travailler à l'enracinement de la *race canadienne-française* hors Québec. Avec des Guigues et des Duhamel, cette action prend racine en Ontario, et avec des Provencher et des Taché, dans l'Ouest canadien-français. Les missionnaires oblats de Marie-Immaculée ont été particulièrement actifs dans ce mouvement expansionniste.

Nous n'avons pas suffisamment de sources pour affirmer qu'Adélard Langevin ne pouvait pas échapper à cette influence missionnaire, mais nous avons suffisamment d'indices qui pointent en ce sens. Nous pensons à son enfance dans un milieu catholique,

---

<sup>304</sup> Dans Ian McKay, « The Liberal Order Framework : A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *Canadian Historical Review*, n° 81 (2000) : 641.

à l'époque du renouveau missionnaire qui s'incarne, entre autres, dans la grande région de Montréal et à la présence charismatique des oblats qui vont, de leur présence, marquer l'action missionnaire hors Québec.

Si enfant, il est décrit comme quelqu'un à l'esprit vif et curieux, à la limite espiègle, il est aussi décrit comme un enfant obéissant. Nous le savons loyal, à sa famille, à son village<sup>305</sup>, à sa congrégation, à son Église et à son Dieu. Il hésite aussi cependant, et il le confie dans sa correspondance, principalement à son frère Hermas, mais aussi à ses supérieurs<sup>306</sup>. Est-ce de l'humilité ou est-ce une réelle hésitation sur la voie à prendre ? La question reste ouverte.

Il est aussi marqué par la crainte de ne pas mériter le salut et de ne pas être à la hauteur des attentes. Cette foi, il l'a, mais il la sait fragile et il avoue avoir peur de la perdre. Il croit en l'au-delà, en la récompense dans une vie éternelle ; il n'est pas prédestiné au salut éternel, il doit mériter cette récompense. Cette dimension de la foi est présente dans

---

<sup>305</sup> Adélarde Langevin revient occasionnellement dans la famille élargie des Langevin ou dans son village natal. Par exemple, il est chez les Langevin, dans la grande région de Montréal, lorsque nous le voyons sur la photo avec Germaine et Édouardine (voir chapitre 4). En 1883, jeune prêtre, il va prêcher des retraites dans la région et plus particulièrement à Saint-Rémi où, nous rappelle Morice, il a été (Morice, *Vie de Mgr Langevin : olat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 53.). En 1887, il va à Saint-Isidore pour assister à la première messe de son frère (Morice, *Vie de Mgr Langevin : olat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 83). Il s'y trouve encore en 1905 (Morice, *Vie de Mgr Langevin : olat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 225, 332). Morice ajoute : « Ces visites au pays lui faisaient toujours du bien [...] Un jour qu'il arrivait inopinément à Saint-Isidore [...] » Morice raconte plus loin l'anecdote qui explique ce déplacement *inopiné* : alors que Langevin était à Montréal, chez son frère, il apprend qu'un habitant de son village va être enterré le lendemain. Il se rend le lendemain à Saint-Isidore assez tôt pour participer à la cérémonie funèbre à la surprise de tous. (Morice, *Vie de Mgr Langevin : olat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 332.) Enfin, lorsqu'il est de passage à Montréal pour le Congrès eucharistique, en 1910, il va également se rendre à Saint-Isidore où, nous dit encore Morice, « Celui-ci [Langevin] ne se possédait pas de joie. Il était avec les siens, et qui aurait pu leur être comparé ? Le culte du souvenir était, nous le savons, développé chez notre sympathique prélat à un degré vraiment extraordinaire. » Morice, *Vie de Mgr Langevin : olat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*, 261.

<sup>306</sup> Voir l'annexe 1

plusieurs de ses interventions écrites : s'il n'hésite pas à se battre contre des décisions politiques, il invite constamment les catholiques à la prière.

Foi, loyauté, obéissance, nous pensons avoir trouvé dans cette trilogie les valeurs qui vont accompagner Langevin tout au long de son règne épiscopal. Ces valeurs ont pu masquer sa capacité à prendre la juste mesure de l'impact de l'arrivée du libéralisme et le caractère vain de sa démarche, la laïcité étant à prendre ses marques au Canada. Mais nous ne pouvons aussi ignorer que Langevin a un caractère impétueux, ce qui contraste avec les moments de doute qui l'assaille, des moments qu'il n'exprime qu'à ses intimes. Il était aussi curieux et cette curiosité lui a sans doute permis d'éviter l'aveuglement total et de suivre l'actualité politique comme en fait foi cet extrait d'une correspondance avec Alphonse Audet :

Sans doute que les libéraux commettent des fautes, montrent de la mauvaise foi, mais tout le monde ne le voit pas, et les hommes instruits par mauvaise humeur et indignation, le clergé par un sentiment de justice blessée, les hommes d'affaires par l'espoir d'un mieux réel, les politiques et les affamés par ambition, le peuple pour toutes ces raisons confondues, le Pays enfin va demander un changement. « Essayons avec les autres » vont-ils dire. Ne riez pas, cela ne fait de mal à personne de parler ainsi, mais cela pourrait bien être vrai. [...] Vous allez dire que j'ai fait une mauvaise retraite. Je vous en souhaite une bonne<sup>307</sup>. »

Langevin était-il un ultramontain ? Rien ne l'indique. Son engagement dans des dossiers qui, maintenant, relèvent de l'État libéral est lié à la défense de droits constitutionnels qui touchent les catholiques et à la survie des communautés catholiques sur son territoire. Il n'y a rien qui en fasse un ultramontain, quelqu'un voulant imposer les

---

<sup>307</sup> Lettre d'Adélarde Langevin au colonel Audet, Sainte-Marie de Winnipeg, 21 décembre 1893, dans Lionel Groulx, « Correspondance Langevin-Audet », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 1, n° 2 (1947) : 273.

vues de l'Église sur celle d'un État. Il veut imposer le retour aux droits constitutionnels canadiens, des droits qu'une province a écartés et en cela, il navigue sur les terres du libéralisme... encore un paradoxe !

Alors, s'il n'est pas ultramontain, est-il nationaliste ? Par nationalisme, il faut comprendre le nationalisme canadien-français de cette époque, celui qui prône l'attachement à la terre, à la langue française et à la foi catholique. Rien n'indique, jusqu'à sa consécration épiscopale, que Langevin porte un intérêt particulier à ces questions. Il travaille dans les villes, Montréal et Ottawa, et les traces qu'il laisse sont celles de la foi, par ses prédications de retraites, son enseignement à la faculté de théologie et son rôle d'administrateur dans une université catholique.

Rien dans les sources que nous avons consultées et qui touche les quarante premières années de sa vie, n'annonce l'archevêque patriote qu'il sera. Il est tout aussi difficile d'arrêter une date sur l'arrivée du nationalisme canadien-français. Louis Balthazar nous dit qu'il apparaît, porté par l'Église catholique, avec Mgr Ignace Bourget. Le politicologue parle alors de la *trilogie tradition-langue-religion* pour décrire ce nationalisme<sup>308</sup>. Nous sommes bien dans la ligne de discours de l'archevêque.

Notre compréhension de l'homme nous porte à croire que sa foi, sa loyauté à la famille, immédiate et élargie, ainsi que son obéissance, tous ces facteurs ont favorisé le renforcement d'une orientation qui était latente chez lui, dès le départ, étant donné son lieu d'origine et son engagement chez les oblats. Ces valeurs que sont foi-loyauté-obéissance

---

<sup>308</sup> Louis Balthazar, « Le nationalisme au Québec », *Études internationales*, n° 8 (1977) : 270-271. L'auteur souligne qu'il s'agit d'un « [...] nationalisme religieux, apolitique, étranger à l'économie, isolationniste [...] » et qu'il « [...] put continuer d'animer, en vertu d'un certain immobilisme idéologique, la vie des Canadiens français. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'ouverture au monde moderne ait porté un dur coup à ce nationalisme. »

ont pu servir de point d’ancrage pour la trilogie *tradition-langue-religion* dont parle Louis Balthazar. Que l’archevêque ait choisi *Gardien du dépôt* comme devise en dit long sur cet attachement aux valeurs traditionnelles, des valeurs qui ne sont pas reprises par le libéralisme qui privilégie le progrès et la laïcité dans un pays en devenir où s’impose l’anglais.

Cela a pu conduire l’archevêque à une position en porte-à-faux sur son siècle, cette sorte de Don Quichotte à la poursuite de ses rêves dont nous avons parlé au début. Dans la revue électronique *Quaina* de l’Université d’Angers, Baptiste Judic souligne, dans son analyse de l’œuvre de Cervantes, ce lien entre *pratiques de terrain et idéologie* pour reprendre ses termes ; il ajoute que « [...] ce croisement entre une histoire du fait religieux et une histoire des idées politiques est porteur d’une attente, c’est-à-dire de projets où se mêlent, pour en modifier les paramètres, élan spirituel et aspiration politique<sup>309</sup>. »

Car nous pensons que l’élan spirituel était bien présent chez Langevin. Il y a aussi le devoir de ferveur, ce qu’Eugène Mazenod a appelé le zèle et dont il a rappelé l’importance dans ses règles : « Pour l’Oblat, le zèle dans le ministère et une vie intérieure intense constituent donc les deux aspects d’une même réalité<sup>310</sup>. » C’est probablement ce zèle qui va le conduire à son engagement patriotique, à cet *amour des siens* pour reprendre l’expression de Romain Gary pour définir le patriotisme<sup>311</sup>. Il défend des droits civils par amour des siens et porté par sa mission apostolique. Il s’engage dans la sphère politique

---

<sup>309</sup> Baptiste Judic, « Écriture missionnaire et attente utopique », QUAINA Revue transdisciplinaire multilingue.

<sup>310</sup> Francis Kelley Nemeck, « Action — Contemplation », OMI. Les oblats s’engagent aussi dans la persévérance. L’oblat William Watson rappelle qu’il s’agit d’un quatrième vœu chez les oblats, un vœu qui vise la persévérance dans l’action missionnaire, mais aussi un vœu qui permet d’assurer la survie de la communauté. Dans William Watson, « Persévérance », OMI World.

<sup>311</sup> Romain Gary, *Éducation européenne* (Paris : Gallimard, 1956), 246.

pour réclamer la restitution de droits acquis et il prie le ciel pour obtenir l'aide nécessaire. Cela n'en fait pas, pour autant, un ultramontain, nous l'avons déjà souligné, mais cela en fait, croyons-nous, un nationaliste canadien-français.

Alors, était-il libéral ? Nous avons trouvé au moins un indice montrant que Langevin affichait des valeurs libérales : il se référait au droit civil et politique, en l'occurrence, les droits constitutionnels. Ces droits sont en relation directe avec le libéralisme : « Essentiellement, les droits civils et politiques, aussi appelés droits de première génération, sont le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité ; les libertés fondamentales de croyance, de religion et d'opinion, d'expression, d'association ; le droit à l'égalité sans discrimination ; les droits démocratiques comme le droit de voter et d'être éligible à des élections [...] ils sont apparus les premiers dans l'histoire, avec le libéralisme classique, au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>312</sup>. »

S'il espérait en la prière pour accélérer le règlement du dossier scolaire, il ne quittait pas, pour autant, le chemin juridique. Mais nous avons également trouvé un indice qui donne à penser qu'il n'avait pas pris la juste mesure de l'arrivée du libéralisme, du moins de sa composante sur la laïcité, puisqu'il croyait qu'un droit acquis ne pouvait être renversé par une assemblée élue démocratiquement. Si, par la suite, l'État va donner le feu vert pour le rétablissement des droits des francophones, il ne le fera pas pour les droits des catholiques, ce qui, pourtant, primait dans l'acte constitutionnel. Langevin, archevêque missionnaire engagé dans l'action, ne nous semble pas avoir pris suffisamment de recul pour comprendre qu'arrivait la vague libérale et que la question des écoles catholiques publiques n'allait plus jamais se transformer en réalité.

---

<sup>312</sup> Dans « Les droits civils et politiques », Ligue des droits et libertés.

Dans les dernières années de sa vie, Langevin va transcender son engagement de missionnaire catholique pour rejoindre l'idéologie du nationalisme canadien-français, une nouvelle mission, *civilisatrice* cette fois : Simon Balloud souligne la dynamique qui s'installe entre les Églises et l'État au XIX<sup>e</sup> siècle : « [...] l'idée missionnaire n'est plus uniquement l'apanage du monde religieux, mais plus largement de la culture européenne dans le cadre de la colonisation et de sa légitimation au nom de la mission civilisatrice<sup>313</sup>. » Langevin devient ainsi doublement missionnaire.

Pour conclure, notre analyse mène à un premier constat : il y a bien eu, pendant l'épiscopat de Langevin, une rencontre entre l'idéologie libérale et l'idéologie missionnaire au Manitoba. La première s'est déployée de concert avec la naissance des États-nations, alors que la seconde tentait de puiser, dans ses réserves, l'énergie nécessaire pour résister à l'arrivée de la laïcité ; cette résistance a été stimulée par la concurrence entre les Églises chrétiennes à la conquête de nouvelles âmes à convertir. Le Canada connaît alors des années de transition qui vont le conduire vers l'émancipation des institutions publiques de la tutelle de l'Église, le Québec restant la seule province à maintenir le jumelage État-Église et ce, jusqu'à la Révolution tranquille des années 1960.

Avec la Confédération, certaines provinces vont perdre leur droit à un enseignement catholique dans les écoles publiques. Le coup d'envoi est donné au Nouveau-Brunswick en mai 1871 : « Sous le gouvernement du Nouveau-Brunswick de George Luther Hatheway, en mai 1871, une loi est votée en faveur des écoles communes. Cette Loi vise à assurer une

---

<sup>313</sup> Dans Simon Balloud, « Les hommes d'Église français dans la migration vers le Canada, 1842-1914 » (thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal et Université de La Rochelle, 2018), 18 (Balloud s'inspire ici de l'historien Claude Prudhomme).

éducation standardisée et gratuite, la création de nouveaux districts scolaires, la construction d'écoles et le contrôle des brevets d'enseignement. En conséquence, les écoles deviennent toutes non confessionnelles, de sorte que l'enseignement du catéchisme est interdit<sup>314</sup>. »

Le deuxième constat est que le Canada a été touché par le renouveau missionnaire occidental du XIX<sup>e</sup> siècle. Adélard Langevin, missionnaire oblat, gardien de l'héritage des Provencher et Taché, se retrouve alors dans un combat doublement missionnaire, celui de défendre la foi catholique et celui de défendre la langue française dans un Manitoba qui se transforme, ce que Roberto Perin appelle un *lourd fardeau* : « Langevin demeura donc le seul défenseur de la cause de la minorité. Était-il l'homme désigné pour porter un si lourd fardeau ? On lui reprocha son esprit de parti ; or, s'il appuya les conservateurs en 1896, ce n'était pas par atavisme politique. Ils promettaient d'accomplir ce que lui, et Taché avant lui, avaient cherché à obtenir depuis le début de la crise. S'il s'opposa aux libéraux, c'est qu'ils n'offraient aucune sauvegarde législative pour les droits des catholiques dans la province. On l'accusa d'intransigeance. Mais lorsque Rome décida qu'on devait tenter un compromis, il obéit, quoiqu'à contrecœur<sup>315</sup>. »

Comme nous l'écrivions en introduction, la position de l'archevêque sur le libéralisme a été complexe à cerner. Nous pensons avoir consulté suffisamment de sources primaires pour avancer que Langevin était un homme tourmenté, tourné vers la foi et l'obéissance, mais sensible à certains aspects du libéralisme comme celui du recours aux

---

<sup>314</sup> Dans Maude Emmanuelle Lambert et Lorraine Snyder, *Question des écoles du Nouveau-Brunswick* (Encyclopédie canadienne, Historica Canada, 2017).

<sup>315</sup> Dans Roberto Perin, *Rome et le Canada. La bureaucratie vaticane et la question nationale, 1870-1903* (Montréal : Boréal, 1993), 199.

droits constitutionnels. C'est le troisième constat que nous avons fait et qui conduit à ce que nous appelons le paradoxe Langevin. En analysant ces sources, nous avons eu la surprise de constater que, lorsque mis en relation avec ses déclarations publiques, les extraits de sa correspondance intime montrent de grands moments de doutes et de mélancolie, et ce tout au long de son parcours clérical.

Nous avons identifié deux thèmes récurrents dans sa correspondance et ses écrits : l'importance de la foi et de son corollaire, le salut, ainsi que le retour aux droits constitutionnels de 1867 en regard des écoles confessionnelles. Le cadre clérical permet à Langevin de progresser dans la voie vers l'épiscopat et donne l'impression, du moins à la lecture des nombreux échanges avec ses supérieurs, qu'il apprécie cet encadrement. Mais dans le domaine politique, la position de l'archevêque est plus ambiguë, comme si, faute de trouver des repères pour guider son action, Langevin maintient une position ferme sur les acquis et le passé au point de se donner le mandat d'être le gardien du dépôt, une devise qui peut même surprendre pour un missionnaire appelé à aller à la recherche d'âmes. Curieusement, c'est son successeur, Mgr Arthur Béliveau, lui qui n'est pas oblat, qui reprendra une des valeurs des oblats, la charité, en adoptant la devise *In veritate et charitate*.

Le paradoxe Langevin n'est pas uniquement rattaché aux états d'âme de l'archevêque. Il s'incarne aussi dans le choix des méthodes de combat. Ainsi, si Langevin veut garder les écoles confessionnelles publiques, une position qui se heurte avec la tendance lourde libérale qui s'installe au sujet de la déconfessionnalisation des écoles publiques, il n'hésite pas, pour autant, à recourir non pas au droit divin, mais aux droits constitutionnels, une caractéristique des États de droits libéraux.

Nous avons aussi observé que le thème de la liberté est, chez lui, suffisamment important pour donner ce nom au journal qu'il fonde, cette liberté qui est pourtant une valeur profondément enchâssée dans le libéralisme. Nous n'avons pas, pour autant, trouvé dans les mandements et discours consultés, ni dans sa correspondance, une prise de position de sa part sur le libéralisme ou sur le projet fédéral qui est à se mettre en place. Notre lecture montre plutôt un missionnaire catholique qui défend la présence catholique dans son archidiocèse, mais qui n'hésite pas à afficher un pragmatisme libéral quand vient le moment des moyens à prendre.

Nous concluons donc que, de manière plus générale, aveuglé par son combat missionnaire et engagé dans l'action, l'archevêque ne prend pas la juste mesure de la révolution sociale qui s'opère alors pour reprendre l'expression d'Ian McKay ou, s'il la prend, ne semble pas croire qu'elle ne sera pas vaincue par son combat et ses efforts. Il va alors se tourner vers le nationalisme canadien-français pour consolider son emprise sur une situation qui lui échappe. Et il demeure un homme de foi, celui qui voulait sauver la foi par le truchement de la langue pour reprendre l'expression de Gilbert-Louis Comeault.

*La Confédération alors devient une mauvaise farce! Nous n'espérons plus qu'en Dieu.*

Adélard Langevin<sup>316</sup>

---

<sup>316</sup> Lettre d'Adélard Langevin au colonel Audet, Sainte-Marie de Winnipeg, 15 novembre 1893, dans Lionel Groulx, « Correspondance Langevin-Audet », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 1, n° 2 (1947) : 272.

## BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES PRIMAIRES<sup>317</sup>

- Benoît, Paul. *Vie de Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface*. Montréal : Beauchemin, 1904.
- Bourassa, Henri. « Religion, Langue, Nationalité (discours prononcé à la séance de clôture du XXI<sup>e</sup> congrès eucharistique de Montréal) ». 1910.
- \_\_\_\_\_. *La langue gardienne de la foi*. Montréal : Bibliothèque de l'Action française, 1918.
- Canada. Parlement de Londres. *Loi de 1867 sur l'Amérique du Nord Britannique*. Loi constitutionnelle. Promulguée le 29 mars 1867. <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-pr/sjc-csj/constitution/loireg-lawreg/p1t11.html>.
- \_\_\_\_\_. Publié par S. E. Dawson, Ottawa. *Cause des écoles du Manitoba. Jugements des Lords du comité judiciaire du Conseil privé impérial*. Arrêté en conseil impérial et arrêté réparateur en Conseil. Promulgué le 21 mars 1895.
- \_\_\_\_\_. Canada-Manitoba. *Compromis Laurier-Greenway*. Règlement fédéral-provincial. Promulgué le 16 novembre 1896. <https://www.uottawa.ca/calc/compromis-laurier-greenway-1896>.
- \_\_\_\_\_. Parlement canadien. *Loi concernant la Saskatchewan, 1905, 4-5 éd. VII, chapitre 42*. Loi fédérale. Promulgué le 20 juillet 1905.
- Canada ecclésiastique : almanach-annuaire du clergé canadien (Le)*. Montréal : Cadieux et Derome, 1887.
- Correspondance de l'archevêque Adélard Langevin, 1895-1915. (03Q,P1000,S3,D2745). BAnQ.  
[https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3104645?docref=y\\_DoD0vFc8Wfo7UJqj7FMw](https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3104645?docref=y_DoD0vFc8Wfo7UJqj7FMw).
- Drapeau, Jean-François. « Les grandes démonstrations Laurier dans la province de Québec, 1895-1904 ». Mémoire de maîtrise, Université Laval, 2008.
- Fêtes de la consécration de sa grandeur Mgr L.P.A. Langevin, OMI, Archevêque de Saint-Boniface*. Manitoba : Le Manitoba, éditeur, 1895.
- Grandin, Vital Justin. *Rapport de mission 58*. Saint-Albert : Oblats de Marie-Immaculée, 1877. [http://archive.omiworld.org/upload/missioni/OL\\_22-07-2011\\_21-14-10.pdf](http://archive.omiworld.org/upload/missioni/OL_22-07-2011_21-14-10.pdf).
- Guihot, Julien. « Discours prononcé par l'abbé Jul. Guihot prêtre de St. Sulpice à l'occasion du cinquantenaire des Oblats ». 1891. [https://archive.org/details/cihm\\_60950](https://archive.org/details/cihm_60950).
- Journal des débats politiques et littéraires*. « Comité de l'union libérale ». 16 mars 1889. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k464613p/f1.item.zoom>.

---

<sup>317</sup> Dans le cadre de cette recherche, nous avons considéré comme source primaire les documents produits jusqu'en 1920.

- Lacombe, Albert. *Le Nouveau Testament en langue crise d'après les quatre évangélistes*. Montréal : Imprimerie de l'Asile de la Providence, 1872.
- Langevin, Adélarde. *Mandement de prise de possession*. Saint-Boniface, 1895.
- . *Circulaire confidentielle de Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface sur la question des écoles au clergé de son diocèse (Circulaire no 6)*. Saint-Boniface, 1896.
- . *Mémoire confidentiel sur la Situation Religieuse et statistiques de la Population Catholique de l'Archidiocèse de Saint-Boniface*. Saint-Boniface, 1911.
- Laurier, Wilfrid. *Wilfrid Laurier à la tribune, 1871-1890. Recueil des principaux discours prononcés au Parlement ou devant le peuple, depuis son entrée en politique active en 1871*. Québec : Turcotte et Ménard, 1890.
- . *The Sunny Way Speech*. Encyclopédie canadienne, Historica Canada, 1895.
- Léon XIII. « Inscrutabili Dei Consilio ». *Encyclique papale*, 1878.
- . « Rerum Novarum ». *Encyclique papale*, 1891.
- . « Au milieu des sollicitudes ». *Encyclique papale*, 1892.
- . « Affari Vos ». *Encyclique papale*, 1897.
- MacKintosh, Charles Herbert. *Liberal conservative Hand-book*. MacKintosh, Editor of the Ottawa Citizen, 1876.  
<https://qspace.library.queensu.ca/bitstream/handle/1974/11119/liberalconservat00m.acd.pdf?sequence=1>.
- Manitoba. *Loi constituant en corporation les oblates de Marie-Immaculée*. Loi provinciale. Promulgué le 10 mars 1909.
- Manuel de la congrégation des Saints Anges*. Amiens, 1824.
- Mazenod, de, Eugène. « The Poor are Being Evangelized, Pauperes Evangelizantur ». St Eugene Speaks, 1813.  
<https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https://www.eugenedemazenod.net/wp-content/uploads/2013/12/1813.docx&wdOrigin=BROWSELINK>.
- Morice, Gabriel. *Vie de Mgr Langevin : Oblat de Marie-Immaculée, archevêque de Saint-Boniface*. 3<sup>e</sup> éd. Saint-Boniface : à compte d'auteur, 1919.
- Premier congrès de la langue française au Canada. Québec 24-30 juin 1912*. Québec : Imprimerie de l'Action sociale limitée, 1913.
- Savaète, Arthur. *Vers l'Abîme*. Vol. 12, *Mgr Adélarde Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Sa vie, ses contrariétés, ses œuvres*. Paris : Librairie générale catholique, s. d. [http://www.liberius.net/livres/Vers\\_1\\_abime\\_\(tome\\_12\)\\_000000818.pdf](http://www.liberius.net/livres/Vers_1_abime_(tome_12)_000000818.pdf).
- Taché, Alexandre-Antonin. « Alexandre-Antonin Taché, 1841-1901, BAnQ Vieux-Montréal, Collection des petits fonds et collections d'archives manuscrites d'origine privée, (06M,P1000,D704). » *BAnQ*, s. d.  
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3071463>.

Tanguay, Cyprien. *Répertoire général du clergé canadien par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*. Montréal : Euzèbe Sénécal et Fils, imprimeurs, 1893.

*Twenty-sixth Annual Report of the French Canadian Missionary Society*. Montréal, 1865. <https://digitalarchive.tpl.ca/objects/343139/annual-report-of-the-french-canadian-missionary-society-pre>.

#### Journaux

*L'Écho du Manitoba*

*Le Devoir*

*Le Manitoba*

*Le Patriote de l'Ouest*

*Les Cloches de Saint-Boniface*

*Nor'Wester*

*The Daily Nor'Wester*

#### SOURCES SECONDAIRES

Anctil, Pierre. « La Franco-Américanie ou le Québec d'en bas ». *Cahiers de géographie du Québec* 23, n° 58 (2005) : 39–52.

Arneil, Barbara. « Liberal Colonialism, Domestic Colonies and Citizenship ». *History of Political Thought* 33, n° 3 (2012) : 491–523.

Artibise, Allan F. J. *Winnipeg : A Social History of Urban Growth, 1875-1814*. Toronto : University of Toronto Press, 1975.

Aubin, Hervé. « Qui sommes-nous ? » Missionnaires oblats de Marie-Immaculée. <https://www.omi-qc-on.com/qui-sommes-nous>.

Audard, Catherine. *Qu'est-ce que le libéralisme ?* Paris : Gallimard, 2009.

Balloud, Simon. « Les hommes d'Église français dans la migration vers le Canada, 1842-1914 ». Thèse de doctorat, Cotutelle : Université du Québec à Montréal et Université de La Rochelle, 2018.

Beaudoin, Yvon. « Saint-Boniface, Manitoba, Canada ». Omi World. <https://www.omiworld.org/lemma/saint-boniface-manitoba-canada/>.

———. « Taché, Mgr Alexandre ». Omi World. <https://www.omiworld.org/fr/lemma/tache-mgr-alexandre-fr/>.

———. « Telmon, Pierre Antoine Adrien ». Omi World. <https://www.omiworld.org/fr/lemma/telmon-pierre-antoine-adrien-fr/>.

- . « Tempier, François de Paule, Henri ». Omi World.  
<https://www.omeworld.org/fr/lemma/tempier-francois-de-paule-henry-fr/>.
- . « Testament spirituel d'Eugène de Mazenod ». OMi World.  
<https://www.omeworld.org/fr/lemma/testament-spirituel-deugene-de-mazenod/>.
- Bédard, Éric. « 1867, la première fondation du Canada ». *Histoire, économie et société* 36, n° 4 (2017) : 8–27.
- Bélanger, Claude. « Les Québécois, le clergé catholique et la question des écoles du Manitoba : Lettre pastorale collective des évêques du Québec sur la question des écoles du Manitoba (6 mai 1896) ». College Marianapolis - Quebec History. <http://faculty.marianapolis.edu/c.belanger/quebechistory/docs/manitoba/1896-10.htm>
- Bélanger, Damien-Claude. « L'abbé Lionel Groulx et la survivance franco-américaine ». *Francophonies d'Amérique*, no 13 (2002) : 91–105.
- Bélanger, Réal. *Wilfrid Laurier : Quand la politique devient passion*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2008.
- Bellemare, Monique. « Le retour de la croix no 2 de Saint-Isidore-de-Laprairie ». *Les croix de chemin au Québec*, 2019.  
<https://www.patrimoineduquebec.com/ajouts/2019/08/30/le-retour-de-la-croix-no-2-de-saint-isidore-de-la-prairie/>.
- Belshaw, John Douglas. *Canadian History : Pre-Confederation*. Victoria : BC Campus Open Edition, 2015. <https://opentextbc.ca/preconfederation2e/>.
- Berkowski, Gerry. *The Winnipeg Garment Industry. 1900-1955*. Winnipeg : Gouvernement du Manitoba, 1987.  
[https://www.gov.mb.ca/chc/hrb/internal\\_reports/pdfs/Winnipeg\\_Garment\\_Industry.pdf](https://www.gov.mb.ca/chc/hrb/internal_reports/pdfs/Winnipeg_Garment_Industry.pdf).
- Bernard, Jean-Paul. « Définition du libéralisme et de l'ultramontanisme comme idéologie ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 25, n° 2 (1970) : 244–46.  
———. *Les Rouges, libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 1971.
- Blay, Jacqueline. « Le démembrement de l'archidiocèse de Saint-Boniface ou l'audace irlandaise (1905-1916) ». *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* 22, n° 1 (2010) : 3–41.
- Bock, Michel. *Quand la nation débordait la frontière : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal : Hurtubise, 2004.  
———. « L'évêque Scollard et la question canadienne-française. Le diocèse de Sault-Sainte-Marie au cœur du conflit franco-irlandais (1904-1934) ». *Cahiers Charlevoix* 10 (2014) : 13–63.
- Brassard, Michèle, et Jean Hamelin. « Tarte, Joseph-Israël ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. 13. Université Laval / University of Toronto, 2023.  
[http://www.biographi.ca/fr/bio/tarte\\_joseph\\_israel\\_13F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/tarte_joseph_israel_13F.html).

- Brown, Stewart J. *Providence and Empire : Religion, Politics and Society in the United Kingdom, 1815-1914*. Londres : Routledge, 2008.
- Bruno-Joffré, Rosa del Carmen. *Les missionnaires oblates : vision et mission*. Montréal : McGill Queen's University Press, 2008.
- Burdeau, Georges. *Le libéralisme*. Paris : Éditions du Seuil, 1979.
- Bush, Peter. « Polycentric World Christianity Comes to Winnipeg, Manitoba. The Responses of Euro-Canadian Congregations. » Dans *World Christianity, Urbanization and Identity*, sous la direction de Moses O. Biney, Kenneth N. Ngwa et Raimundo C. Barretto Jr, 161–77. Minneapolis : Augsburg Fortress Publishers, 2021.
- Camiré, Alexandre. « Confrontations et excommunication : l'impact de l'affaire Guibord, au Canada et ailleurs ». Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 2011.
- Carrière, Gaston. *Dictionnaire biographique des Oblats de Marie-Immaculée, tome I*. Ottawa : Université d'Ottawa, 1976.
- Champagne, Claude. « La formation des oblates, missionnaires dans le Nord-Ouest canadien ». *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, n° 56 (1989) : 21–33.
- Chanet, Jean-François, et Denis Pelletier. « La laïcité à l'épreuve de la sécularisation, 1905-1005 ». *Vingtième -siècle, revue d'histoire* 87, n° 3 (2005) : 7–10.
- Cholette, Gilbert. « ... mission de la Nativité-de-Marie, Labelle ». BANQ, 2008. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3621799>.
- Choquette, Éléna. « L'autre fracture : les peuples autochtones et l'Union fédérale de 1867 ». *Cap-aux-Diamants*, n° 129 (2017) : 21–24.
- Choquette, Robert. « Problèmes de mœurs et de discipline ecclésiastique : les catholiques des prairies canadiennes de 1900 à 1930 ». *Histoire sociale/Social History* 8, n° 15 (1975) : 102–19.
- . « L'Église québécoise et les Églises de langue française du Canada ». *Francophonies d'Amérique*, n° 9 (1999) : 169–181.
- . *Canada's Religion : An Historical Introduction*. Ottawa : University of Ottawa Press, 2004.
- « Chronologie historique ». Omi World. <https://www.omiworld.org/fr/notre-charisme/histoire/chronologie-historique/>.
- Comeault, Gilbert-Louis. « The Politics of the Manitoba School Question and its Impact on L.P.A. Langevin's Relations with Manitoba's Catholics Minority Groups. 1895-1915 ». Maîtrise, University of Manitoba, 1977.
- . « La question des écoles du Manitoba - un nouvel éclairage ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 33, n° 1 (1979) : 3–23.
- « Correspondance de l'archevêque Adélard Langevin, 1895-1915. (03Q,P1000,S3,D2745) ».

BAnQ [https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3104645?docref=y\\_DoD0vFc8Wfo7UJqj7FMw](https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3104645?docref=y_DoD0vFc8Wfo7UJqj7FMw).

- Cruncan, Paul. *Priests and Politicians. Manitoba School and the Election of 1896*. Toronto : University of Toronto Press (édition Kindle), 1974.
- d'Amours, Cécile. « L'Œuvre des missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée dans l'Église ». *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, n° 37 (1970) : 247–58.
- d'Appolonia, Luigi. *Cinquante ans à la délégation apostolique*. Montréal : L'Œuvre des Tracts, 1949.
- Dagenais, Maxime. *Le Canadien*. Encyclopédie canadienne, Historica Canada, 2017. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/le-canadien>.
- David, Laurent-Olivier. *Laurier en son temps*. Montréal : La Patrie, 1905.
- de Bonville, Jean. « Le nouveau journalisme américain et la presse québécoise à la fin du XIXe siècle ». Dans *Variation sur l'influence culturelle américaine*, sous la direction de Florian Sauvageau. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1999.
- Dick, Lyle, et Jeff Taylor. *Histoire de l'agriculture jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale*. Encyclopédie canadienne, Historica Canada, 2015. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/histoire-de-lagriculture>.
- Dorion, Gilles. « Proulx, Jean-Baptiste ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. 13. Université Laval / University of Toronto, 1994. [http://www.biographi.ca/fr/bio/proulx\\_jean\\_baptiste\\_1846\\_1904\\_13F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/proulx_jean_baptiste_1846_1904_13F.html).
- Dumont, Fernand. « Idéologies au Canada français, 1850-1900 : quelques réflexions d'ensemble ». *Recherches sociographiques* 10, n° 2-3 (1969) : 145–156.
- \_\_\_\_\_. « Essor et déclin du Canada français ». *Recherches sociographiques* 38, n° 3 (1997) : 419–67.
- « Enquête sur l'Islander - La côte du Pacifique - Enquêtes sur les naufrages ». Bibliothèque et Archives Canada. <https://www.collectionscanada.gc.ca/sos/naufrages/002031-5200-f.html>.
- Ens, Gerhard J. *Homeland to Hinterland : The Changing World of the Red River Metis in the Nineteenth Century*. Toronto : University of Toronto Press, 1996.
- « Eugène de Mazenod (1782-1861) ». Vatican. [https://www.vatican.va/news\\_services/liturgy/saints/ns\\_lit\\_doc\\_19951203\\_de-mazenod\\_fr.html](https://www.vatican.va/news_services/liturgy/saints/ns_lit_doc_19951203_de-mazenod_fr.html).
- Ferretti, Lucia. « La société paroissiale en milieu urbain, Saint-Pierre-Apôtre de Montréal (1848-1930) ». Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 1990.
- Fine, Sidney. « Richard T. Ely. Forerunner and Progressivism, 1880-1901 ». *Mississippi Valley Historical Review* 37, n° 4 (1951) : 599–624.

- Foisy-Geoffroy, Dominique. « “La vocation de la race française en Amérique” de Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet ». *Mens* 3, n° 1 (2002) : 61–95.
- « Fonds du père Jean-Baptiste Rauzan, des missionnaires de France et de la congrégation de la miséricorde (1705-1971) ». France Archives.  
<https://francearchives.gouv.fr/findingaid/e94f24af09164f171150ff9d080b3e3bcc38793d>.
- Frenette, Yves. *Brève histoire des Canadiens français*. Montréal : Boréal, 1998.
- Gary, Romain. *Éducation européenne*. Paris : Gallimard, 1956.
- Gilson, Martha. « Une minorité en action : la charité protestante en France, XIXe et XXe siècles ». *Le mouvement social* 234, n° 1 (2011) : 63–82.
- Gingras, Yves. « Histoire sociale des idées au Québec, Vol 1 (1760-1896) ». *Canadian Historical Review* 85, n° 4 (2004) : 845–849.
- Glasson, Travis. « The Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts ». Dans *Oxford Biographies*. 2017.  
<https://www.oxfordbibliographies.com/display/document/obo-9780199730414/obo-9780199730414-0067.xml#:~:text=Introduction-The%20Society%20for%20the%20Propagation%20of%20the%20Gospel%20in%20Foreign,the%2018th%20and%2019th%20centuries>.
- Gomez-Montero, Javier. « Don Quichotte à l'assaut de ses rêves ». *Passion et sortilèges, Université de Kiel*, 2017, 239–242. <https://www.uni-kiel.de/gomez-montero/pdf-Dateien/donquijote.pdf>.
- Groulx, Lionel. « Correspondance Langevin-Audet ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 1, n° 2 (1947) : 271–277.
- . « Mgr Adélarde Langevin d'après une partie de sa correspondance ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 1, n° 4 (1948) : 569–594.
- . *Le Canada français missionnaire : une autre grande aventure*. Montréal : Fides, 1962.
- Hallion Bres, Sandrine. « La place de Louis Riel et des Métis dans l'histoire des Franco-Manitobains ». *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* 14, n° 1-2 (2002) : 157–72.
- Hamelin, Jean. « Taché, Alexandre-Antonin ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. 12. Université Laval / University of Toronto, 1990.  
[http://www.biographi.ca/fr/bio/tache\\_alexandre\\_antonin\\_12F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/tache_alexandre_antonin_12F.html).
- Harris, Carolyn. *Lord Dufferin*. Encyclopédie canadienne, Historica Canada, 2008.
- Harvey, Fernand. « La presse périodique à Québec de 1764 à 1940. Vue d'ensemble d'un processus culturel ». *Les cahiers des dix*, n° 58 (2004).
- Henneton, Lauric. *Histoire religieuse des États-Unis*. Paris : Flammarion (Édition Kindle), 2012.

- Hubert, Ollivier. *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion. 1657-2007*, sous la direction de Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert. Montréal : Fides, 2007.
- Hudon, Christine, et Louise Bienvenue. « Entre franche camaraderie et amours socratiques. L'espace trouble et ténu des amitiés masculines dans les collèges classiques (1870-1960) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 57, n° 4 (2004) : 481–507.
- Huel, Raymond. « Lacombe, Albert ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. 14. Université Laval / University of Toronto, 1998. [http://www.biographi.ca/fr/bio/langevin\\_adelard\\_14E.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/langevin_adelard_14E.html).
- \_\_\_\_\_. « Legal, Émile-Joseph ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. 14. Université Laval / University of Toronto, 1998. [http://www.biographi.ca/fr/bio/legal\\_emile\\_joseph\\_14F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/legal_emile_joseph_14F.html).
- \_\_\_\_\_. *Archbishop A.-A. Taché of St. Boniface : The 'Good Fight' and the illusive vision*. Edmonton : University of Alberta Press, 2003.
- « Journal de colonisation : Le patriote de l'Ouest ». Musée virtuel francophone de la Saskatchewan. <http://musee.histoiresk.ca/journal-de-colonisation-le-patriote-de-l-ouest-n384-t384.html>.
- Judic, Baptiste. « Écriture missionnaire et attente utopique ». QUAINA Revue transdisciplinaire multilingue. <https://quaina.univ-angers.fr/2011/02/16/ecriture-missionnaire-et-attente-utopique/>.
- Kelley, Ninette, et M. Trebilcock. *Making of the Mosaic : A History of Canadian Immigration Policy*. Toronto : University of Toronto Press, 1998.
- Klippenstein, Lawrence. « Manitoba Pagent : Manitoba Settlement and the Mennonite West Reserve (1875-1876) ». Manitoba Historical Society, 1975. <http://www.mhs.mb.ca/docs/pageant/21/mennonitewestreserve.shtml>.
- Krumenacker, Yves. « Le XVIIIe siècle : Éveil protestant et déclin catholique ? » *Cahiers d'études du religieux : Recherches interdisciplinaires*, n° 1 (2008). <https://journals.openedition.org/cerri/242#quotation>.
- Lacombe, Guy, et Raymond Huel. « L'épopée des oblats dans l'Ouest canadien ». *Francophonies d'Amérique*, n° 1 (1991) : 99–109.
- Lafferty, Renée. *Bataille de Châteauguay*. Encyclopédie canadienne, Historica Canada, 2015. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/bataille-de-chateauguay#:~:text=La%20bataille%20de%20la%20Châteauguay,Canada/C-003297>.
- Lambert, Maude Emmanuelle, et Lorraine Snyder. *Question des écoles du Nouveau-Brunswick*. Encyclopédie canadienne, Historica Canada, 2017. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/ecoles-du-nouveau-brunswick-question-des>.
- Lamonde, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec. 1760-1896*. Montréal : Fides, 2000.

- . *Histoire sociale des idées au Québec. 1896-1929*. Montréal : Fides, 2004.
- Laniel, Jean-François. « L'Église nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme ». *Études d'histoire religieuse* 81, n° 1-2 (2015) : 15–37.
- Laperrière, Guy. « Le congrès eucharistique de Montréal en 1910 : une affirmation du catholicisme montréalais ». *Études d'histoire religieuse*, n° 77 (2011) : 21–39.
- . « Bruchési, Paul ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. 16. Université Laval / University of Toronto, 2017. [http://www.biographi.ca/fr/bio/bruchesi\\_paul\\_16F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/bruchesi_paul_16F.html).
- La Pierre, Laurier. « Joseph-Israël Tarte et les évêques de Saint-Boniface ». *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique* 37 (1970) : 173–95.
- « Les droits civils et politiques », Ligue des droits et libertés, [https://liguedesdroits.ca/wp-content/fichiers/droits\\_civils\\_et\\_politiques\\_2002.pdf](https://liguedesdroits.ca/wp-content/fichiers/droits_civils_et_politiques_2002.pdf).
- Laudicina, Nelly. « The Rules of Red River : The Council of Assiniboia and its Impact on the Colony, 1820-1869 ». *Past Imperfect*, n° 15 (2009) : 36–75.
- Launay, Marcel. « Stratégie missionnaire et obstacles à l'évangélisation pendant le grand siècle missionnaire (XIXe siècle) ». *Histoire monde et missions chrétiennes* 7, n° 3 (2008) : 59–77.
- Leclerc, Jacques. « Les Ruthènes ». L'aménagement linguistique dans le monde, 2021. <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/ruthene.htm>.
- Lemaître, Nicole. « Penser la Renaissance. Le mot et l'histoire ». Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2002. <http://histoire.univ-paris1.fr/agregation/moderne2003/cours1.htm>.
- « L'essentiel de la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État ». Vie publique, République française, 10 octobre 2022. <https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-letat#:~:text=L'essentiel,-Bien%20qu'elle&text=le%20respect%20de%20toutes%20les,et%20de%20salariat%20du%20clergé.>
- Linteau, Paul-André, Yves Frenette et François Lejeune. *Transposer la France. L'immigration française au Canada (1870-1914)*. Montréal : Boréal, 2017.
- Loewen, Royden, et Gerald Friezen. *Immigrants in Prairies Cities : Ethnic Diversity in Twentieth-Century Canada*. Toronto : University of Toronto Press, 2009.
- « Lowell Celebrates 150 Years of Oblate Presence ». Omi Lacombe Canada. <https://omilacombe.ca/lowell-celebrates-150-years-oblate-presence-united-states/>.
- Magnan, Hormidas. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses*. Québec : Arthabaska imprimeur, 1925.
- « Manitoba Pagent : Lord Dufferin Speech in Winnipeg, 1877 ». Manitoba Historical Society, 1966. <http://www.mhs.mb.ca/docs/pageant/11/lorddufferinspeech.shtml>.

- Martel, Gilles. « Quand une majorité devient une minorité : les Métis francophones de l'Ouest canadien ». *Cahiers de géographie du Québec* 23, n° 58 (2005) : 73–98.
- McKay, Ian G. « The Liberal Order Framework : A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History ». *Canadian Historical Review*, n° 81 (2000) : 617–45.
- Michel, Arlette. « Chateaubriand publie le Génie du christianisme ». France Archives, 2002. [https://francearchives.gouv.fr/fr/pages\\_histoire/39807#:~:text=C'est%20une%20religion%20sensible,arts%20que%20développe%20le%20christianisme](https://francearchives.gouv.fr/fr/pages_histoire/39807#:~:text=C'est%20une%20religion%20sensible,arts%20que%20développe%20le%20christianisme).
- Michel, Joseph, et Jacques Gadille. « L'idée missionnaire dans l'art et la littérature ». Dans *Missionnaires bretons d'outre-mer. XIXe et XXe siècles*, sous la direction de Joseph Michel. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1997.
- Mises, Ludwig von. *Liberalism : The Classical Tradition*. Indianapolis : Liberty Fund, 2005.
- Missions 1862 - tome 1*. Montolivet : Oblats de Marie-Immaculée, 1862.  
<https://www.omeworld.org/wp-content/uploads/Missions-1862-tome-1-no-1-4.pdf>.
- Monière, Denis. *Le développement des idéologies au Québec : des origines à nos jours*. Montréal : Éditions Québec/Amérique, 1978.
- Mulhall, Davil. « Morice, Adrien-Gabriel ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. 16. Université Laval / University of Toronto, 2015.  
[http://www.biographi.ca/fr/bio/morice\\_adrien\\_gabriel\\_16F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/morice_adrien_gabriel_16F.html).
- Nemeck, Francis Kelley. « Action - Contemplation ». OMI World.  
<https://www.omeworld.org/lemma/action-contemplation/>.
- Painchaud, Robert. « Le Manitoba et l'immigration canadienne-française, 1870-1891 ». Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1969.
- . *Un rêve français dans le peuplement de la prairie*. Saint-Boniface : Éditions des Plaines, 1987.
- Pendakur, Vasanthi. « “Le nouvel Eldorado” – Attirer les colons dans l’Ouest ». Le blogue de Bibliothèque et Archives Canada, 2017.  
<https://ledecoublogue.com/2017/05/02/le-nouvel-eldorado-attirer-les-colons-dans-louest/>.
- Pénisson, Bernard. « Un hebdomadaire libéral : L'Écho du Manitoba (1898-1905) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 28, n° 3 (1974) : 367–84.
- . *Henri d'Hellencourt, un journaliste français au Manitoba (1898-1905)*. Saint-Boniface : Éditions du blé, 1986.
- . « Lefebvre d'Hellencourt, Henri ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. 16. Saint-Boniface : Université Laval / University of Toronto, 2022.  
[http://www.biographi.ca/fr/bio/lefebvre\\_d\\_hellencourt\\_henri\\_16F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/lefebvre_d_hellencourt_henri_16F.html).
- Perin, Roberto. *Rome et le Canada. La bureaucratie vaticane et la question nationale, 1870-1903*. Montréal : Boréal, 1993.

- . « Langevin, Adélarde ». *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. 14. Université Laval / University of Toronto, 1998.
- . « St-Boniface au cœur d'un catholicisme continental et pluraliste ». *Études d'histoire religieuse*, n° 23 (2019) : 23–38.
- « Pierre Gaultier de Varennes et de La Vérendrye 1732-1739 ». Musée canadien de l'histoire. <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/les-explorateurs/pierre-gaultier-de-varennes-et-de-la-verendrye-1732-1739/>.
- Pirotte, Jean. « Les stratégies missionnaires du XIXe au début du XXe siècle : une mise en perspective générale de l'intérêt pour les missions du Grand Nord canadien ». *Études d'histoire religieuse*, n° 62 (1996).
- Pouliot, Léon. « Mgr de Mazenod et Mgr Bourget ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 15, n° 1 (1961) : 3–23.
- Prévost, Michel. « L'Université d'Ottawa il y a cent ans ». Université d'Ottawa, 1993. [https://www.uottawa.ca/about-us/sites/g/files/bhrskd336/files/2022-09/udeo\\_en\\_1893.pdf](https://www.uottawa.ca/about-us/sites/g/files/bhrskd336/files/2022-09/udeo_en_1893.pdf).
- Primeau, Léonide. *Mgr Adélarde Langevin, O.M.I.* Montréal : L'Œuvre des Tracts, 1940.
- Prudhomme, Claude. « Stratégie missionnaire du Saint-Siège sous Léon XIII (1878-1903) ». *Publication de l'École française de Rome*, n° 186 (1994).
- Pyée, Audrey. « Les migrations françaises vers les Prairies canadiennes, 1870-1914 ». *Études canadiennes/Canadian Studies* 86, n° 2 (2019). <https://journals.openedition.org/eccs/2722#quotation>.
- Raico, Ralph. « Qu'est-ce que le libéralisme classique ? » *Contrepoints*, 30 octobre 2010. <https://www.contrepoints.org/2010/10/30/5735-quest-ce-que-le-liberalisme-classique>.
- Rémillard, Gil. « Les intentions des Pères de la Confédération ». *Les Cahiers de droit* 20, n° 4 (1979) : 797–832.
- Rey, Alain, dir. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Éditions Le Robert, 1998.
- Richet, Isabelle. « Les “guerres scolaires” américaines : les Églises, la Cour suprême et la religion dans les écoles ». *Revue française d'études américaines* 2, n° 96 (2003) : 114–28.
- Romme, Jules. *Saint-Isidore. Deux siècles d'histoire*. Beauharnois : à compte d'auteur, 1983.
- Rouxpetel, Camille. « Un type de discours sur l'institution : l'ecclésiologie. L'exemple du traité L'Église et sa divine constitution (1885) de dom Adrien Gréa (1828-1917) ». *Hypotheses*, 2018. <https://normesrel.hypotheses.org/687>.
- Roquet, Nicholas. « A Liberal and Literary Gothic : Arthur Buies's Vision of Québec ». *JSSAC / JSEAC* 37, n° 2 (2012) : 31–38.

- Rothbard, Murray N. « Richard T. Ely : Paladin of the Welfare-Warfare State ». *Independent Review* 4, n° 4 (2002) : 585–89.
- Roy, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*. Montréal : Boréal, 1993.
- Savaète, Arthur. *Vers l'Abîme. Mgr Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Sa vie, ses contrariétés, ses œuvres*. Vol 11. Paris : Librairie générale catholique, s. d.
- Scott, Carrie. « Une race qui ne sait pas mourir : une analyse de la race dans plusieurs textes littéraires québécois. » Thèse de doctorat, Université de Toronto, 2017.
- Sirois, Éline. « Codex Historicus des oblats de Marie-Immaculée. Guide de recherche ». OMI. [https://www.omi-qc-on.com/files/ugd/6aa982\\_92d245a7c9ba49d79052ff2b3d5da18c.pdf](https://www.omi-qc-on.com/files/ugd/6aa982_92d245a7c9ba49d79052ff2b3d5da18c.pdf).
- Smith, Peter J. « The Ideological Origins of Canadian Confederation ». *Canadian Journal of Political Sciences* 20, n° 1 (1987) : 3–30.
- « Société historique de Saint-Boniface (La) ». Société historique de Saint-Boniface. <https://shsb.mb.ca/la-societe-historique-de-saint-boniface/>.
- Soete, Jean-Luc. *1884 : un tournant politique en Belgique*. Sous la direction de Emiel Lamberts et Jacques Lory. Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis, 1986.
- Sylvain, Philippe. « Forbin-Janson, Charles-Auguste-Marie-Joseph de ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. 7. Université Laval / University of Toronto, 1998.  
[http://www.biographi.ca/fr/bio/forbin\\_janson\\_charles\\_auguste\\_marie\\_joseph\\_de\\_7F.html#:~:text=Autoritaire%2C%20entier%2C%20absolu%2C%20il,Lorraine%2C%20le%2021%20novembre%201823](http://www.biographi.ca/fr/bio/forbin_janson_charles_auguste_marie_joseph_de_7F.html#:~:text=Autoritaire%2C%20entier%2C%20absolu%2C%20il,Lorraine%2C%20le%2021%20novembre%201823).
- Québec. *Loi constituant en corporation les oblats du Sacré-Cœur de Marie-Immaculée*. Loi provinciale, chapitre 129 371. Promulgué le 15 mars 1924.
- Robert, Caroline. « À qui la faute ? Le second mouvement de tempérance et l'État au Québec (1870-1922) ». Thèse de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2019.
- Roby, Yves. *Chiniquy, Charles*. Vol. 12. Université Laval / University of Toronto, 1990. [http://www.biographi.ca/fr/bio/chiniquy\\_charles\\_12F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/chiniquy_charles_12F.html).
- Romme, Jules. *Saint-Isidore. Deux siècles d'histoire*. Beauharnois, 1983.
- Rosière, Stéphane. « Comprendre l'espace politique ». *L'Espace politique*, n° 1 (2007).
- Rousseau, Louis. « Les missions populaires de 1840-42. Acteurs principaux et conséquences ». *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, n° 53 (2011) : 7–21.
- Roy, Fernande. « Les journalistes d'origine française au Québec au XIXe siècle ». *Études canadiennes/Canadian Studies* 86, n° 2 (2019).
- Rusak, Stephen T. « The Canadian 'Concordat' of 1897 ». *Catholic Historical Review* 77, n° 2 (1991) : 209–234.

- « Saint-Boniface ». Société historique de Saint-Boniface. <https://shsb.mb.ca/saint-boniface/>.
- Scott, Carrie. « Une race qui ne sait pas mourir : une analyse de la race dans plusieurs textes littéraires québécois. » Thèse de doctorat, Université de Toronto, 2017.
- Sheelan, Nancy M. *La Woman's Christian Temperance Union au Canada*. Encyclopédie canadienne, Historica Canada, 2016. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/womans-christian-temperance-union>.
- Skelton, Oscar Douglas. *Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier*. Londres : Oxford University Press, 1921.
- Soete, J. L. « Les catholiques et la question du programme ». Dans *1884 : Un tournant politique en Belgique*, sous la direction de E. Lamberts et J. Lory. Presses de l'Université Saint-Louis, 1986.
- Taylor, James. « École du dimanche ». Dans *L'Encyclopédie canadienne*. Historica Canada, 2015.
- Tenzer, Nicolas. « Le libéralisme ». Dans *L'affaire Dreyfus. Les éléments fondateurs*, sous la direction de Vincent Duclerc et Perrine Simon-Nahum. Paris : Armand Colin, 2009.
- « The Golden Boy ». Province of Manitoba - Finance. <https://www.gov.mb.ca/finance/legtour/golden.html>.
- UNESCO. « Déclaration de la culture par l'UNESCO ». Office fédéral de la culture, Confédération suisse, 1982. <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themes/definition-de-la-culture-par-l-unesco.html>.
- Vachet, André. « L'idéologie libérale et la pensée sociale au Québec ». Dans *Philosophie au Québec*, sous la direction de Claude Panaccio et Paul-André Quintin, 15–16. Montréal : Bellarmin, 1976.
- Verrette, Michel. *Question des écoles du Manitoba*. Encyclopédie canadienne, Historica Canada, 2016. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/ecoles-du-manitoba-question-des>.
- Villerbu, Tangi. *Les missions du Minnesota. Catholicisme et colonisation de l'Ouest américain, 1830-1860*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2017. <https://journals.openedition.org/rh19/4895>.
- Voisine, Nive. « Jubilés, missions paroissiales et prédication au XIXe siècle ». *Recherches sociographiques* 23, n° 1-2 (1982) : 125–37.
- . *Les ultramontains canadiens-français. Études d'histoire religieuses présentées en hommage au professeur Philippe Sylvain*. Sous la direction de Nive Voisine et Jean Hamelin. Montréal : Boréal, 1985.
- . « L'apôtre à la croix noire : Charles Chiniquy ». *Cap-aux-diamants* 7, n° 1 (1992) : 42–47.

Voisine, Nive, et Philippe Sylvain. *Histoire du catholicisme québécois - Réveil et consolidation (1840-1898)*. Montréal : Boréal, 1991.

Waddel, Éric, Dean R. Louder et C. Morissonneau. « D'un continent perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique française ». *Cahiers de géographie du Québec* 23, n° 58 (1979) : 5–13.

Watson, William. « Perseverance ». OMI World.  
<https://www.omeworld.org/lemma/perseverance/>.

## ANNEXE 1 – LIGNE DU TEMPS

Cette annexe met en relation les moments au cours desquels, dans sa correspondance privée, Adélard Langevin exprime ses émotions et qui montrent qu’il était, du moins à ces moments, un homme tourmenté. Nous avons ajouté les principaux repères chronologiques pour mieux comprendre le paradoxe Langevin, l’archevêque qui fonce et l’archevêque qui doute.

Cette correspondance a été recensée dans la biographie de Gabriel Morice qui dit avoir eu entre les mains le journal de l’archevêque. Pour simplifier la lecture, nous avons opté, pour cette annexe, le mode de citation APA (dans le texte).

Date	Repères chronologiques	Correspondance
1855	Naissance d’Adélard Langevin	
1862	Naissance de son frère Hermas	
1867	Entrée de Langevin au Collège de Montréal (sulpiciens)	
1875	Langevin termine ses études au Collège de Montréal et obtient une charge de surveillant au Petit séminaire	
1877	Langevin entre au Grand Séminaire de Montréal (sulpiciens)	
1880	Langevin interrompt ses études et devient surveillant au Collège de Montréal	Extrait d’une lettre à Hermas, le 25 décembre : « Bien que ce soit un jour de joie parce que c’est un jour d’amour, la tristesse tente de m’envahir. Chose étrange, nous ne nous comprenons pas nous-mêmes [...] notre insondable abîme ! [...] Allons, je suis tourné au lugubre : volte-face ! » (Morice 1919, 39)
1881	Langevin entre au noviciat des oblats à Lachine	Extrait d’une lettre au père Louis-Philippe Collin, supérieur des sulpiciens, le 1 <sup>er</sup> août : « [...] vous qui m’avez soutenu et encouragé dans le travail de ma seconde vocation mille fois plus pénible que celui de la première. Ah ! ne m’abandonnez pas [...] » (Morice 1919, 43)
1882	Langevin est ordonné prêtre et est affecté à l’église Saint-Pierre-Apôtre principalement comme prédicateur	
1884		Lettre à son frère Hermas, le 14 janvier : « Ainsi va la vie de la sainte obéissance. On impose silence au “moi” rebelle. » (Morice 1919, 57) Lettre à son frère Hermas, le 6 avril : « Aujourd’hui, il a fallu adresser la parole à ces bons fidèles en présence de tout le corps enseignant et des élèves du Petit Séminaire. J’ai enfanté dans la douleur quelques considérations sur la prière. » (Morice 1919, 58)
1885	Langevin est affecté à l’Université d’Ottawa (charge d’enseignement en théologie)	

Date	Repères chronologiques	Correspondance
1886		<p>Lettre à son frère Hermas, le 6 février :</p> <p>« Te dirais-je que les responsabilités me pèsent ? Décider des vocations est-ce peu de choses ? [...] Ah ! mon cher Hermas, tremble parfois pour ton pauvre frère, et demande à Dieu d'en avoir pitié. » (Morice 1919, 70)</p> <p>Lettre à son frère Hermas, le 16 novembre :</p> <p>« Je le [le Seigneur] remercie chaque jour de mon sacerdoce et de ma vocation religieuse, et de cette vie de séminaire qui m'apporte tant de paix et de contentement. Et dire que j'avais juré de ne jamais vivre dans un grand séminaire ! » (Morice 1919, 63)</p>
1887	Langevin nommé assesseur à l'Université d'Ottawa	<p>Lettre à son frère Hermas, le 21 août :</p> <p>« Te dirai-je qu'on m'a nommé second assesseur du R. P. Supérieur [...] avec le P. Fillâtre comme compagnon ? J'en suis abasourdi, c'est à n'y rien comprendre. » (Morice 1919, 75-76)</p>
1889		<p>Lettre à son frère Hermas, le 14 août :</p> <p>« Si c'était à recommencer, je me ferais Oblat dix ans plus vite ; mais s'il n'y avait jamais eu d'oblats, je me serais fait sulpicien. » (Morice 1919, 42)</p>
1890	Langevin obtient un doctorat Honoris Causa (théologie) de l'Université d'Ottawa	
1992		<p>Lettre à son frère Hermas, le 6 juillet :</p> <p>« Quant à la direction de la Semaine religieuse d'Ottawa, il me faut bien l'accepter, bien que je ne me sente pas plus de goût et d'aptitude pour la chose qu'un âne à ramer des choux. » (Morice 1919, 98)</p>

Date	Repères chronologiques	Correspondance
1893	Langevin est affecté au Manitoba	<p>Lettre au provincial du Canada<sup>318</sup>, le 3 juillet :  « Parfois, je sens comme un manteau de plomb s'appesantir sur moi [...] On ne folâtre pas avec une montagne sur les épaules ! Encore une fois, comment en est-on venu à penser à moi ! »  (Morice 1919, 105)</p> <p>Lettre au provincial du Canada, le 3 août :  « Mais toujours, toujours je sens le poids de ma misère. Misère morale : où est ma vertu ? Misère intellectuelle ; après tout, les positions ne donnent point le génie. » (Morice 1919, 110)</p> <p>Lettre au provincial le père Joseph-Marie Jodoin, le 8 août :  « Certainement, si je n'étais pas venu ici par obéissance, commandé in nomine Domini, je me sauverais dans une Trappe. [...] Franchement, j'ai peur de me perdre. À quoi me servira tout cela si je perds mon âme ? » (Morice 1919, 107-108)</p> <p>Lettre au provincial, le 7 décembre :  « L'an prochain je serai comme un fossile, dans deux ans, ce sera la Sibérie, et dans trois ans on me déterrera gelé. » (Morice 1919, 112)</p>
1894	Langevin devient curé de la paroisse anglophone St. Mary's (Winnipeg) <i>Décès de Mgr Taché</i>	<p>Lettre au Provincial, le 7 juin :  « Je ne vis pas ici : je tourbillonne, et, à la fin, la tête me tourne, se fait lourde, et... l'on devient marmotte. » (Morice 1919, 105)</p> <p>Lettre à son frère Hermas, le 17 septembre :  « [...], mais il y a aussi des raisons (de graves) pour penser qu'un séculier ferait mieux. Ce trône de Saint-Boniface est un Calvaire, où sera immolée une victime couronnée de fleurs. » (Morice 1919, 117)</p> <p>Lettre à son frère Hermas, le 30 octobre :  « Il y a lieu d'espérer que je resterai le pauvre P. Adélard. » (Morice 1919, 117)</p>

<sup>318</sup> Selon notre compréhension, il peut s'agir du père Joseph-Marie Jodoin. Langevin fait parfois référence au Provincial, au Provincial du Canada ou au Provincial de l'est du Canada. Selon les appellations et les années, il ne s'agit pas toujours du même correspondant bien qu'il s'agisse toujours de missionnaires oblats. Ainsi, un peu plus tard, il est question du père Jodoin puis en janvier 1895, il est question du père Lefebvre.

Date	Repères chronologiques	Correspondance
1895	Langevin devient archevêque de Saint-Boniface	Lettre au Provincial, le père Lefebvre, le 2 janvier : « C'est fini, me voilà sacrifié ! Une lettre du T. R. P. Général m'annonce officiellement que la victime choisie est un Oblat, et cet Oblat votre indigne fils spirituel ! [...] J'espère que je serai toujours pour vous le pauvre Père Adélar. Ne m'abandonnez pas. » (Morice 1919, 118) Lettre à son frère Hermas, le 2 janvier : « Ton pauvre frère va monter sur un Calvaire déjà ensanglanté. » (Morice 1919, 119) Lettre à Mgr Louis-François Laflèche, le 1 <sup>er</sup> février : « [...] je suis ce petit rien choisi par Dieu ; mais j'ai besoin de l'aide de mes vénérables collègues. » (Morice 1919, 120)
1996		Lettre à Mgr Louis-François Laflèche, le 25 octobre : « [J'ai] l'âme sous le pressoir. » (Morice 1919, 136) Lettre à une <i>fidèle correspondante</i> , le 13 novembre : « Il y a une montagne qui m'écrase et un torrent qui m'inonde. » (Morice 1919, 135) Lettre à son frère Hermas, le 5 décembre : « Je suis tracassé au-delà de toute expression. C'est à en perdre la tête, et parfois je suis effrayé de moi. Cette lutte pour les écoles me coûte le sang du cœur. » (Morice 1919, 136)
1897	Publication de l'encyclique <i>Affari Vos</i> (Léon XIII)	Au Provincial des oblats de l'Est, le 5 mai : « Si à Rome on croit devoir me sacrifier, je me résignerai à tout... » (Morice 1919, 146)
		À son frère Hermas, le 29 novembre : « C'est à faire croire, avec plus de raison que dans le cas de saint Augustin, que le bon Dieu ne m'a appelé à l'épiscopat que pour me punir de mes égarements. » (Morice 1919, 177-178)
1901		À Mgr François-Xavier Cloutier, le 28 septembre : « J'avoue que j'ai la passion d'obéir, obéir à tout prix, obéir jusqu'à la mort ! Que tout périsse plutôt que l'obéissance. » (Morice 1919, 148-149)
1902	Langevin fonde la revue ecclésiastique <i>Les Cloches de Saint-Boniface</i> Il participe à la fondation de la Société historique de Saint-Boniface	À sœur « X », le 25 mai 1902 : « On me ferme brutalement la porte [...] C'est un chagrin amer et une humiliation qui me seront profitables. [...] Quoi qu'il en soit, le ciel est éternel, et nous y irons un jour, j'espère. [...] Alors toutes les blessures seront guéries. » (Morice 1919, 202-203)
1904	Langevin fonde la Congrégation des oblats de Marie-Immaculée	
1905	Début de la construction de la nouvelle cathédrale de Saint-Boniface	

<b>Date</b>	<b>Repères chronologiques</b>	<b>Correspondance</b>
1906		Au père Eugène Guérin, le 14 janvier : « Aucune parole humaine ne pourra jamais dire ce qu'il m'en a coûté pour être religieux et prédicateur de missions. » (Morice 1919, 52)
1910	Langevin participe au Congrès Eucharistique de Montréal	
1912	Langevin participe au Premier Congrès de la langue française au Canada (Québec)	
1913	Fondation du journal <i>La Liberté</i>	Lettre du 13 octobre à un inconnu : « Hélas ! j'ai fait peu de choses, et quand je me compare aux saints qui ont vécu quarante ou cinquante ans et qui ont accompli tant de prodiges, je suis tout confus. » (Morice 1919, 316)
1915	Décès de l'archevêque	
S.D.		Lettre à M. Chéné : « Je ne suis pas plus conservateur que libéral ; l'un et l'autre parti m'ont trompé. » (Morice 1919, 140)

